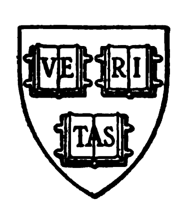



VE RI
TAS

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
Morts depuis 1700 jusqu'en 1771.

TOME SIXIEME.

HISTOIRE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

Pour servir de suite aux ELOGES IMPRIMÉS ET LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES DE CETTE COMPAGNIE.

Par M. d'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME SIXIEME.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



ÉLOGE

DE

CLAUDE-LOUIS-AUGUSTE

FOUQUET,

DUC DE BELLE-ISLE,

Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'or, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre ; né à Ville-Franche en Rouergue en 1684 ; reçu le 30 Juin 1749, à la place de JEAN-JACQUES AMELOT, *Miniſtre d'Etat ; mort le 26 Janvier 1761.*

C'EST à la plume impartiale des Ecrivains éclairés, qui tranſmettront

à la Postérité l'Histoire de notre Siecle, qu'il appartient de peindre le Maréchal de Belle-Isle, & comme Guerrier, & comme Ministre. Quelques lignes nous suffiront pour l'apprécier comme Académicien.

Quoiqu'il eût dirigé ses principales études du côté de la Politique & de la Guerre, deux objets sacrés pour cette Compagnie, & auxquels elle n'a garde de toucher, il désira d'être admis parmi nous. Mais ceux qui lui inspirerent ce désir, lui firent croire sans doute qu'il lui suffisoit de le témoigner légérement, pour le voir rempli avec acclamation. Trompé par cette insinuation ridicule, & sur-tout par les conseils de ces vils adulateurs dont les Grands ont le malheur d'être entourés, M. le Maréchal de Belle-Isle parut vouloir se soustraire à ces visites de politesse & d'usage, dont presque aucun Candidat ne s'est dispensé (1). L'Académie, il est vrai, ne les exige point de ceux qu'elle

(1) Voyez les notes sur l'Eloge de M. de Sacy.

admet dans ſon Corps ; mais on oſe dire qu'elle ſe dégraderoit elle-même, ſi elle diſpenſoit expreſſément de cette démarche un Aſpirant qui paroîtroit la croire au deſſous de ſa naiſſance, de ſes places ou de ſon mérite. M. le Maréchal de Belle-Iſle avoit une fierté trop bien entendue, pour ſe croire avili en demandant une place que les Rohans & les Racine s'étoient fait un honneur de ſolliciter. Auſſi revint-il bientôt d'une erreur qui n'étoit pas la ſienne ; il comprit qu'étant comblé de richeſſes & de dignités, il ne devoit pas courir le riſque de ſe voir fruſtré des honneurs académiques, pour avoir maladroitement offenſé le Corps Républicain qui les diſtribue ; il fit ſes viſites, & fut élu, comme il lui convenoit de l'être, d'une voix unanime.

Le nom de M. le Maréchal de Belle-Iſle devoit être cher aux Lettres, ne fût-ce que par les bienfaits qu'avoit répandus ſur elles ſon aïeul infortuné, Nicolas Fouquet, Surintendant des Finances. Si ce Miniſtre eut le malheur d'exciter par ſon faſte, les plaintes de la Nation & la jalouſie de Louis XIV, il eut auſſi l'honneur,

si grand pour un sujet, de partager avec le Monarque la reconnoissance de plusieurs hommes illustres qui honoroient la France par leurs écrits. Aussi a-t-on remarqué, à la gloire des Lettres, que lorsque Fouquet, dans sa disgrace, se vit abandonné de tous les Courtisans, dont un grand nombre lui devoient leur fortune, les Gens de Lettres seuls se souvinrent de ce qu'il avoit fait pour eux. Ils déclarèrent que le Ministre leur ayant imposé silence sur ses bienfaits tandis qu'il étoit en place, sa disgrace les dégageoit & leur délioit la langue. Le Protecteur des talens en fut protégé à son tour. Pelisson osa le défendre, devint éloquent pour sauver son bienfaiteur, & se rendit même victime pour lui en partageant sa prison (1).

---

(1) Le savant Lefevre, pere de Madame Dacier, qui avoit eu des obligations à Pelisson, & qui recevoit même de lui, sans le savoir, une pension nécessaire à son indigence, cessa de la toucher, lorsque Pelisson fut mis à la Bastille; cette privation lui ayant fait connoître le nom de son bienfaiteur, il saisit l'occasion, si précieuse à une ame élevée, de

Henault ne montra pas moins de courage; il osa attaquer les ennemis les plus redoutables de l'infortuné Surintendant, & fit contre Colbert cette Satire qui fut alors si répandue, mais dont l'habile Ministre assura qu'il ne se vengeroit pas, *puisque le Roi n'y étoit point attaqué.* La Fontaine, sans audace & sans fiel, mais reconnoissant & sensible, offrit au moins à son Mécene opprimé, le seul hommage qui pouvoit dépendre de lui, sa douleur & ses larmes; il le pleura dans une Elégie touchante, &, ce qui lui fait plus d'honneur encore, prévit, en le pleurant, que tout le fruit qu'il retireroit d'une action si louable, seroit d'être privé, comme il le fut, des bienfaits du Roi, auxquels il avoit tant de droits par ses talens, par sa

---

remercier & d'honorer publiquement l'ami malheureux qui ne pouvoit plus rien faire pour lui, & il osa lui dédier un Ouvrage dans le temps même de sa détention. Chapelain, le protégé de Colbert, eut la bassesse de reprocher à cet Homme de Lettres, courageux & reconnoissant, une action si noble & si généreuse.

vertu, & par ſon peu de fortune (1). Mademoiſelle de Scudery, amie de Peliſſon, ſe joignit à lui pour défendre leur bienfaiteur commun. Son Médecin Pecquet, homme d'un rare mérite, ne put jamais ſe conſoler; il répétoit ſans ceſſe que *Pecquet* avoit toujours rimé & rimeroit toujours à *Fouquet*; Brebeuf en tomba malade, & mourut de chagrin (2) : il n'y eut pas juſqu'à un Auteur obſcur, Jean Loret, Ecrivain d'une Gazette en vers, aujourd'hui très-ignorée, qui n'apportât, en cette occaſion, *le denier de la veuve*. Dès le lendemain de la détention de Fouquet, il pu-

(1) Voyez l'article de Charles Perrault.

(2) On prétend qu'un Homme de Lettres, fort inférieur à ceux dont nous venons de parler, diſoit un jour à Fouquet, dans le temps de ſon crédit & de ſa faveur : Je ne vous » demande, Monſieur, ni votre protection, » ni vos bienfaits, ni même la grace d'ap- » procher quelquefois de vous, mais ſeule- » ment la liberté d'entrer quand il me plaira » dans votre antichambre : on me croira le » mieux du monde avec vous, & tout le » monde s'empreſſera de me faire ſa cour, » & de m'obliger «.

blia dans sa Gazette les obligations qu'il avoit à ce Ministre (1). Enfin les Jésuites, tout Courtisans qu'ils étoient, oublierent un moment leur politique, pour solliciter en sa faveur la clémence ou la justice du Monarque. Il est surprenant que l'Académicien qui fut chargé de la réception de M. le Maréchal de Belle-Isle, ait gardé, dans son Discours, le plus profond silence sur une circonstance si honorable au nom que portoit le Récipiendaire; circonstance en même temps si propre à faire sentir à tous les hommes en place, combien il est de leur intérêt de se concilier une classe de citoyens, dont la reconnoissance est d'autant plus précieuse, qu'elle donne le ton à la voix publique, & préside au jugement de la Postérité. En effet, nous ne devons pas oublier de dire que les

(1) Fouquet avoit fait donner à ce malheureux Gazetier une pension modique; Colbert la lui ôta le lendemain du jour que sa Gazette parut: Fouquet en fut informé dans sa prison, & envoya peu de jours après à Loret une somme assez considérable pour l'état de détresse où se trouvoit alors l'infortuné Surintendant.

voix réunies de tant d'Ecrivains, qui s'éleverent en faveur de Fouquet & contre son persécuteur, produisirent dans toute l'Europe un effet prodigieux, dont la réputation de Colbert même ne souffrit pas médiocrement. Il sentit quel besoin il avoit de ramener à lui des hommes qu'on ne s'aliene pas impunément; & ce fut, dit-on, par ce motif, qu'à l'exemple ou à l'envi de Fouquet, il accorda aux Lettres une protection si distinguée, seul moyen de leur faire oublier ses torts à l'égard de leur premier bienfaiteur. Il s'attacha même d'une maniere particuliere celui qui avoit montré pour Fouquet le plus de zele & de courage, ce fidele Pelisson, qu'il craignoit & qu'il fit taire à force de bienfaits, en négligeant la Fontaine, qu'il ne craignoit pas. Nous ne demanderons point grace au Lecteur pour cette digression, qu'aucun Homme de Lettres ne doit trouver trop longue, & qui sera peut-être à jamais le trait le plus honorable pour le nom de notre Académicien, auquel il est temps de revenir.

On peut remarquer, comme un

trait propre à caractériser certains Prédicateurs, que l'action la plus louable peut-être du Maréchal de Belle-Isle, est la seule dont il n'ait pas été loué par l'Orateur Jésuite qui prononça son Oraison funebre. Il avoit supprimé les milices, qui sont pour les malheureux habitans des campagnes un si cruel objet de désolation. On a prétendu depuis, qu'il avoit eu tort ; mais il falloit du moins louer le motif de bienfaisance & d'humanité qui avoit déterminé le Maréchal de Belle-Isle à soulager cette précieuse partie de l'Etat, que tant de Ministres ont comptée pour si peu de chose, & qu'ils ont opprimée comme on égorge ces animaux foibles & paisibles, qui n'ont ni la force de se défendre, ni même celle de se plaindre.





ÉLOGE DE PROSPER JOLYOT DE CRÉBILLON;

Né à Dijon le 13 Février 1674; reçu le 27 Septembre 1731, à la place de JEAN-FRANÇOIS LERIGET DE LA FAYE; *mort le 17 Juin 1762* (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE CRÉBILLON.

NOTE I, *relative à la page 431, sur les Dijonnois illustres dans les Lettres.*

SANS parler des Littérateurs & des Artistes illustres que les autres villes

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

de la Bourgogne ont vu naître, la ſeule ville de Dijon a produit, outre Boſſuet, les Saumaiſe, les Bouhier, les la Monnoye, les Févret, les Lantin, les Lamare, les Piron, les Rameau, & pluſieurs autres. Tels ſont les titres de gloire que chérit par préférence cette capitale d'une de nos plus belles Provinces. Crébillon ajoute un nouvel éclat à cette liſte, bien digne d'être propoſée à l'émulation des Littérateurs Dijonnois, nos contemporains, qui ſe feront ſans doute un honneur & un devoir de n'y pas laiſſer une trop grande lacune.



NOTE II, *relative à la page 432, sur l'éducation que les Jésuites donnoient à la Jeunesse.*

SI plusieurs Eleves des Jésuites sont devenus de grands hommes malgré la mauvaise éducation qu'ils en avoient reçue, ceux d'entre ces Peres qui ont aussi été des hommes illustres, l'ont été de même malgré l'institution qu'on recevoit dans leur noviciat, où les jeunes prosélytes de la Société n'apprenoient, pendant deux ans, que trois choses, l'obéissance aveugle à leurs Supérieurs, la dévotion à la Vierge, & la haine pour les Jansénistes. Nous avons vu plusieurs Ex Jésuites, très-attachés d'ailleurs à cette Société, étonnés de n'avoir pas été entiérement abrutis par une perte si cruelle & si irréparable des plus belles années de leur jeunesse; aussi attribuoient-ils uniquement ce grand nombre d'hommes de mérite que la Société a produits, au soin qu'elle avoit

de choiſir ſes ſujets & de les preſſentir, & aux moyens qu'elle leur fourniſſoit, après les deux années ſi bien perdues de leur noviciat, de ſuppléer de leur mieux à cette perte par un travail aſſidu, & par un ſévere emploi du temps; en quoi l'inſtitution des Jéſuites a du moins été mieux entendue que celle de beaucoup d'autres Ordres, qui tend à abrutir également & les Novices & les Profès.

Nous avons dit, à l'occaſion de l'éducation donnée à Corneille & à Voltaire par les Jéſuites, que le premier de ces deux grands Hommes les aima toujours, & que le ſecond les aima long-temps. Il eſt néceſſaire, pour faire juſtice à qui elle eſt due, de rendre raiſon de cette différence. Corneille, qui regarda & traita toujours les Jéſuites comme ſes Maîtres, ne trouva jamais en eux que des amis & des partiſans, quelquefois même aux dépens de Racine, dont le janſéniſme leur déplaiſoit, & les rendoit peu favorables aux beautés de ſes Pieces. Voltaire eut long-temps à ſe louer d'eux; & durant tout ce temps, leur donna des témoignages publics & mul-

tipliés de ſa reconnoiſſance. Ils eurent enfin, par cette fatalité qui les pourſuivoit dans les dernieres années de leur trop long regne, le malheur ou la ſottiſe d'attaquer dans leur Journal de Trévoux & ailleurs, cet homme célebre, & de l'attaquer, non ſeulement comme Ecrivain, mais ce qui étoit plus propre à lui nuire, comme ennemi de la Religion & de l'Etat. Ce procédé fit taire à l'inſtant toute la reconnoiſſance de leur ancien Diſciple, qui ſe vengea de ſes anciens Maîtres, devenus ſes ennemis, par des Épigrammes en vers & en proſe, telles qu'il les ſavoit faire. Les Jéſuites les plus ſages en gémiſſoient, & auroient bien voulu aſſoupir cette querelle, très fâcheuſe pour leur Société; mais la guerre étoit trop engagée; pour que les combattans reculaſſent; & cette Société, détruite bientôt après, ſe vit privée, dans ſon déſaſtre, d'un défenſeur, dont la voix auroit pu la protéger, mais dont les traits qu'elle avoit mal-adroitement provoqués, contribuerent peut-être à précipiter ſa ruine.

NOTE III, *relative à la page* 439, *sur l'Idomenée de* CRÉBILLON.

ON prétend que le redoutable Despréaux, dont nous avons rapporté le jugement févere sur *Rhadamiste*, peu favorable à Crébillon dès son premier essai, & choqué sans doute de cet amour d'*Idomenée*, si déplacé dans un sujet si atroce, disoit que la Piece étoit l'ouvrage de Racine ivre. A travers la dureté de cet arrêt, & l'humeur qui l'avoit dicté, on entrevoit, ce me semble, que le jeune Poëte ne paroissoit pas tout-à-fait méprisable à son févere Critique. Il n'est pas donné à tous les faiseurs de Tragédies de mériter, par leur premier essai, d'être comparés à un si grand homme, supposé même dans le délire de l'ivresse. Mais cette comparaison, d'ailleurs sans justesse & sans vérité, n'étoit absolument qu'une Epigramme insultante, dont nous avons peine à croire, par cette raison, que Despréaux ait été

coupable. Nous aimerions mieux l'attribuer à quelqu'un de ces ineptes Critiques, dont la Littérature a été de tout temps infectée. Il y a si peu de rapport entre Crébillon & Racine, que l'ivresse même de ce dernier ne pourroit être comparée au délire de l'autre. C'étoit plutôt à Sophocle ivre qu'il eût fallu comparer Crébillon, puisqu'on vouloit absolument lui dire une injure. La critique, il est vrai, auroit été trop dure encore, mais elle n'auroit pas été ridicule.

Un enthousiaste moderne de Crébillon compare ce Poëte, préludant par *Idomenée* à ses autres Tragédies, avec Hercule s'exerçant, dans son enfance, à combattre des lions. Quelque estime que nous ayons pour l'Auteur de *Rhadamiste* & d'*Electre*, nous ne pouvons convenir que les travaux de l'Alcide moderne soient comparables à ceux de l'ancien par leur force & par leur nombre.

On affoiblit toujours tout ce qu'on exagere,

— a très-bien dit M. de la Harpe.

NOTE IV, *sur le Rhadamiste de* CRÉBILLON.

CE sujet de *Rhadamiste* est tiré du douzieme livre des *Annales* de Tacite, & mérite fort d'y être lu. L'exposition des faits dans la Tragédie, occupe une partie des deux premiers actes, & le style, indépendamment de la complication & de l'obscurité, est d'ailleurs si peu élégant (pour ne rien dire de plus), que je ne sais si aucun spectateur a jamais eu la patience d'écouter & de suivre cette longue Histoire. C'est ce qui faisoit dire plaisamment à l'Abbé de Chaulieu, que la Piece de Rhadamiste auroit été assez claire, *n'eût été l'exposition.* Celle de *Rodogune* est encore plus obscure & plus froide, & Corneille eut la bonne foi d'en convenir; mais du moins elle ne passe point le premier acte, & de plus, l'Auteur a eu l'art de la couper par une scene intéressante entre les deux freres.

NOTE V, *relative à la page* 440, *sur l'Atrée de* CRÉBILLON.

UN Anglois, qui avoit aſſiſté à la premiere repréſentation d'*Atrée*, dit à l'Auteur, que ſa Tragédie étoit plus faite pour le Théatre de Londres que pour celui de Paris; que cependant, tout Anglois qu'il étoit, la coupe pleine de ſang l'avoit fait frémir : *Ah! Monſieur*, diſoit-il à Crébillon, *tranſeat à me calix iſte.* L'horreur que cette coupe inſpire aux ſpectateurs, eſt en effet ſi grande & ſi générale, que toutes les fois que les Comédiens ont eſſayé de remettre la Piece depuis trente ans, ils n'ont jamais pu lui faire obtenir plus de deux repréſentations. Il faut eſpérer qu'enfin ils en croiront le Public, & ne s'obſtineront plus à lui faire revoir une Piece dont les beautés (car elle en a de plus d'un genre) ne peuvent faire ſupporter l'atrocité du ſujet & du ſpectacle.

NOTE VI, *relative à la page 450, sur la Tragédie de Pyrrhus.*

NOUS avons dit que cette Piece avoit disparu de la Scene, & cela étoit vrai dans le temps où nous l'écrivions ; la Tragédie de Pyrrhus n'avoit pas été remise depuis un assez grand nombre d'années. Elle vient de l'être dans l'année 1781, où nous écrivons cette note ; mais quoique les Comédiens en aient donné plusieurs représentations dans le courant de cette année, elle paroît avoir été peu suivie. L'intrigue en est embarrassée, & le style incorrect ; il s'y trouve néanmoins de beaux traits dans les rôles de Glaucias & de Pyrrhus ; & l'on a entre autres retenu ces deux vers, que dit Pyrrhus à la fin de la Piece, en pardonnant à Néoptoleme, son persécuteur & l'usurpateur de sa couronne :

Puisqu'un remords suffit pour appaiser les Dieux,
Un Mortel ne doit pas en exiger plus qu'eux.

Le second vers a peu d'harmonie; mais la noblesse du sentiment qu'il exprime, doit rendre le Lecteur indulgent, comme Pyrrhus l'est pour Néoptoleme.

Nous avons dit aussi que Crébillon, qui n'avoit, pour ainsi dire, travaillé à cette Piece que malgré lui, parce qu'il en trouvoit le sujet peu tragique, ne put l'achever qu'au bout de cinq ans; on prétend même qu'il ne l'auroit jamais finie, s'il n'y eût été encouragé par l'aîné des freres Paris, alors très-accrédités & très-puissans. Il est à croire que ce Mécene traita avec Crébillon, comme un homme riche doit traiter avec un Poëte qui ne l'est pas. Aussi le Poëte lui dédia-t-il son Ouvrage; mais il s'abstint de le traiter aussi bien, ou plutôt aussi mal, que le grand Corneille avoit traité le Financier Montauron dans la dédicace de *Cinna*, en le comparant à Auguste.



NOTE VII, *relative à la page 451, sur la Tragédie de Cromwell, faite par* CRÉBILLON, *& non représentée.*

VOICI les vers contre la Royauté, que Crébillon mettoit dans la bouche de Cromwell. Il faut se souvenir que c'est un sujet rebelle, un régicide, qui ose parler de la sorte :

De ce qu'on doit aux Rois, le préjugé servile
N'a jamais entraîné que la foule imbécille.
Qui peut, au nom des Rois, se laisser éblouir,
Ne mérite en effet que l'affront d'obéir....
Ce que le Souverain en Maître vous demande,
Le Ministre en Tyran toujours vous le commande;
On diroit qu'il ne cherche, en ce sublime emploi,
Qu'à se dédommager de ce qu'il rend au Roi.
L'orgueilleux, désolé de fléchir sous un Maître,
S'il ne l'est en effet, veut du moins le paroître;
Et son visagé altier, l'effroi des Courtisans,
Où l'on n'avoit qu'un Roi, fait sentir deux Tyrans.

Il y a dans cette tirade, plusieurs vers qu'on croiroit de Corneille, tant ils en ont la maniere & la touche.

Nous citerons encore les vers ſuivans :

Un fer entre nos mains devient le ſceau des Loix,
La reſſource du Peuple, & le ſeul frein des Rois.

Et ceux-ci, tirés de la même Piece :

Tout eſt, contre un Tyran, permis ſelon les Loix ;
Donnons-en un exemple utile à tous les Rois.

Ils expriment avec force le fanatiſme républicain dont Cromwell étoit ou feignoit d'être animé, & la doctrine ſanguinaire de ſon parti.

On a comparé avec juſtice Cromwell & ſes complices à des voleurs de grand chemin, qui, avant d'aſſaſſiner un Magiſtrat tombé entre leurs mains, imagineroient de lui faire ſon procès. Mais ce qui doit ſur-tout inſpirer ici l'horreur, c'eſt qu'ils cherchoient à couvrir du voile de la Religion, l'impudence avec laquelle, en paroiſſant conſerver quelques formes juridiques, ils bravoient tous les principes du Droit public, toutes les regles de l'équité, toutes les Loix de leur pays. Suppoſez à la place de Charles premier, un particulier accuſé

d'un crime pour lequel une Loi précise auroit établi une peine capitale, Cromwell & ses associés n'en feroient pas moins de vils assassins.

Crébillon, en peignant Cromwell comme un scélérat, devoit le faire parler comme un scélérat éloquent & habile, invoquant les Loix & la Justice avec d'autant plus de force, qu'il les viole avec le plus d'audace.



NOTE VIII, *relative à la page 458, ſur le goût de* CRÉBILLON *pour les anciens Romans.*

PARMI les anciens Romans dont Crébillon faiſoit l'éloge, il parloit ſur-tout avec admiration du Roman de *Cléopâtre*, qu'on ne lit plus guere aujourd'hui, mais qu'on loue encore, au moins par tradition. Deſpréaux, qui avoit preſque toujours raiſon, même lorſqu'il étoit d'un avis oppoſé à tout ſon Siecle, a, ce me ſemble, bien apprécié ce Roman dans ſon Art poétique par ce ſeul vers :

Calprenede & Juba parlent du même ton.

Ce défaut de vérité dans les perſonnages & dans leurs diſcours, la monotonie des deſcriptions, la multiplicité des incidens, qui refroidit néceſſairement l'intérêt, tout cela fait croire que le Roman de *Cléopâtre*,

très-estimable d'ailleurs à bien des égards, auroit peu de succès aujourd'hui, s'il paroissoit pour la premiere fois.

On prétend que Crébillon avoit tiré le sujet de *Rhadamiste & Zénobie*, d'un de ces anciens Romans, intitulé *Bérénice*, bien moins lu & bien moins estimé que *Cléopâtre*. Nous aimons mieux croire cette anecdote, que de la vérifier; mais, fût-elle vraie, Crébillon auroit encore le très-grand & très-rare mérite d'avoir su tirer d'un mauvais Ouvrage une excellente Tragédie.

NOTE IX, *relative à la page* 460, *sur le Catilina de* CRÉBILLON.

LA personne, très-accréditée à la Cour, & jouissant auprès du feu Roi de la faveur la plus intime, qui avoit pressé Crébillon de finir son Catilina, honora cette Tragédie de la protection la plus puissante, & fit tous les

frais de la repréſentation. Crébillon, par reconnoiſſance, ſupprima ces vers que le Grand-Prêtre diſoit à Fulvie, & dont la méchanceté auroit pu faire une odieuſe application.

Non, vous n'aimez jamais; votre cœur inſolent
Tend bien moins à l'Amour qu'à ſubjuguer l'Amant;
Qu'on vous laiſſe régner, tout vous paroîtra juſte,
Et vous mépriſeriez l'Amant le plus auguſte,
S'il ne ſacrifioit au pouvoir de vos yeux
La Juſtice, les Loix, ſa Patrie, & ſes Dieux.

NOTE X., *relative aux pages 464 & 465, ſur les partiſans fanatiques de* CRÉBILLON.

UNE injuſtice vraiment ridicule de ces aveugles partiſans que Crébillon n'avoit pas cherchés, c'eſt le crime qu'ils ont fait à ſon illuſtre concurrent, d'avoir traité les mêmes ſujets que lui. Ils ont appelé perfidie & trahiſon une entrepriſe légitimement autoriſée par le droit de la défenſe naturelle. Si l'Auteur de la nouvelle

Sémiramis, du nouveau *Catilina*, & du nouvel *Oreste*, a couvert de quelques nuages la vieille gloire de Crébillon, c'est par un moyen qui n'a rien en soi d'odieux, ni même de répréhensible; par un moyen qui contribue à enrichir également & la Scene & la Littérature, & que les grands Poëtes de la Grece avoient déjà employé en luttant les uns contre les autres; par un moyen enfin que les amis de Crébillon reprochoient d'autant plus injustement à son Antagoniste, qu'ils devoient en accuser uniquement la mal-adroite impétuosité de leur zele.

La Cour, qui avoit donné à Crébillon tant de marques de faveur, y mit le comble, en faisant imprimer magnifiquement au Louvre le Recueil de ses Tragédies. L'Auteur de *Zaïre* parut, non pas jaloux de cette distinction, mais affligé de ce qu'il ne la partageoit pas avec l'Auteur de *Rhadamiste*: *Consolez-vous*, lui dit quelqu'un, *cette magnifique édition restera chez le Libraire; & une édition nouvelle de vos Tragédies, im-*

primée en mauvais caractere & en mauvais papier, sera enlevée dans six mois. Cette prédiction s'est trouvée vraie. Les éditions de M. de Voltaire se sont succédées rapidement, & la superbe édition de Crébillon au Louvre, paroît avoir eu peu de cours; le Public ne jugea pas à propos d'acheter si chérement des Ouvrages qu'il pouvoit se procurer à moins de frais, & qui, moins propres à l'examen paisible du cabinet, qu'à l'illusion du Théatre, étoient plus faits pour être joués que pour être lus; il ne refusoit pourtant pas de rendre justice aux détails estimables qui s'y trouvent; mais il ne vouloit pas que cette lecture fût pour lui plus dispendieuse que la représentation.

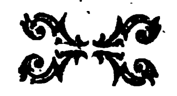


NOTE XI, *relative à la page 466, sur les jugemens portés par les Artistes.*

NON seulement les prétentions de la rivalité nuisent à l'équité des jugemens que les hommes à talens peuvent porter les uns des autres ; mais on peut dire que les Artistes, lorsqu'ils sont de sang froid & sans intérêt, ne sont pas toujours, & sans exception, les meilleurs Juges d'un Ouvrage. Quand tous les Peintres trouveroient les parties les plus difficiles de l'Art supérieurement exécutées dans un tableau, si le commun des Spectateurs le voit sans plaisir, tant pis pour le tableau. Il est dans les Arts de goût, des beautés d'expression dont tous les hommes sont Juges nés, & ces beautés ne sont pas toujours celles auxquelles le pur Artiste est le plus sensible, Les beautés d'expression sont l'ouvrage de la Nature,

les autres ſont le fruit du travail ; & l'Artiſte, ainſi que les autres hommes, eſtime les choſes ce qu'elles lui coutent. Mille Muſiciens ſont beaucoup plus touchés de l'harmonie que du chant ; les Virtuoſes applaudiſſent au *Concert ſpirituel* un Violon qui joue avec ſupériorité ſur la chanterelle, & le Public eſt tout prêt à le ſiffler.

Il n'en eſt pas moins vrai, qu'en général les Artiſtes ſont les Juges naturels des Arts, comme les Gens de Loi ſont les Juges naturels des Procès, quand ils ne ſont ni aveuglés par la partialité, ni égarés par la ſubtilité & les tours de force de la chicane. Ce qu'on peut ſur-tout aſſurer ſans reſtriction, c'eſt qu'un Artiſte mort eſt toujours mieux jugé par ſes pairs que par d'autres.



NOTE XII, *relative à la page 468, sur les Discours de réception des Académiciens.*

LE premier Discours de remercîment prononcé par un Académicien à sa réception, est celui de Patru, qui entra dans la Compagnie en 1640. Elle fut si satisfaite de ce Discours, qu'elle fit désormais une loi à tout nouvel Académicien d'en prononcer un semblable. Ces remercîmens se faisoient d'abord à *huis clos*, &, si l'on en croit des Détracteurs amers, auroient peut-être bien fait de se tenir toujours dans cette modeste obscurité. Ce n'est que depuis 1671 (1) que les réceptions ont été publiques.

On a imprimé que le Poëte Saint-Amant, qui avoit, dit-on, peu de goût pour les Discours de réception, proposa à l'Académie, pour être dis-

(1) Voyez l'article de Charles Perrault.

pensé du sien, de se charger de la partie *comique* du Dictionnaire, en recueillant tous les mots burlesques de la Langue Françoise. Cette occupation étoit sans doute un peu plus gaie que celle d'écrire des complimens, toujours un peu fastidieux; mais si cette anecdote est vraie, elle ne sçauroit regarder Saint-Amant, reçu en 1635, dès l'institution de l'Académie, & par conséquent cinq années avant l'établissement des Discours de réception.

Malgré le dégoût impitoyable que le Public témoigne pour les remercîmens académiques, & le peu de souvenir qu'il en conserve pour l'ordinaire le lendemain du jour qu'ils ont paru, nous croyons qu'il les traiteroit plus favorablement, si on lui donnoit un Recueil, fait avec choix & avec goût, des meilleurs de ces Discours. Il y trouveroit, nous ne craignons point de l'assurer, bien des genres de mérite : ici, l'élégance & la finesse; là, une sensibilité vraie & touchante; l'éloquence dans les uns, la philosophie dans les autres; souvent des principes lumineux sur différens points de Littérature, & les ca-

racteres bien tracés de nos principaux Auteurs; enfin, cette délicatesse de tact & de goût, qui fait tout voir, tout démêler & tout apprécier. Nous osons croire que le Recueil choisi, dont nous donnons ici le projet & l'idée, feroit peut-être plus d'honneur à l'Académie, que ses Détracteurs ne le voudroient.

NOTE XIII, *relative à la page 469, sur la réception de* CRÉBILLON *à l'Académie Françoise:*

CRÉBILLON pouvoit dire, comme il le fit dans son Discours de réception :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume,

malgré la petite satire passagere dont nous avons parlé dans son Eloge, & qu'il s'étoit permise long-temps auparavant contre ses ennemis, parce que cette satire avoit en effet moins de fiel que de gaîté; elle étoit d'ailleurs

ſi ancienne, il ſe la reprochoit ſi ſincérement, & ceux même qui en étoient l'objet la lui avoient pardonnée depuis ſi long-temps, que ſes Confreres & ſes Auditeurs l'oublierent entiérement le jour de ſa réception, pour applaudir au vers ſi noble que nous venons de citer, & à l'eſprit qui lui dictoit ce vers.

Il n'avoit de fiel ni dans ſa plume ni dans ſon ame, quoique dans ſes diſcours il appréciât quelquefois aſſez triſtement l'eſpece humaine. Nous avons dit dans ſon Eloge, qu'il paſſa pluſieurs années de ſa vie dans la retraite, entouré d'animaux, qui étoient ſon unique ſociété. Quand on lui demandoit le motif qui l'avoit déterminé à cette profonde ſolitude : *C'eſt*, répondoit-il, *que je connois les hommes*. Mais il le diſoit ſans amertume & avec le ſang froid d'un Philoſophe qui plaint ſes ſemblables d'être méchans, & qui, en craignant leur commerce, ne peut ſe réſoudre à les haïr.

NOTE XIV, *relative à la page 475, sur Crébillon le fils, & sur ses Romans.*

L'ÉLOGE que nous avons donné aux Ouvrages de Crébillon le fils, ne tombe que sur ses premiers Romans, bien supérieurs aux derniers, qui sont même indignes de l'Auteur. On peut ajouter que dans les meilleurs Romans de cet Écrivain, le style prête beaucoup à la censure, & que le dessin y est bien préférable au coloris.

Le peu de succès des Romans que Crébillon le fils mit au jour dans ses dernieres années, & qu'il croyoit pour le moins égaux à ses premiers Ouvrages, lui donna de l'humeur contre cette *Philosophie*, qu'on accuse aujourd'hui de tout. Les amis de l'Auteur auroient dû lui représenter que la Philosophie n'étoit nullement coupable de la disgrace dont il se plaignoit, & que dans ses derniers Romans il n'avoit fait que répéter & affoiblir les tableaux qui

avoient plu dans les premiers; répétition d'autant plus fastidieuse, que ces premiers Romans eux mêmes avoient le défaut de ne peindre souvent que des mœurs locales & passageres; aussi le temps de la premiere faveur une fois passé, on les relisoit peu, même en ne lisant point du tout les mauvaises copies que l'Auteur en avoit redonnées: mais Crébillon le fils, qui, de son vivant, avoit vu baisser sa réputation, aimoit mieux s'en prendre au mauvais goût des Gens de Lettres, que d'en accuser le sien.

NOTE XV, *relative à la page 477, sur les honneurs rendus à* CRÉBILLON *après sa mort.*

LES Comédiens donnerent aux mânes de Crébillon un témoignage public & distingué de leur reconnoissance. Ils lui firent faire, dans l'église de S. Jean-de-Latran, un service solennel, où ils assisterent tous avec la décence la plus respectueuse. Toutes les

Académies, les Gens de Lettres les plus distingués, un grand nombre de personnes du plus haut rang, furent invités à cette cérémonie ; & l'assemblée fut aussi brillante que nombreuse. Ces malheureux Comédiens, excommuniés de leur paroisse, avoient choisi une église placée dans un lieu privilégié, pour y rendre, à l'abri des anathêmes, les derniers devoirs à la mémoire de leur illustre bienfaiteur. Le Curé, qui avoit eu l'imprudence de les recevoir, eut bientôt lieu de s'en repentir ; les Supérieurs Ecclésiastiques crierent au scandale, & peu s'en fallut qu'ils ne fissent revivre l'ancien appareil de la pénitence publique, pour y soumettre le profanateur.

Le mausolée que le Gouvernement voulut faire élever à Crébillon, ne fut point exécuté. Cet hommage n'auroit eu le mérite, ni de flatter celui qui en étoit l'objet, ni de mortifier, comme on l'auroit peut-être voulu, l'Auteur de *Zaïre*, qui pouvoit en espérer un semblable, mais qui n'étoit pas pressé de l'obtenir.

Nous devons apprendre ou rappeler au Public (car il faut faire honneur

à qui il appartient) que ce mausolée de Crébillon avoit été sollicité à la Cour par celui qui étoit alors Directeur général des bâtimens, frere de la protectrice déclarée de cet illustre Poëte tragique. C'est de quoi on sera convaincu par la lettre que ce Directeur adressa à Crébillon le fils, & dans laquelle on doit faire grace au style en faveur de l'objet.

A Fontainebleau, le 28 Octobre 1762.

» Je demanderai au Roi, Monsieur, » avec bien de l'empressement, que » Sa Majesté veuille bien m'autoriser » de faire faire, pour feu M. de Cré- » billon, un tombeau par l'un de nos » célebres Artistes, afin de transmettre » à la Postérité la haute estime dont » Sa Majesté a honoré ses rares ta- » lens. Je serai d'autant plus aise si » Elle m'y autorise, qu'en remplissant » vos désirs, je donnerai en même » temps un témoignage de mes sen- » timens sur sa célébrité, & une preuve » de la sincere amitié que je lui avois » vouée.

» J'ai l'honneur, &c. «

On peut voir encore par la lettre ſuivante, que le projet du mauſolée, abandonné ou négligé par ſes auteurs, fut changé, quelques années après, en un autre, qui n'a pas eu plus d'exécution.

A Verſailles, le 16 Janvier 1765.

» Depuis les premiers ordres, Monſieur, que le Roi a donnés pour faire ériger à feu M. votre pere un monument qui fût un témoignage éclatant de la protection dont Sa Majeſté honore les hommes célebres, Elle a conſidéré que le temple des Muſes étoit le lieu le plus convenable pour conſerver la mémoire de leurs plus chers favoris, & Elle a ordonné en conſéquence que le monument deſtiné à perpétuer la gloire de feu M. de Crébillon, ſeroit placé dans la Bibliotheque du Roi à Paris. Je ne perds pas un inſtant à vous annoncer cette nouvelle deſtination, & j'aurai toujours le même empreſſement pour tout ce qui pourra vous être agréable.

» J'ai l'honneur, &c. «

Nous avons parlé du caractere original donné par Crébillon à plusieurs de ses vers. On peut remarquer, par exemple, comme un de ces vers uniquement propres à l'Auteur, celui de *Catilina*, que tout le monde a retenu, & dans lequel l'abdication de Sylla est peinte avec une énergie si singuliere & si heureuse :

Abdique insolemment le pouvoir souverain.

Ce vers n'a certainement ni la physionomie de Racine, ni celle de Voltaire, ni celle même de Corneille, mais celle de Crébillon, dont on peut dire qu'il étoit le cachet. Tels sont encore ces deux vers si connus de *Rhadamiste*.

La Nature marâtre en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats;

& plusieurs autres que nous pourrions citer, & qui, si nous pouvons parler ainsi, ressemblent uniquement à Crébillon. Les vers qu'on va citer de la même Piece, ressemblent plus à Corneille. Pharasmane, qui vient de tuer

Rhadamiste son fils sans le connoître, dit en frémissant :

D'où vient que je frissonne, & quel est donc mon crime ?
Me serois-je mépris au choix de la victime ?
Ou le sang des Romains est-il si précieux,
Qu'on n'en puisse verser sans offenser les Dieux ?

Nous y joindrons ce que Rhadamiste mourant dit à son pere, sur l'ardeur avec laquelle ce pere malheureux l'a cherché dans la mêlée pour le percer de sa main, animé, sans le savoir, par la haine qu'il portoit *à son propre sang.*

Je vous l'ai vu poursuivre avec tant de courroux,
Que j'ai cru qu'en effet j'étois connu de vous.



NOTE XVI, *relative à la page 480, & aux suivantes, sur le caractere de nos principaux Auteurs tragiques* (1).

NOS faiseurs de Satires périodiques, qui louent Racine parce qu'il est mort, & qui l'auroient déchiré de son vivant, ont opposé à cette observation très-juste, les caracteres d'*Acomat* & de *Burrhus*, deux personnages *parfaitement vêtus*, si on les en croit, *à la Turque & à la Romaine*. Ils ont cru avoir gain de cause par cette objection, si futile, que M. de S. Lambert n'a pas même daigné la prévenir; le rôle d'*Acomat* n'est que celui d'un Ministre ambitieux & las d'obéir à ses Tyrans; le rôle de *Burrhus* n'est que celui d'un soldat vertueux dans une Cour corrompue; mais ôtez à

(1) Racine, a dit l'Auteur du Poëme des *Saisons*, n'a peint que les *Juifs*. (*Voyez l'Eloge de Crébillon.*)

Acomat ſon turban, & changez le nom de Burrhus en un autre; vous ne verrez plus en eux ni Turc ni Romain. *Horace*, *Cinna*, *Cornélie*, &c., voilà les Romains tels qu'ils étoient; *Mardochée*, *Joad*, *Abner*, voilà les Juifs.

On nous objectera peut-être que dans la Tragédie de *Britannicus*, Racine a pris *Tacite* pour modele, & que par conſéqûent il n'a pu manquer de peindre les Romains, au moins ceux du temps de Néron, en les deſſinant d'après le tableau qu'en a fait le plus grand Peintre de l'Antiquité. Nous répondrons que Racine a traduit en effet Tacite dans pluſieurs endroits de ſa Tragédie, mais qu'il ne nous a montré nulle part, comme cet incomparable Hiſtorien, le véritable eſprit national qui caractériſoit les Romains dans ces temps malheureux, ce fond d'amour pour la liberté, qui ſubſiſtoit encore & ſe débattoit ſous les chaînes de l'eſclavage, ce ſentiment de grandeur, que l'oppreſſion n'avoit pu entiérement étouffer; enfin la fierté de ce Peuple Roi, qui, tout avili qu'il étoit par ſes Tyrans, ſe regardoit toujours comme le maître

de l'Univers. On peut connoître la différence du pinceau de Racine & de celui de Tacite, par la maniere dont le Poëte a traduit un des passages de l'Historien. Burrhus, lorsqu'il vient instruire Agrippine de la mort subite de Britannicus, empoisonné à la table même de Néron, dit que la moitié des Courtisans épouvantée sortit en jetant des cris, & ajoute;

Mais ceux qui de la Cour ont un plus long usage,
Sur les yeux de César composent leur visage.

Racine, dans ces deux beaux vers, a voulu rendre le beau passage de Tacite : *At quibus altior intellectus, resistunt defixi, & Neronem intuentes.* Nous ne traduirons point ce passage; Tacite, affoibli par nous, perdroit trop au parallele. Mais si l'on ne sentoit pas la prodigieuse distance de l'expression fine, *Ceux qui de la Cour ont un plus long usage*, à l'expression profonde, *Quibus altior intellectus*, & du vers élégant, *Sur les yeux de César composent leur visage*, au tableau énergique, *Resistunt defixi, & Neronem intuentes*, on ne seroit digne (nous osons le dire) d'ap-

précier ni Tacite ni Racine. Les deux vers du Poëte sont d'un Courtisan raffiné de Louis XIV; le passage de Tacite est d'un Philosophe qui peint avec force des esclaves corrompus & penseurs, tels que l'étoient les Courtisans de Néron. On m'accusera peut-être de vouloir déprimer Racine; ma réponse sera courte : Je le relis sans cesse, je le sais par cœur, & je le regarde comme le plus parfait de nos Poëtes. Après cet aveu, il me sera permis d'ajouter, dussé-je être accusé d'une nouvelle héréсie, que dans la Tragédie d'*Othon*, très-inférieure à *Britannicus*, & même très-foible, je trouve encore quelquefois les Romains, que je voudrois trouver davantage dans la Piece admirable de Racine.

J'ajouterai cependant, en finissant cette note, une autre réflexion sur le passage si *vigoureux* de Tacite, traduit si *élégamment* par Racine dans *Britannicus*, & j'observerai, pour l'excuse, & peut-être même pour l'honneur du Poëte, que s'il eût traduit à la lettre ce beau passage sans développer un peu plus le sentiment secret des Courtisans de Néron, que

Tacite n'a fait qu'indiquer, la plus grande partie des Spectateurs auroit pu ne pas entendre l'Auteur, & que la beauté du tableau eût été perdue pour eux. On peut croire que Racine a très-bien fait de donner à la pensée profonde de l'Historien, l'étendue nécessaire pour être saisie par la multitude. Je me rappelle à cette occasion, qu'un Philosophe ayant assisté à la premiere représentation de la Tragédie de *Rome sauvée*, de M. de Voltaire, donnoit, en présence de l'Auteur, les plus grands éloges au beau récit que fait César du combat qui met fin à la conjuration; il étoit enchanté surtout de la justice rendue par César à tous ceux qui se sont signalés dans cette action; mais il auroit désiré, ajoutoit-il, que M. de Voltaire eût retranché ce vers:

Permettez que César ne parle point de lui.

On auroit dû, selon ce Philosophe, laisser au Spectateur le mérite de s'appercevoir de cette noble réticence, & d'en tenir compte au Héros sans qu'il prît le soin d'en avertir. *Certai-*

nement, reprit M. de Voltaire, *j'aurois ſupprimé ce vers qui vous fait peine, ſi tous les Spectateurs vous reſſembloient ; mais la preuve que j'ai bien fait de le laiſſer, c'eſt que vous êtes juſqu'ici le ſeul qui m'ayez fait cette objection.* Le Philoſophe fut frappé de la juſteſſe & de la fineſſe de cette réponſe, & convint ſans peine que M. de Voltaire connoiſſoit mieux que lui les effets de la perſpective théatrale.

En avouant que les Pieces de Crébillon ont preſque toutes un air de reſſemblance qui leur eſt commun, nous avons obſervé que les Pieces de Corneille & celles de M. de Voltaire ont au contraire le rare mérite de ne point ſe reſſembler. Mais dans M. de Voltaire, la différence des Pieces ſemble tenir davantage à la nature des ſujets qu'il a traités, & dans Corneille, à la maniere dont il a traité les ſiens. Si la Tragédie de *Brutus*, par exemple, n'a rien de commun avec celle de *Zaïre*, c'eſt parce que la ſcene de *Brutus* eſt à Rome, & celle de *Zaïre* à Jéruſalem, & que l'Auteur a ſu faire parler des perſon-

nage

nages ſi différens d'une maniere conforme à leur caractere, à leur Nation, & à leur Siecle. Corneille au contraire a mis pluſieurs fois ſur la Scene la même Nation, entre autres les Romains; mais les Pieces où il les fait agir & parler, n'en ont pas pour cela plus de reſſemblance les unes aux autres. Les Romains d'*Horace* ne ſont pas ceux de *Cinna*, ni les Romains de *Cinna* ceux de la *mort de Pompée*, parce qu'en effet les Romains n'étoient pas les mêmes à ces différentes époques.

Le génie de Crébillon, voué, pour ainſi dire, au genre ſombre & terrible, ſembloit y avoir été confiné & comme empriſonné par la Nature. Vouloit-il faire d'autres vers, même de ceux qu'on ſe permet & qu'on ſe pardonne dans la Société? il étoit au deſſous du médiocre; en cela bien différent de Voltaire, dont la Muſe a ſu ſe plier ſi heureuſement aux tons les plus oppoſés. On peut juger par la Chanſon ſuivante, citée apparemment comme la meilleure de Crébillon, du peu de talent qu'il avoit pour tout ce qui n'étoit pas Tragédie, même

pour le Madrigal, où tant de François ont réussi sans être de grands Poëtes.

Ta beauté toujours nouvelle,
Rend mon feu toujours nouveau;
J'aimerai jusqu'au tombeau
Mon aimable tourterelle;
Et si l'ame est immortelle,
Nos amours
Dureront toujours.





ÉLOGE
DE
JEAN-PIERRE
DE BOUGAINVILLE,
DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES;

Né à Paris le 1 *Décembre* 1722; *reçu le* 30 *Mai* 1754, *à la place de* PIERRE-CLAUDE NIVELLE DE LA CHAUSSÉE; *mort le* 15 *Janvier* 1763 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE

DE

PIERRE-CARLET

DE MARIVAUX (1);

Né à Paris en 1688; reçu le 24 Février 1743, à la place de l'Abbé HOUTTEVILLE; *mort le 12 Février* 1763.

LA famille de M. de Marivaux étoit originaire de Normandie, & avoit donné plusieurs Magiftrats au Parle-

(1) Cet Eloge eft plus long que celui des *Defpréaux*, des *Maffillons*, des *Boffuets*, & de plufieurs autres Académiciens, très-fupérieurs à M. de Marivaux. Le Lecteur en fera fans doute étonné, & l'Auteur avoue lui-même

ment de cette Province. Depuis, elle étoit descendue de la Robe à la Finance, & le pere de M. de Marivaux avoit possédé quelque temps un emploi pécuniaire à Riom en Auvergne. Le fils ne voulut être ni Magistrat, ni Financier; mais sans autre fortune & sans autre titre que ses talens, il a donné plus d'existence à son nom, que tous les Financiers & les Magistrats ses ancêtres.

L'histoire de ses premieres études n'est pourtant ni longue ni brillante (1); c'est au moins ce qu'ont prétendu certains Critiques, à la vérité bien mal

qu'il en est un peu honteux; mais il n'a pas le talent de faire cet article plus court. Les Ouvrages de M. de Marivaux sont en si grand nombre, les nuances qui les distinguent sont si délicates, son caractere même avoit des traits si variés & si fugitifs, qu'il paroît difficile de faire connoître en lui l'Homme & l'Auteur, sans avoir recours à une analyse subtile & détaillée, qui semble exiger plus de développemens, de détails, & par conséquent de paroles, que le portrait énergique & rapide d'un grand Homme ou d'un grand Ecrivain.

(1) Voyez la Note (a).

disposés en sa faveur. Ils l'ont accusé, très-injustement peut-être, mais avec toute l'expression du mépris, d'avoir ignoré le latin; ils lui passent de n'avoir pas su le grec; car les beaux-esprits de nos jours, peu jaloux pour eux-mêmes de ce mérite dont ils font peu de cas, ont l'indulgente équité de ne pas l'exiger de leurs semblables. Pour recevoir aujourd'hui dans la République des Lettres ce que M. de Marivaux lui-même appeloit en plaisantant, les *honneurs du Doctorat*, les preuves sont très-faciles, & la *fourrure* (c'est encore le terme dont il se servoit) extrêmement légere. » Cette parure mince & peu durable, » ajoutoit-il, remplace maintenant, » pour la double commodité des pré- » tentions & de la paresse, l'étoffe » un peu épaisse sans doute, mais » riche & solide, dont se couvroient » de pied en cap nos laborieux de- » vanciers «. Quoi qu'il en soit, l'impossibilité où s'est trouvé M. de Marivaux, si nous en croyons ses Détracteurs, de se nourrir dès son enfance du lait pur & substantiel de la saine antiquité, est la cause fâcheuse à la-

quelle ils attribuent cette étrange maniere d'écrire, qui lui a mérité de si fréquens & de si justes reproches. Peut-être seroit-il permis d'opposer à cette assertion, avec toute la modestie de l'ignorance, l'exemple de tant de femmes, qui ne sachant ni latin ni grec, écrivent & s'expriment avec le naturel le plus aimable, & pourroient donner d'excellentes leçons de style & de goût à plus d'un orgueilleux & pesant Littérateur. Mais nous pouvons d'ailleurs assurer que notre Académicien, quand il auroit su par cœur Cicéron & Virgile, n'auroit jamais regardé ces grands Maîtres comme les siens; le genre d'esprit que la Nature lui avoit donné, ne lui permettoit ni d'écrire ni de penser comme un autre, soit ancien, soit moderne. *J'aime mieux*, disoit-il quelquefois avec la naïveté de son caractere & la singularité de son style, *être humblement assis sur le dernier banc dans la petite troupe des Auteurs originaux, qu'orgueilleusement placé à la premiere ligne dans le nombreux bétail des singes littéraires.* Cependant, quoiqu'il se piquât de ne rien

emprunter ni aux vivans ni aux morts, il faisoit du moins l'honneur à son Siecle de le préférer à ceux d'Alexandre & d'Auguste, par cette raison singuliere, mais, selon lui, très philosophique, que chaque Siecle devoit ajouter à ses propres richesses celles de tous les Siecles précédens; principe avec lequel on préféreroit Grégoire de Tours à Tacite, Fortunat à Horace, & Vincent Ferrier à Démosthene (1).

Ami intime, & bientôt complice de deux grands héréſiarques en Littérature, la Motte & Fontenelle, M. de Marivaux fit comme les Disciples de Luther, qui, dans leur licence hétérodoxe, allerent beaucoup plus loin que leur Maître. Il poussa l'irrévérence pour le *divin Homere* (car il affectoit de l'appeler toujours de la sorte), jusqu'à le travestir comme Scarron avoit fait Virgile; mais si c'est l'intention, suivant l'apophtegme des Casuistes, qui constitue la grièveté de la faute, la différence étoit bien grande

(1) Voyez la Note (*b*).

entre les deux coupables. Le travestisseur de l'Enéïde, très-éloigné du projet criminel de rabaisser cet immortel Ouvrage, & ne voulant que s'égayer par un tour de force burlesque pour oublier ses maux, ressembloit, si on peut hasarder ce parallele, à ces libertins croyans, qui se permettent des impiétés dans la débauche. Le travestisseur d'Homere, ennemi déclaré & blasphémateur intrépide de l'Iliade, pouvoit être comparé à ces incrédules endurcis, qui, en attaquant le culte public, outragent avec audace ce qu'ils ont le malheur de mépriser (1).

Nous avons cru qu'il importoit à sa mémoire, de faire ici de bonne grace, & pour lui & pour nous-mêmes, une espece d'amende honorable de ce forfait littéraire, afin que la Critique, fléchie & désarmée par cette confession, nous permette de ne plus parler, dans le reste de cet Eloge, que des Ouvrages qui l'ont rendu vraiment estimable. Nous n'ignorons pas cepen-

(1) Voyez la Note (c).

dant qu'il nous ſera bien difficile encore d'apprécier M. de Marivaux au gré des inexorables zélateurs du bon goût; ils ne nous pardonneroient pas de nous exprimer froidement ſur l'étrange néologiſme qui dépare même ſes meilleures Productions : ainſi, en réclamant pour lui & pour ſon Hiſtorien, une indulgence dont ils ont également beſoin l'un & l'autre, nous pouvons dire à la redoutable Aſſemblée qui nous écoute, ce que Cicéron diſoit à ſes Juges dans une affaire épineuſe : *Intelligo, Judices, quam ſcopuloſo difficilique in loco verſer. Je ſens combien la route où je m'engage eſt difficile & haſardeuſe* (1).

Nous avons à conſidérer deux Ecrivains dans M. de Marivaux, l'Auteur dramatique & l'Auteur de Romans. Ce détail ſera bien moins hiſtorique que littéraire : nous ſerons forcés, non ſans quelque regret, d'y mettre, comme l'Auteur dans ſes Ouvrages, plus de diſcours que d'action, & plus

(1) Cet Eloge étoit deſtiné à être lu dans une des Aſſemblées publiques de l'Académie.

de réflexions que de faits. Heureux si dans cet examen nous évitons, pour nos Auditeurs & pour nous-mêmes, l'écueil d'une discussion trop métaphysique ; qualité dangereuse, qui entraîne presque nécessairement après elle ce redoutable ennui, si mortel aux Ouvrages, & si funeste aux Auteurs (1).

La premiere Piece de M. de Marivaux fut une entreprise & presque une folie de jeune homme. A l'âge de dix-huit ans, il se trouva dans une société où l'on exaltoit beaucoup le talent de faire des Comédies. La conversation à laquelle il assistoit, bornée sans doute à d'insipides lieux communs sur les Auteurs dramatiques, ne lui donna pas une idée fort effrayante du talent qu'il entendoit louer avec un si froid enthousiasme ; il osa dire que ce genre d'Ouvrage ne lui paroissoit pas si difficile ; on rit, & on le défia de le tenter. Peu de jours après, il apporta à cette société une longue Comédie en un acte, intitulée

(1) Voyez la note (d).

le *Pere prudent*, qu'il avoit même écrite en vers (1), pour remplir plus complétement la gageure; mais satisfait d'avoir répondu si lestement au défi qu'on avoit osé lui faire, il se garda bien de donner sa Comédie au Théatre, pour ne pas *perdre en public*, disoit-il, *le pari qu'il avoit gagné en secret*. Il fit mieux encore que de sacrifier ce premier enfant de sa plume, avec un courage presque héroïque dans un jeune Ecrivain; il voulut essayer long-temps ses forces dans le silence, avant de les exercer au grand jour (2); & bien éloigné de la présomption si souvent punie de tant d'avortons tragiques ou comiques, qui viennent naître & mourir au même instant sur la Scene, M. de Marivaux ne s'y montra qu'à trente-deux ans, près de quinze années après qu'il eut condamné à l'obscurité sa premiere Comédie. Il est vrai qu'il parut au Théatre dans tout l'appareil possible; car sa premiere Piece fut une Tragédie, la *mort d'Annibal*.

---

(1) Voyez la Note (*e*).

(2) Voyez la Note (*f*).

Il y peignoit avec intérêt le courage & la fierté de ce grand homme, encore redoutable aux Romains, même après en avoir été vaincu, & bravant jusqu'au dernier soupir leur politique altiere & insidieuse; mais si dans cette peinture le dessin avoit de la vérité, le mouvement & le coloris y manquoient. Annibal n'y étoit, pour ainsi dire, qu'un Héros malade & languissant, qui conservoit encore au fond de son ame toute sa grandeur, mais à qui la force manquoit pour l'exprimer (1). Aussi l'Auteur, faisant lui-même, si l'on peut parler ainsi, son examen de conscience dramatique & poétique, reconnut que le caractere de son esprit, plus porté à la finesse qu'à la force, lui interdisoit la Tragédie, & il suivit avec docilité ce sage conseil de la Nature.

Il fit néanmoins encore une légere faute en ce genre, par son Eloge imprimé du *Romulus* de la Motte, qu'il mit sans façon au nombre des chef-d'œuvres du Théatre. Cet Eloge ref-

(1) Voyez la Note (g).

sembloit à tant d'Oraisons funebres, où le Panégyriste trouve dans le Héros défunt mille qualités dont le Public ne se doutoit pas (1). Il cessa bientôt de louer des Tragédies médiocres, comme il avoit cessé d'en faire, & se livra entiérement au genre comique. Accueilli souvent & long-temps sur les deux Théatres, ses succès furent encore plus brillans & plus soutenus sur la Scene Italienne que sur la Scene Françoise; & cette préférence eut plusieurs causes. Le Public, jaloux sans doute de conserver au Théatre François la supériorité que toute l'Europe lui accorde, juge avec rigueur tous ceux qui se présentent pour en soutenir la gloire, tandis qu'il accueille, avec une indulgence quelquefois excessive, ceux qui se montrant à lui *sur tout autre Théatre*, ne lui laissent voir que le desir sans prétention de l'amuser un moment. Cette indulgence peut même dégénérer (les exemples en sont récens) en une faveur ridiculement pro-

(1) Voyez la note (*k*).

tituée au genre le plus vil, humiliante pour la Nation aux yeux des Etrangers, & dont elle s'excuse auprès d'eux en rougissant, mais sans être corrigée pour l'avenir (1). M. de Marivaux fut donc traité au Théatre Italien avec la même bienveillance que ses autres Confreres, quoique l'Auteur, incapable de changer de goût & de style, n'eût pas l'intention de paroître devant les Spectateurs, plus en négligé sur la Scene étrangere que sur la Scene nationale; mais il dut encore à une autre circonstance la continuité de ses succès à ce Spectacle. Il y trouva des Acteurs plus propres à le seconder que les Comédiens François; soit que le génie souple & délié de la Nation Italienne la rendît plus capable de se prêter aux formes délicates que la représentation de ses Pieces paroissoit exiger; soit que des Acteurs étrangers, moins faits à notre goût & à notre Langue, & par-là moins confians dans leurs talens & dans leurs lumieres, se montrassent plus dociles

(1) Voyez la Note (i).

aux leçons de l'Auteur, & plus disposés à saisir dans leur jeu le caractere qu'il avoit voulu donner à leur rôle.

Parmi ces Acteurs, M. de Marivaux distinguoit sur-tout la fameuse Sylvia, dont il louoit souvent, avec une espece d'enthousiasme, le rare talent pour jouer ses Pieces. Il est vrai qu'en faisant l'éloge de cette Actrice, il faisoit aussi le sien sans y penser; car il avoit contribué à la rendre aussi parfaite qu'elle l'étoit devenue; mais il est vrai aussi (& cette circonstance est peut-être à l'honneur de l'un & de l'autre) qu'il n'avoit eu qu'une seule leçon à lui donner. Peu content de la maniere dont elle avoit rempli le premier rôle qu'il lui confia, mais prévoyant sans doute avec quelle perfection elle pouvoit s'en acquitter, il se fit présenter chez elle par un ami, sans se faire connoître, & après avoir donné à l'Actrice tous les éloges préliminaires que la bienséance exigeoit, il prit le rôle sans affectation, & en lut quelques endroits avec tout l'esprit & toutes les nuances qu'un Ecrivain tel que lui pouvoit y désirer.

Ah ! Monſieur, s'écria-t-elle, *vous êtes l'Auteur de la Piece*; dès ce moment, elle devint au Théatre M. de Marivaux lui-même, & n'eut plus beſoin de ſes conſeils.

Il n'en étoit pas ainſi de la célebre le Couvreur, qui jouoit dans les Pieces de M. de Marivaux au Théâtre François, des rôles du même genre que ceux de Mademoiſelle Sylvia au Théatre Italien. On a pluſieurs fois ouï dire à l'Auteur, que dans les premieres repréſentations, elle prenoit aſſez bien l'eſprit de ces rôles déliés & métaphyſiques; que les applaudiſſemens l'encourageoient à faire encore mieux s'il étoit poſſible; & qu'à force de mieux faire elle devenoit précieuſe & maniérée (1). On ſera ſans doute un peu étonné d'apprendre que M. de Marivaux, ſi éloigné de la ſimplicité dans ſes Comédies, la prêchât ſi rigoureuſement à ſes Acteurs. Mais cette ſimplicité, du moins apparente, étoit plus néceſſaire au jeu de ſes Pieces qu'on ne ſeroit d'abord tenté de le croire.

---

(1) Voyez la Note (*k*).

Presque toutes, comme on l'a dit, sont des *surprises de l'Amour*; c'est-à-dire, la situation de deux personnes qui s'aimant & ne s'en doutant pas, laissent échapper par tous leurs discours, ce sentiment ignoré d'eux seuls, mais très-visible pour l'indifférent qui les observe. Il faut donc, comme le disoit très-bien M. de Marivaux lui-même, que les Acteurs ne paroissent jamais *sentir la valeur de ce qu'ils disent*, & qu'en même temps les Spectateurs la sentent & la démêlent à travers l'espèce de nuage dont l'Auteur a dû envelopper leurs discours. *Mais*, disoit-il, *j'ai eu beau le répéter aux Comédiens, la fureur de montrer de l'esprit a été plus forte que mes très-humbles remontrances, & ils ont mieux aimé commettre dans leur jeu un contre-sens perpétuel, qui flattoit leur amour-propre, que de ne pas paroître entendre finesse à leur rôle.* Un seul Acteur lui fit une objection pressante : *Je jouerai*, lui dit-il, *mon rôle d'Amant aussi bêtement qu'il vous conviendra; mais me répondez-vous que le Parterre, & peut-être la moitié des Loges, m'entendent?*

Gardez-vous, & nous aussi, de supposer à nos Spectateurs une intelligence qu'ils n'ont pas; nous leur ferions un honneur dangereux pour nous, & peu flatteur pour eux, qui n'en sçauroient rien. Eh bien! lui dit M. de Marivaux, *continuons donc, pour être applaudis, vous de mal jouer, moi de le souffrir; & pensons tous deux, mais sans nous en vanter, comme cet Orateur, qui se voyant applaudi par une multitude nombreuse, demanda s'il avoit dit quelque sottise* (1).

Cette éternelle *surprise de l'Amour*, sujet unique des Comédies de M. de Marivaux, est la principale critique qu'il ait essuyée sur le fond de ses Pieces; car nous ne parlons point encore du style: on l'accuse, avec raison, de n'avoir fait qu'une Comédie en vingt façons différentes, & on a dit assez plaisamment, que si les Comédiens ne jouoient que les Ouvrages de Marivaux, ils auroient l'air de ne point changer de Pieces. Mais

(1) Voyez la Note (*l*).

on doit au moins convenir que cette ressemblance est, dans sa monotonie, aussi variée qu'elle le puisse être, & qu'il faut une abondance & une subtilité peu commune, pour avoir si souvent tourné, avec une espece de succès, dans une route si étroite & si tortueuse. Il se savoit gré d'avoir le premier frappé à cette porte, jusqu'alors inconnue au Théatre. *Chez mes Confreres*, disoit-il (& on reconnoîtra bien ici son langage), *l'Amour est en querelle avec ce qui l'environne, & finit par être heureux, malgré les opposans; chez moi, il n'est en querelle qu'avec lui seul, & finit par être heureux malgré lui. Il apprendra dans mes Pieces à se défier encore plus des tours qu'il se joue, que des piéges qui lui sont tendus par des mains étrangeres.* Cette guerre de chicane, si nous pouvons parler ainsi, que l'Amour se fait à lui-même dans les Pieces de notre Académicien, & qui finit brusquement par le mariage, dès l'instant même où les Acteurs se sont éclaircis sur leurs sentimens mutuels, a fait dire encore que ses amans s'aiment le plus tard qu'ils peuvent, &

ſe marient le plus tôt qu'il eſt poſſible. Mais les Auteurs de cette critique ou de cette plaiſanterie, auroient dû ajouter, que dans cet amour qui s'ignore, & qui peu à peu ſe découvre à lui-même, l'Auteur ſait ménager avec art la gradation la plus déliée, quoique très-ſenſible au Spectateur. Cette gradation donne à ſes Comédies une ſorte d'intérêt de curioſité; elles ſont, il eſt vrai, ſans action proprement dite, parce que tout s'y paſſe en diſcours bien plus qu'en intrigue; cependant, ſi l'action d'une Piece conſiſte, au moins en partie, dans la marche & le progrès des ſcenes, on peut dire que celles de M. de Marivaux n'en ſont pas tout-à-fait dépourvues.

Il ſentoit pourtant, ou plutôt il avouoit cet air de famille qu'on reprochoit à ſes Pieces; & il s'en eſt juſtifié comme il a pu, mais une ſeule fois & dans une courte Préface; car il avoit trop d'eſprit pour multiplier, à l'exemple de tant d'Auteurs, ces petits plaidoyers de la vanité, ſi peu propres à les faire abſoudre; il étoit encore plus éloigné de la prétention, ſi commune aux Ecrivains dramati-

ques, de faire, à la tête de leurs Pieces, une poétique accommodée à leurs minces Productions, & d'ériger en modeles de bon goût les insultes qu'ils ont faites au bon sens; mais il vouloit, disoit-il, *mettre une fois seulement son procès sur le bureau & sous les yeux des Juges, pour n'être pas condamné par défaut.* Son apologie est courte, mais subtile, & digne de lui; bien loin de passer condamnation sur le défaut dont on l'accuse, il soutient qu'un Auteur ne sçauroit mettre plus de diversité dans ses sujets, qu'il en a mis dans les siens. *Dans mes Pieces*, dit-il, *c'est tantôt un amour ignoré des deux amans, tantôt un amour qu'ils sentent & qu'ils veulent se cacher l'un à l'autre, tantôt un amour timide, qui n'ose se déclarer, tantôt enfin un amour incertain & comme indécis, un amour à demi né, pour ainsi dire, dont ils se doutent sans en être bien sûrs, & qu'ils épient au dedans d'eux-mêmes avant de lui laisser prendre l'essor. Où est en tout cela cette ressemblance qu'on ne cesse de m'objecter?*

Mais si l'Amour, comme l'Auteur le prétend, *ne se cache pas de la même*

maniere dans ses Comédies, c'est toujours un amour qui se cache ; & malheureusement le gros des Spectateurs, qui ne peut y regarder de si près, n'est frappé que de cette ressemblance, sans daigner remarquer que l'Amour *se cache diversement*, & sans savoir par conséquent aucun gré à l'Auteur d'avoir saisi & peint ces différences fugitives. Tel est le jugement, ou plutôt l'instinct de cette multitude, qui ne va pas au Théatre pour observer au microscope les fibres du cœur humain, mais pour en voir à découvert les mouvemens & les ressorts, qui n'apperçoit, dans ces dissections subtiles, que des redites monotones & fastidieuses, & à laquelle pourtant tout Auteur dramatique est condamné à plaire (1), puisqu'il se l'est donnée pour Juge.

Le style peu naturel & affecté de ces Comédies, a essuyé plus de critiques encore que le fond des Pieces mêmes, & avec d'autant plus de justice, que ce singulier jargon, tout à la

(1) Voyez la Note (*m*).

fois précieux & familier, recherché & monotone, eſt, ſans exception, celui de tous ſes perſonnages, de quelque état qu'ils puiſſent être, depuis les Marquis juſqu'aux Payſans, & depuis les Maîtres juſqu'aux Valets (1). Mais l'Auteur ſoutient encore que le Public s'eſt mépris à ce ſujet. *On croit*, dit-il, *voir par-tout le même genre de ſtyle dans mes Comédies, parce que le dialogue y eſt par-tout l'expreſſion ſimple des mouvemens du cœur; la vérité de cette expreſſion fait croire que je n'ai qu'un même ton & qu'une même langue; mais ce n'eſt pas moi que j'ai voulu copier, c'eſt la Nature, & c'eſt peut-être parce que ce ton eſt naturel, qu'il a paru ſingulier.* Ce paſſage, plus ſingulier peut-être encore que le ſtyle de l'Auteur, eſt un exemple frappant de l'illuſion qu'un homme d'eſprit a l'adreſſe ou le malheur de ſe faire à lui-même ſur ſes défauts les plus ſenſibles. Il eſt vrai que cette illuſion avoit moins en lui pour principe un amour-propre qui s'aveugle,

(1) Voyez la note (*n*).

que l'erreur où il étoit de très-bonne foi sur la maniere d'être qui lui étoit propre ; il croyoit être naturel dans ses Comédies, parce que le style qu'il prête à ses Acteurs, est celui qu'il avoit lui-même, sans effort comme sans relâche, dans la conversation. S'il ne pouvoit se résoudre à dire simplement les choses même les plus communes, du moins la facilité avec laquelle il parloit de la sorte, sembloit demander grace pour ses Ecrits, parce qu'on pouvoit croire à sa brillante & abondante volubilité, qu'il parloit, en quelque sorte, sa Langue maternelle, & qu'il lui auroit été impossible de s'exprimer autrement quand il l'auroit voulu. On croit entendre dans ses Pieces, des Etrangers de beaucoup d'esprit, qui, obligés de converser dans une Langue qu'ils ne savent qu'imparfaitement, se sont fait de cette Langue & de la leur un idiome particulier, semblable à un métal imparfait, mais faussement éclatant, qui auroit été formé par hasard de la réunion de plusieurs autres.

Cependant, à travers ces conversations si peu naturelles, le cœur parle

quelquefois un moment ſon vrai langage. Nous citerons pour exemple les ſcenes de la *Mere confidente*, entre Madame Argante & ſa fille. Dans ces ſcenes, une jeune perſonne qui aime, mais qui craint de donner trop d'entrée dans ſon ame à un ſentiment d'où pourroit naître ſon malheur, fait confidence à ſa mere, comme à ſa meilleure & à ſa plus digne amie, de ce ſentiment qu'elle chérit & qu'elle redoute, & trouve dans la bonté, dans la prudence, dans les conſeils de cette mere ſage & vertueuſe, les ſecours & l'appui que ſa ſituation lui rend néceſſaires. Il eſt vrai que dans ces ſcenes touchantes, où la Nature développe toute ſa naïveté d'une part, & toute ſa tendreſſe de l'autre, M. de Marivaux n'a pu réſiſter à la tentation de ſe montrer encore quelquefois, mais auſſi rarement, & auſſi peu qu'il lui eſt poſſible. Il ſemble qu'il ait voulu ſeulement laiſſer dans ces ſcenes l'empreinte légere de ſon cachet, dont nous conviendrons qu'elles auroient pu ſe paſſer.

A l'exception de quelques ſcenes de cette eſpece, il y a, dans toutes

les Comédies de notre Académicien, plus à ſourire qu'à s'attendrir, & plus de fineſſe que d'intérêt. Le Parterre du dernier ſiecle, qui donna au Sonnet du Miſanthrope de ſi mal-adroits applaudiſſemens, n'auroit rien compris au genre de M. de Marivaux; notre Parterre ſe pique d'une plus ſubtile intelligence, & ce progrès des lumieres ou de la vanité a prolongé la vie à ſes Pieces de Théatre. Les Spectateurs, tout ſurpris qu'ils ſont de la Langue que l'Auteur parle, ſe ſentent diſpoſés à lui pardonner, parce qu'en le devinant, ils ſe croient autant d'eſprit que lui; & les bons Juges même, qui ne peuvent ſe déterminer à l'abſoudre, le traitent au moins comme ces coupables qu'on ne condamne pas ſans regret, & dont on voudroit adoucir la Sentence. Peut-être, s'il eût vécu juſqu'au moment où nous ſommes, auroit-il pu jouir d'une conſolation plus douce encore pour ſon amour-propre. Peut-être la bizarrerie de ſon néologiſme, ſi éloigné de la Langue commune, lui auroit-elle procuré la ſatisfaction de s'entendre appeler homme de génie par les ſuprêmes Ariſtar-

ques, qui honorent si libéralement de ce nom les Productions les plus opposées aux vrais principes des Arts; les plus éloignées du vrai caractere propre à chaque genre, les plus discordantes avec les bons modeles; des chimeres prétendues ingénieuses ou philosophiques; & des idées creuses soi-disant profondes, revêtues d'un style de Rhéteur ou d'Ecolier, qu'on appelle de l'éloquence & quelquefois du sublime; enfin le charlatanisme en tout genre, étalant avec un jargon bizarre, qu'on prend pour de l'imagination, la marchandise qu'il veut faire valoir ou pour son compte, ou pour celui des autres. Aussi, pour le dire en passant, M. de Voltaire, peu de temps avant sa mort, s'est-il félicité plus d'une fois en notre présence, d'avoir pour contemporains *tant d'hommes de génie*, sans compter, ajoutoit-il, les grands Juges qui leur font présent de ce titre, sous la condition secrete de le partager avec eux. Rien, disoit Moliere il y a plus de cent années, n'est devenu à si bon marché que le bel-esprit; rien, diroit aujourd'hui ce grand

homme, n'eſt à ſi bon-marché que le génie.

Les Romans de M. de Marivaux, ſupérieurs à ſes Comédies par l'intérêt, par les ſituations, par le but moral qu'il s'y propoſe, ont ſur-tout le mérite, avec des défauts que nous avouerons ſans peine, de ne pas tourner, comme ſes Pieces de Théatre, dans le cercle étroit d'un amour déguiſé, mais d'offrir des peintures plus variées, plus générales, plus dignes du pinceau d'un Philoſophe (1). On y voit les raffinemens de la coquetterie, même dans une ame neuve & honnête; les replis de l'amour-propre juſque dans le ſein de l'humiliation; la dureté révoltante des bienfaiteurs, ou leur pitié, plus humiliante encore; le manége de l'hypocriſie, & ſa marche tortueuſe; l'amour concentré dans le cœur d'une dévote, avec toute la violence & toute la fauſſeté qui en eſt la ſuite (2): enfin, ce que M. de Marivaux a ſur-tout tracé d'une

(1) Voyez la Note (*o*).

(2) Voyez la Note (*p*).

maniere supérieure, la fierté noble & courageuse de la vertu dans l'infortune, & le tableau consolant de la bienfaisance & de la bonté dans une ame pure & sensible (1). L'Auteur n'a pas dédaigné de peindre jusqu'à la sottise du peuple ; sa curiosité sans objet, sa charité sans délicatesse, son inepte & offensante bonté, sa dureté compatissante ; & rien n'est peut-être plus vrai dans aucun Roman, que la pitié cruelle de Madame du Tour pour Marianne, à qui elle enfonce innocemment le poignard à force de se montrer sensible pour elle. Il faut pourtant convenir que M. de Marivaux, en voulant mettre dans ses tableaux populaires trop de vérité, s'est permis quelques détails ignobles, qui détonnent avec la finesse de ses autres desseins ; mais cette finesse, qu'on nous permette ici un terme de l'Art, demande grace pour ses *bambochades*, & le Peintre du cœur humain efface le Peintre du peuple. Nous avouerons en même temps, que les tableaux

(1) Voyez la Note (*q*).

même qu'il fait des passions, ont en général plus de délicatesse que d'énergie ; que le sentiment, si l'on peut s'exprimer de la sorte, y est plutôt peint *en miniature*, qu'il ne l'est à *grands traits* ; & que si M. de Marivaux, comme l'a très-bien dit un Ecrivain célebre, connoissoit tous les sentiers du cœur, il en ignoroit les grandes routes. Pour exprimer la recherche minutieuse avec laquelle l'Auteur parcourt & décrit tous ces sentiers, une femme d'esprit employoit, il n'y a pas long-temps, une comparaison ingénieuse, quoique familiere. *C'est un homme*, disoit-elle, *qui se fatigue & qui me fatigue moi-même, en me faisant faire cent lieues avec lui sur une feuille de parquet.* Mais il faut observer que si l'Auteur fait tant de chemin dans ce petit espace, ce n'est pas précisément en repassant par la même route, c'est en traçant des lignes très-proches les unes des autres, & cependant très-distinctes pour qui sait les démêler ; espece de mérite qu'on peut comparer, si l'on veut, à celui de ces Maîtres d'écriture, qui ont l'art d'enfermer un long

discours dans un cercle fort étroit, & qui bornent leur talent à ne pouvoir être lus qu'avec la loupe (1).

Le défaut de naturel qu'on reproche à son style, est plus frappant encore dans ses Romans que dans ses Pieces de Théatre; malgré le penchant irrésistible qui l'entraînoit vers cette maniere d'écrire, il a senti qu'il devoit s'y livrer avec plus de ménagement sur la Scene, où il avoit des Spectateurs de tous les états, que dans ses Romans, où il devoit avoir des Lecteurs plus choisis; il a bravé la censure du cabinet avec plus de courage que celle du Théatre; & (pour employer encore plus ses expressions) il a voulu, même dans la Langue qu'il parloit, distinguer l'esprit qui *n'est bon qu'à être dit, d'avec celui qui n'est bon qu'à être lu.* Mais un autre inconvénient de cet esprit & de ce style, c'est d'entraîner l'Auteur dans une suite continue & fatigante de réflexions, qui, tout ingénieuses qu'elles peuvent être, ralentissent l'action & refroidis-

(1) Voyez la Note (*r*).

sent la marche. C'est ce qui a fait dire à un de ses Critiques, dans un Roman où il fait parler une Taupe avec le style de Marivaux : *Avançons, Taupe, mon amie ; des faits, & point de verbiage.*

Ce défaut d'action néanmoins se fait plus supporter dans ses Romans que dans ses Pieces, parce que l'action, dans un Roman, n'est pas exigée avec la même rigueur qu'au Théatre ; parce que le plaisir du Spectacle tient plus à l'intérêt & au moment, celui des Romans à la réflexion & aux détails ; parce qu'enfin la lecture n'exige pas, comme le Théatre, une attention continue, qu'elle se quitte & se reprend comme on le veut, sans étude & sans fatigue ; que son principal mérite est de faire sentir & penser, & qu'on ne peut refuser ce dernier éloge aux Romans dont nous parlons (1).

Aussi prend-on assez de plaisir à cette lecture, pour regretter que ni *Marianne*, ni le *Paysan parvenu*, n'aient été achevés par l'Auteur. On a fort

---

(1) Voyez la Note (*f*).

reproché à M. de Marivaux cet excès de pareſſe; mais c'étoit tout au plus la pareſſe d'achever, & non pas de produire : le grand nombre de ſes Ouvrages prouve que la négligence dont on l'accuſoit, n'étoit pas chez lui, comme chez beaucoup d'autres, l'excuſe & le maſque de l'impuiſſance. Cette négligence prétendue tenoit à une autre cauſe, au fond d'inconſtance qu'il avoit dans le caractere, & qui ſe répandant ſur ſon travail, le forçoit à courir d'objets en objets. La vivacité de ſon eſprit s'attachoit promptement à tout ce qui ſe préſentoit à elle; ſa maniere de voir lui faiſoit ſaiſir dans chaque ſujet le côté piquant, & ſa facilité d'écrire lui fourniſſoit le moyen de le peindre; dès-lors l'objet ancien qui l'avoit occupé, étoit ſacrifié ſans regret à l'objet nouveau.

Quelques malheureux Ecrivains qui ſe ſont chargés, ſans qu'on les en priât, de finir les Romans de M. de Marivaux, ont eu, dans cette entrepriſe, un ſuccès digne de leurs talens. Nous ne devons pourtant pas confondre avec eux Madame Riccoboni, qui, par une eſpece de plaiſanterie & de

gageure, a essayé de continuer Marianne en imitant le style de l'Auteur. On ne sçauroit porter plus loin la vérité de l'imitation; mais Madame Riccoboni s'est contentée avec raison de ce léger essai de son talent en ce genre; elle a trop à gagner en restant ce qu'elle est, pour se revêtir d'un autre personnage que le sien. Avant elle, l'Auteur d'un autre Roman, comme nous l'avons dit, avoit déjà contrefait le style de M. de Marivaux, & si parfaitement, que l'Auteur lui-même en fut la dupe. Il crut (car personne n'étoit plus aisé à tromper) qu'on avoit voulu rendre hommage à sa maniere d'écrire; il eut bientôt le malheur d'être désabusé, & ne pardonna pas à son Critique cette double injure, ou plutôt il ne l'oublia jamais, car il étoit sans fiel, mais non pas sans mémoire.

Nous terminerions ici le détail de ses Ecrits, si nous n'avions encore un mot à dire de son *Spectateur*, celui de ses Ouvrages peut-être où il a mis le plus d'esprit, le plus de variété, le plus de traits, & où même il a le plus outré les défauts ordinaires de

son langage. Cet Ouvrage périodique, soit justice, soit fatalité, ne reçut qu'un accueil médiocre, & l'Auteur l'abandonna bientôt. Son pinceau s'y est exercé sur bien plus d'objets encore que dans ses Romans & dans ses Pieces de Théatre. Il y peint, sous diverses images, souvent piquantes & agréables, les manéges de l'ambition, les tourmens de l'avarice, la perfidie ou la lâcheté des amis, l'ingratitude des enfans & l'injustice des peres, l'insolence des riches, la tyrannie des Protecteurs. On a recueilli plusieurs de ces peintures dans la collection qui a pour titre, *Esprit de Marivaux*, collection faite avec plus de discernement & de goût, que tant d'*esprits* de nos grands Ecrivains, souvent recueillis par des hommes qui n'en avoient guere. Parmi ces morceaux intéressans, on doit sur-tout distinguer la lettre d'un pere sur l'ingratitude de son fils. Cette lettre, pleine de la sensibilité la plus touchante & la plus vraie, est peut-être le meilleur Ouvrage de M. de Marivaux, quoique, par malheur pour lui, ce soit un des moins connus. L'ame honnête & tendre

d'un pere affligé, s'y montre avec tant d'intérêt & de vertu, l'expression de sa douleur est si naturelle & d'une éloquence si simple, qu'on seroit tenté de croire cette lettre d'une main étrangere, si l'Auteur n'eût pas été le plus incapable de tous les hommes de se faire honneur du travail d'autrui.

Les Etrangers, dit on, & sur tout les Anglois, font le plus grand cas des Ouvrages de M. de Marivaux. Ils lui accordent toute l'estime dont ils peuvent gratifier un Auteur François, parce qu'ils ne voient en lui que l'esprit qu'il a mis dans ses Ouvrages; les défauts de son style ne sont pas faits pour les frapper aussi vivement que nous, au moins quand ils ne savent notre Langue qu'autant qu'il le faut pour trouver des graces où des yeux plus exercés ne verroient que de l'affectation. On pourroit donner une raison plus détournée, mais peut-être encore plus réelle, du suffrage accordé à M. de Marivaux par les Etrangers. Comme l'Auteur ne parle pas le françois ordinaire, ils croient, en l'entendant, avoir fait beaucoup de progrès dans notre Langue, & lui

ſavent gré de les avertir de ce progrès ; ils le liſent à peu près comme un Erudit lit un Auteur Grec ou Latin difficile à traduire ; ils ſe félicitent d'en avoir bien pénétré le ſens, & l'Ecrivain profite de la ſatisfaction que cette lecture fait éprouver à leur amour-propre. Une Princeſſe Allemande fit inſérer, il y a pluſieurs années, dans le *Mercure*, une lettre où elle prodiguoit à notre Académicien les plus grands éloges : elle y joignit des vers françois à ſon honneur, aſſez bons pour une Princeſſe étrangere. Dans ce panégyrique, on répond aux Critiques dont M. de Marivaux étoit l'objet, comme le pourroient faire les Apologiſtes zélés d'une jolie femme, que ſes rivales chercheroient à déprimer ; on convient de ſes défauts, mais on ſoutient qu'ils lui vont à merveille, & qu'il n'en eſt que plus aimable (1).

Notre Académicien ne rendoit pas aux Etrangers ſes Panégyriſtes les éloges qu'il recevoit d'eux. Il préféroit ſans héſiter nos Ecrivains à ceux de

---

(1) Voyez la Note (*t*).

toutes les Nations, tant anciennes que modernes; & l'Anglomanie, si reprochée à quelques Littérateurs de nos jours, n'étoit assurément pas son défaut. Il ne prodiguoit pas même les éloges aux Auteurs François, quoique supérieurs, selon lui, à tous les autres, & souvent il n'hésitoit pas à se déclarer librement, quoique sans amertume, contre les noms les plus révérés dans la Littérature. Il avoit le malheur de ne pas estimer beaucoup Moliere, & le malheur plus grand de ne pas s'en cacher. Il ne craignoit pas même, quand on le mettoit à son aise sur cet article, d'avouer naïvement qu'il ne se croyoit pas inférieur à ce grand Peintre de la Nature (1). Il prétendoit, par exemple, que le dévot M. *de Climal*, dont il a en effet si bien tracé le patelinage dans le Roman de Marianne, étoit un caractere beaucoup plus fin que le Tartuffe. On peut dire, non pour sa justification, mais pour son excuse, que la Bruyere auroit peut-être été de son avis; car

(1) Voyez la Note (v).

on ſait que dans ſes *Caracteres* il cenſure le Tartuffe de Moliere comme un perſonnage qui lui paroît groſſier, & dont il efface ſucceſſivement tous les traits pour en ſubſtituer d'autres qu'il croit plus délicats & plus fins. Nous ajouterons que M. de Climal eſt un Tartuffe de Cour, un hypocrite de *bonne Compagnie*, mais en même temps d'une hypocriſie trop déliée pour être miſe ſur le Théatre & ſaiſie par la foule des Spectateurs. Moliere avoit ſenti qu'il falloit expoſer aux yeux du Public aſſemblé, un hypocrite plus franc, plus découvert, un Tartuffe *bourgeois*, dont les traits forts & prononcés n'en ſeroient que plus plaiſans pour la multitude. Le Tartuffe de Marianne eſt peut-être un meilleur Tartuffe de Roman; mais celui de Moliere eſt à coup ſûr un meilleur Tartuffe de Comédie (1).

Malgré le ſuccès de pluſieurs de ſes Ouvrages, M. de Marivaux fut admis aſſez tard dans l'Académie Françoiſe. Jamais il n'avoit ſongé à bri-

---

(1) Voyez la Note (x).

guer cette faveur, peut-être même à la désirer ; ce n'est pas qu'il n'eût sous les yeux, & que la voix publique ne lui indiquât, comme il l'observoit lui-même, l'exemple encourageant de plusieurs Académiciens, dont l'adoption plus qu'indulgente (c'étoit son expression) auroit pu du moins faire excuser la sienne. *Ces parvenus de la Littérature*, disoit-il, *mieux pourvus d'adresse pour usurper, que de titres pour obtenir, ont eu le secret que je ne pourrai jamais apprendre, d'employer à leur petite fortune de bel esprit plus de bons amis que de bons Ouvrages.* Ainsi, & par une suite indispensable de cette conduite & de ces principes, M. de Marivaux, moins confiant & moins heureux que ces Charlatans en tout genre, qui arrivent à tout sans rien mériter, mérita long-temps sans arriver à rien (1).

Ne dissimulons pas même que cette réception si long-temps différée, éprouva encore la censure d'une partie

---

(1) Voyez la Note (y).

du Public. La plupart de ces hommes, qui ne pouvant occuper de place parmi nous, ſe dédommagent en les donnant ou en les refuſant avec la meſure de lumieres & d'équité que la Providence leur a départie, croyoient faire une excellente plaiſanterie en diſant qu'un tel Ecrivain eût été mieux placé à *l'Académie des Sciences*, comme inventeur *d'un idiome nouveau*, *qu'à l'Académie Françoiſe*, *dont aſſurément il ne connoiſſoit pas la Langue.* Mais il y a, comme ailleurs, dans cette Compagnie, pluſieurs places & pluſieurs demeures. Si M. de Marivaux n'étoit un modele ni de ſtyle ni de goût, du moins il avoit racheté ce défaut par beaucoup d'eſprit, & par une maniere qu'il n'avoit empruntée de perſonne. Les conſtructeurs de nos plus belles égliſes gothiques, où tant de délicateſſe eſt unie à tant de mauvais goût, mériteroient ſans doute, s'ils revenoient au monde, d'être accueillis & recherchés, même pour Confreres, par les plus éclairés de nos Artiſtes, qui cependant ſe garderoient bien de bâtir comme eux. Notre Académicien a mérité la même diſtinc-

tion; mais elle ne doit pas s'étendre jusqu'à ceux qui voudroient imiter sa maniere & son style; c'est à ces singes, s'il en existoit quelques-uns, qu'il ne faudroit point faire grace : si l'Académie s'écartoit un jour de cette loi sévere, mais indispensable, ce seroit vraiment alors que le bon goût auroit perdu sa cause sans espoir de la regagner jamais (1).

M. de Marivaux lisoit ses Ouvrages avec une perfection peu commune, sur-tout dans les Sociétés particulieres, où il faisoit sentir, par les inflexions délicates de sa voix, toute la finesse de sa pensée; mais ces inflexions légeres, plus faites pour un petit Théatre que pour une grande assemblée, échappoient, dans nos Séances publiques, à des Auditeurs que sa métaphysique trouvoit déjà peu favorables. Il eut même un jour le dégoût de voir qu'on ne l'écoutoit pas, & termina brusquement sa lecture avec un mécontentement qu'on lui pardonna. Il est vrai que, par un nou-

(1) Voyez la Note (z).

veau malheur pour lui, cette lecture succédoit à une autre qui avoit été très-brillante, semée de traits vifs & saillans, à la suite desquels toute la méthaphysique de M. de Marivaux ne parut, si on peut s'exprimer de la sorte, qu'une vapeur imperceptible. Son caractere n'étoit guere moins singulier que ses Ecrits. L'homme offroit en lui, comme l'Auteur, des qualités & des défauts, mais des qualités aimables, & des défauts légérement répréhensibles.

Plus il croyoit être naturel & sans recherche, moins il pardonnoit aux autres de ne pas l'être. Un jour il alla voir un homme de qui il avoit reçu beaucoup de lettres qui étoient à peu-près dans son style, & qui, comme on le croit bien, lui avoient paru très-ingénieuses; ne le trouvant pas, il prit le parti de l'attendre. Il apperçut par hasard sur le bureau de cet homme, les brouillons des lettres qu'il en avoit reçues, & qu'il croyoit écrites au courant de la plume. *Voilà*, dit-il, *des brouillons qui lui font grand tort : il fera désormais des minutes de ses lettres pour qui il voudra*,

mais il ne recevra plus des miennes. Il ſortit à l'inſtant, & ne revint plus.

Il devint amoureux d'une jeune perſonne qu'il vouloit épouſer, & chez laquelle il entra un jour ſans qu'elle s'en apperçût ; il la vit devant ſon miroir, occupée à étudier ſon viſage & à ſe donner des graces ; dès ce moment ſon amour s'éteignit, & il ne ſongea plus à elle.

Sa converſation, ſemblable, comme nous l'avons dit, à ſes Ouvrages, paroiſſoit, dans les premiers momens, amuſante par ſa ſingularité ; mais bientôt elle devenoit fatigante par ſa monotonie métaphyſique, & par ſes expreſſions peu naturelles ; & ſi l'on aimoit à le voir quelquefois, on ne déſiroit pas de le voir long-temps, quoique la douceur de ſon commerce & l'aménité de ſes mœurs fiſſent aimer & eſtimer ſa perſonne. Par une ſuite de ce caractere doux & honnête, il ne laiſſoit jamais voir dans la Société cette diſtraction qui bleſſe toujours quand elle ne fait pas rire ; il ſembloit même prêter à ceux qui lui parloient, une eſpece d'attention ; mais en paroiſſant attentif, il écoutoit peu ce qu'on

lui disoit ; il épioit seulement ce qu'on vouloit dire, & y trouvoit souvent une finesse dont ceux même qui lui parloient ne se doutoient pas. Aussi toutes les Sociétés lui étoient-elles à peu près égales, parce qu'il savoit en tirer le même avantage pour son amusement ; les gens d'esprit le mettoient en action, & lui faisoient prendre librement tout son essor. Se trouvoit-il avec des sots ? il faisoit effort pour les faire *accoucher*, (comme le disoit Socrate), & ne s'appercevant pas qu'il leur prêtoit son esprit, il leur savoit gré de ses pensées, comme si elles eussent été les leurs ; aussi n'y avoit-il proprement pour lui ni gens d'esprit, ni sots. On prétend même que s'il avoit été tenté d'accorder quelque préférence, les sots auroient pu avoir cet honneur, parce que la conversation avec eux lui ayant couté davantage, il en sortoit plus content de lui, & par conséquent d'eux. Peut-être aussi étoit-il coupable de cette préférence par un autre motif plus puissant & plus secret ; les sots, trop flattés d'être comptés par lui pour quelque chose, lui prodiguoient des

hommages qui lui plaisoient beaucoup, de quelque part qu'ils vinssent, & dont les gens d'esprit lui paroissoient plus avares. Nous avons connu plus d'un homme célebre qui avoit la même foiblesse & les mêmes motifs. *La vanité humaine*, dit quelque part M. de Marivaux lui-même, *n'est pas difficile à nourrir, & se repaît des alimens les plus grossiers comme des plus délicats;* il en étoit la preuve.

Sensible, & même ombrageux dans la Société, sur les discours qui pouvoient avoir rapport à lui, il avoit souvent le malheur de ne pouvoir cacher cette disposition, aussi importune pour lui que pour les autres; il la déceloit quelquefois au point d'être vivement blessé de ce qu'on n'avoit pas dit. Un homme qui avoit reçu de lui des marques d'amitié, étonné de la froideur qu'il éprouva de sa part en plusieurs occasions, lui demanda la cause d'un changement qu'il ne croyoit pas avoir mérité. *Il y a un an*, répondit M. de Marivaux, *que vous avez parlé en ma présence à l'oreille de quelqu'un; j'ai vu que vous parliez de moi, & ce n'étoit sûrement*

pas

pas pour en dire du bien, car vous ne l'auriez pas dit à l'oreille. Son ami l'assura qu'il n'avoit point du tout été l'objet de ce peu de mots, qui l'affligeoient mal à propos depuis si long-temps. M. de Marivaux le crut, l'embrassa, & lui rendit en même temps son amitié, car il étoit aussi prompt à revenir qu'à s'offenser; mais ce retour ne le corrigeoit guere, & n'empêchoit pas qu'à la premiere occasion il ne laissât voir un nouveau mécontentement, aussi mal fondé que le premier. Il oublioit trop souvent, pour son bonheur, une de ses maximes favorites : *Qu'il faut avoir assez d'amour-propre pour n'en pas trop laisser paroître.*

Dans une société d'amis où il se trouvoit souvent, il se servit d'une expression qui les étonna eux-mêmes par sa singularité, tout accoutumés qu'ils étoient à son langage. *Messieurs*, dit le Philosophe Fontenelle qui étoit présent, *il faut passer les expressions singulieres à M. de Marivaux, ou renoncer à son commerce.* Il parut mécontent de cette espece d'apologie; le Philosophe s'en apperçut : *M. de*

Marivaux, lui dit-il, *ne vous pressez pas de vous fâcher quand je parlerai de vous.*

M. de Fontenelle avoit pour lui un goût & une estime dont on a voulu trouver la source dans une ressemblance prétendue entre le genre d'esprit de ces deux Ecrivains, qui sont néanmoins bien différens. Fontenelle affecte quelquefois la familiarité dans l'expression des idées les plus nobles ; Marivaux, la singularité dans celle des idées les plus communes : le premier rend la finesse même avec simplicité ; le second, la naïveté même avec affectation : Fontenelle ne dit souvent que la moitié de sa pensée, en ayant soin de faire entendre le reste ; M. de Marivaux dit toute la sienne, en détaille même jusqu'aux moindres faces ; & l'on pourroit dire avec quelques-uns de ses Censeurs, qu'il ne quitte pas une phrase qu'il ne l'ait gâtée, si sa premiere façon de la dire n'étoit pas, pour l'ordinaire, aussi peu naturelle que les autres : le premier peint la Nature humaine en Philosophe ; le second, les individus en Observateur. M. de Ma-

rivaux enfin a des momens de ſenſibilité, & par cela ſeul, ſeroit très-différent de M. de Fontenelle, dont la philoſophie, comme on l'a dit avec raiſon, eſt utile aux hommes, ſans intérêt pour eux. Certainement le Philoſophe n'eût jamais trouvé ce mot ſi ſenſible de Marianne, qui, délaiſſée dans la rue, ſans reſſource, ſans aſile, n'inſpirant plus ni intérêt ni pitié même à qui que ce ſoit au monde, voit paſſer une foule d'inconnus, dont le plus malheureux lui paroît digne d'envie. *Hélas !* s'écrie-t-elle, *quelqu'un les attend !* Du reſte, on ne trouvera dans le ſtyle de ces deux Ecrivains, ni cette *chaleur* dont on parle tant & qu'on ſent ſi peu, ni cette *fraîcheur de coloris*, le refrein éternel & ridicule de nos Auteurs à prétentions. La touche, quelquefois trop peu ſoignée dans Fontenelle, eſt, dans Marivaux, peinée & tourmentée; mais du moins les défauts qu'on leur reproche à tous deux, ont, dans l'un & dans l'autre, une ſorte de grace qui tient à leur caractere, & qui par-tout ailleurs ne ſeroit que caricature & grimace. Leur maniere

d'écrire est comme ces plantes étrangeres & délicates, qui ne pouvant vivre tout au plus que dans le sol où elles sont nées, s'alterent & se flétrissent en passant de ce sol dans un autre (1).

L'amour-propre de M. de Marivaux, quelque chatouilleux qu'il fût, n'étoit ni injuste ni indocile. Il a exprimé, d'une maniere bien vraie & bien naïve, sa soumission pour le Public, à l'occasion d'une de ses Pieces qui avoit pour titre, *l'Isle de la Raison*, ou *les petits Hommes*, & qui fut traitée par le Parterre avec la rigueur la plus inexorable. L'idée de cette Piece étoit très-singuliere; c'étoient des hommes qui devenoient fictivement plus grands à mesure qu'ils devenoient plus raisonnables, & qui se rapetissoient fictivement aussi quand ils faisoient ou disoient quelque sottise. L'Auteur n'avoit, disoit-il, excepté de cette métamorphose que les Poëtes & les Philosophes, c'est-à-dire, selon lui, les deux especes *les plus*

(1) Voyez la Note (*aa*).

incorrigibles, &, par cette raison, *les plus immuables dans leur forme.* Cette idée, exécutée avec tout l'esprit que M. de Marivaux pouvoit y mettre, avoit eu le plus grand succès dans les Sociétés particulieres où il avoit lu son Ouvrage. Les Spectateurs furent bien plus séveres, & l'Auteur fut étonné lui-même de n'avoir pas prévu que ces hommes, qui devoient en public s'agrandir & se rapetisser aux yeux de l'esprit, en conservant, pour les yeux du corps, leur taille ordinaire, exigeoient un genre d'illusion trop forcée pour le Théatre. A la lecture, on avoit été plus indulgent, parce que ses Auditeurs, trompés sur l'effet dramatique par la maniere séduisante dont l'Auteur lisoit, avoient oublié de se transporter en idée dans le Parterre, & de sentir qu'on y seroit infailliblement blessé de cette métamorphose imaginaire, grossiérement & ridiculement démentie par le Spectacle même. Eclairé par l'expérience, à la vérité un peu trop tard, M. de Marivaux eut du moins le mérite de se condamner de bonne grace : *J'ai*

eu tort, dit-il, *de donner cette Piece au Théatre, & le Public lui a fait justice; ces petits Hommes n'ont point pris, & ne le devoient pas : on n'a fait d'abord que murmurer légérement; mais quand on a vu que ce mauvais jeu se répétoit, le dégoût est venu avec raison, & la Piece est tombée.*

Ayant une autre fois assisté à la premiere représentation d'une de ses Pieces, où le Parterre avoit affecté de bâiller beaucoup, il dit en sortant, que cette représentation l'avoit plus ennuyé qu'une autre; il est vrai qu'il ajouta, *c'est que j'en suis l'Auteur.* La Fontaine avoit été plus sincere encore, lorsqu'au milieu d'une de ses Pieces qu'on écoutoit paisiblement, il se leva tout à coup : *Je m'en vais*, dit-il, *car cela m'ennuie à la mort, & j'admire la patience des Spectateurs* (1).

Dans les momens de disgrace que les Pieces de notre Académicien avoient quelquefois le malheur d'éprouver, ses amis accusoient la cabale, suivant l'usage, & s'en prenoient à elle du

(1) Voyez la Note (*bb*).

mauvais ſuccès. M. de Marivaux, plus ſoumis & plus réſigné, ne put jamais ſe prêter à ce genre de conſolation; il ne pouvoit, diſoit-il, ſe perſuader qu'il y eût des hommes aſſez vils pour nuire au ſuccès d'autrui aux dépens de leur propre amuſement & de celui des autres. Ce jugement lui fait d'autant plus d'honneur, qu'il ne peut lui avoir été dicté que par ſon cœur honnête & pur, incapable en effet d'un ſentiment ſi mépriſable, quoique malheureuſement ſi commun parmi les Artiſtes, & même parmi leurs Juges. Pour peu que ſon eſprit eût voulu, en ce moment, juger au lieu de ſon ame, il auroit vu que le premier beſoin des hommes eſt celui de leur vanité, & que le beſoin de leur amuſement ne vient qu'après; que la jalouſie des concurrens eſt bien plus preſſée de juger l'Auteur à mort, que de le couronner; que ceux qui, ſans oſer ni pouvoir être ſes rivaux, prétendent néanmoins au titre de connoiſſeurs, n'ont qu'une maniere de ſe donner quelque exiſtence, c'eſt de ſe montrer d'autant plus difficiles, qu'ils n'ont point de repréſailles à re-

douter. M. de Marivaux comparoit quelquefois ces Juges sans miséricorde & sans titre, à ce sot enfant que son pere avoit décoré d'une petite charge de judicature, *faute de pouvoir*, disoit-il, *en faire quelque chose de mieux. Je respecte comme je le dois*, disoit-il dans une autre ocasion, *ce qu'on appelle les jugemens du Public ; une chose pourtant m'y fait peine, c'est la multitude immense de sots qui contribue à former l'arrêt, & dans laquelle*, disoit-il à sa maniere, *il y a si peu de gens qui soient de leur avis.*

M. de Marivaux n'étoit pas moins scandalisé, (& il le seroit bien plus aujourd'hui) de l'intolérance littéraire, qui prodigue le dénigrement ou l'enthousiasme à certains Auteurs, certains Ouvrages, certains Artistes. *Je conçois*, disoit-il, *l'intolérance dans les Ministres même d'une fausse Religion, parce que du moment où ils cesseroient d'être révérés, ils tomberoient dans un mépris qu'ils ne sont pas pressés d'obtenir : mais je ne puis concevoir qu'on soit assez l'ennemi de son plaisir, pour n'en vouloir goûter que d'une seule*

espece, & assez l'ennemi de son prochain, pour vouloir qu'il n'ait point d'autre plaisir que nous. Il auroit pu dire encore qu'il y a entre l'intolérance religieuse & l'intolérance littéraire une différence bien remarquable; c'est que l'intolérance religieuse, fiere, pour ainsi dire, de ses motifs réels ou apparens, ne craint point de paroître ce qu'elle est, & de se montrer à tous les yeux avec une rigueur dont elle s'applaudit elle-même; au lieu que l'intolérance littéraire, intérieurement honteuse de la frivolité de son objet, ne se montre, autant qu'il lui est possible, que sous le masque de la tolérance même, & ressemble à cette femme de l'esprit de contradiction, qui accusée par son mari de n'être jamais de l'avis de personne, lui répond, qu'*à proprement parler elle ne contredit jamais, mais qu'elle n'aime pas qu'on la contredise* (1).

Fréquemment outragé, suivant l'usage, dans tous les libelles périodiques qui s'imprimoient de son temps, &

(1) Voyez la Note (*cc*).

qui nous ont laiſſé une poſtérité ſi digne d'eux, M. de Marivaux en portoit un jour les plaintes les plus modeſtes & les moins ameres à un homme fait, par ſa place, pour réprimer ces libelles. *Cette licence*, lui dit froidement le Magiſtrat, *eſt une ſuite de la liberté tant réclamée par les Gens de Lettres. En ce cas*, répondit ſans aigreur M. de Marivaux, *ſouffrez donc que cette liberté s'étende juſqu'à parler auſſi de vous, & peut-être alors changerez-vous d'avis. Au reſte, la petite remontrance que je vous fais eſt bien plus pour votre intérêt que pour le mien; car les injures dites par un Ecrivain décrié à un Homme de Lettres eſtimable, ſont l'opprobre de celui qui les dit, la honte de celui qui les autoriſe, & ſouvent l'éloge de celui qui en eſt l'objet.*

Ainſi M. de Marivaux, à l'exemple de ſon illuſtre ami M. de Fontenelle, ne répondit jamais à la Satire que par le mépris & le ſilence, & montra toujours à ſes détracteurs une modération dont ils n'ont que trop abuſé. D'illuſtres Ecrivains ont fait tout le contraire, & peuvent en être juſtifiés

par le ridicule & l'opprobre dont ils ont couvert leurs ennemis. La conduite de nos deux Philosophes paroît néanmoins encore plus sûre, & pour le repos du mérite outragé, & peut-être pour l'humiliation de ses Censeurs. Indignes & incapables de partager la gloire des Héros de la Littérature, les Thersites n'ont d'autre ressource que de s'attacher à cette gloire, comme le Ciron de la Fable s'attache au Taureau pour le piquer; rien ne peut les humilier davantage que l'insensibilité du Taureau à leurs piqûres, & la réponse qu'il daigne faire au Ciron : *Hé ! l'ami, qui te savoit là ?* Cette indifférence est bien plus mortifiante pour eux, que la sensibilité mal-adroite de ces Ecrivains, qui répandent le fiel sur leurs Critiques en protestant qu'ils n'ont point de fiel ; semblables à Turcaret, qui accable sa Maîtresse d'injures en l'assurant qu'il est de sang froid (1).

Si l'amour-propre de M. de Ma-

(1) Voyez la Note (*dd*).

rivaux étoit facile à blesser, au moins il n'étoit pas personnel, & se montroit aussi délicat pour les autres que pour lui. Ces Satires & ces Epigrammes, dont on s'amuse si volontiers quand on n'en est pas l'objet, le révoltoient toujours lors même qu'elles auroient pu lui être indifférentes. *J'en fais justice*, disoit-il, *en ne les lisant jamais; & si tous les honnêtes gens en usoient de même, cette vile espece périroit bien vîte d'inanition.* Personne en conséquence n'étoit plus attentif que lui à n'offenser jamais qui que ce soit, ni dans la Société, ni dans ses Ouvrages. Le Public, dont la malignité cherche à se repaître de tout, même lorsqu'on n'a pas songé à la nourrir, avoit cru voir dans le Prologue d'une de ses Pieces, des traits indirects contre la Comédie du *François à Londres.* M. de Marivaux s'en défendit de maniere à ne pas laisser de soupçon sur sa bonne foi. *La façon dont je me suis conduit jusqu'à présent*, dit-il, *prouve assez combien je suis éloigné de cette bassesse; ainsi ce n'est pas une accusation dont je me justifie, c'est*

une injure dont je me plains (1).

Il reprochoit ſouvent aux Comédiens Italiens les *Parodies* qu'ils repréſentoient ſur leur Théatre, & qui, au grand regret des Auteurs, n'y faiſoient que trop de fortune. Ce n'eſt pas qu'il en eût ſouffert perſonnellement; car les Tragédies ſeules ſont honorées de ce genre de critique; & lorſque M. de Marivaux donna ſon *Annibal*, on ne s'étoit point encore aviſé de ce déteſtable genre, qui outrage le bon goût en paroiſſant le venger : mais il regardoit avec raiſon les Parodies comme propres à décourager les talens naiſſans, à contriſter les talens reconnus, & à jeter ſur le genre noble une eſpece d'aviliſſement, toujours dangereux chez une Nation frivole, qui pardonne, oublie & ſacrifie tout, pourvu qu'on l'amuſe (2).

M. de Marivaux répétoit avec plaiſir le mot, auſſi juſte que plaiſant, de la Motte ſur cette miſérable eſpece d'ouvrage. Un Parodiſte, diſoit-il,

(1) Voyez la Note (*ee*).

(2) Voyez la Note (*ff*).

qui se donne fiérement pour l'inventeur de sa farce, ressemble à un fripon qui ayant dérobé la robe d'un Magistrat, croiroit l'avoir bien acquise en y cousant quelques lambeaux de l'habit d'Arlequin, & qui appuieroit son droit sur le rire qu'exciteroit sa mascarade.

Un homme qui prétendoit aimer M. de Marivaux, un de ces hommes qui, par air, caressent le mérite & sont ravis en secret de le voir humilié, lui reprochoit quelquefois sa sensibilité excessive à la critique. *Vous devriez*, lui disoit-il, *être de marbre pour ces miseres*. Cet ami si modéré, & si Philosophe pour supporter les maux d'autrui, se vit, peu de temps après, pour quelque sottise qu'il fit, le sujet d'une assez mauvaise Epigramme. Sa philosophie n'y tint pas, & il s'exhala, devant M. de Marivaux, en injures contre le Satirique : *Ah !* dit M. de Marivaux, *voilà donc l'homme de marbre !*

Avec une fortune très-bornée, & que beaucoup d'autres auroient appelée indigence, il se dépouilloit de tout en faveur des malheureux. Le spectacle de ceux qui souffroient lui étoit si

pénible, que rien ne lui coutoit pour les ſoulager; il pratiquoit la véritable bienfaiſance, celle qui ſait ſe priver elle-même pour avoir le plaiſir de s'exercer. Un infortuné qui ſe trouvoit réduit à la plus grande miſere, mais qui n'oſoit la laiſſer voir au dehors, parce qu'il redoutoit encore moins l'indigence que le mépris dont elle eſt payée, vint un jour demander à M. de Marivaux des ſecours dont il ne paroiſſoit pas avoir beſoin. Il fut reçu très-froidement, refuſé même, & alla ſe plaindre de cet accueil à ceux qui l'y avoient expoſé en lui donnant de fauſſes & cruelles eſpérances. Ils devinerent la cauſe du refus; & ce même homme, mieux conſeillé par eux, alla retrouver, quelques jours après, M. de Marivaux avec tout l'extérieur de la miſere. Le Philoſophe humain & ſenſible lui marqua pour lors tout l'intérêt qu'il ſe plaignoit de n'avoir pas éprouvé dans ſa premiere viſite, & lui prodigua tous les ſecours dont il étoit capable.

Il fit ſur une jeune Actrice qui n'avoit ni talent ni figure, une plaiſanterie qu'il ſe reprocha, & dont

même il se punit, si c'est se punir que de réparer une faute par une action généreuse ; il détermina cette Actrice à se retirer dans un couvent, où il paya sa pension, en se refusant presque le nécessaire pour cette bonne œuvre.

Un mendiant qui lui demandoit l'aumône, lui parut jeune & valide. Il fit à ce malheureux la question que les fainéans aisés font si souvent aux fainéans qui mendient : *Pourquoi ne travaillez-vous pas ? Hélas ! Monsieur*, répondit le jeune homme, *si vous saviez combien je suis paresseux !* M. de Marivaux fut touché de cet aveu naïf, & n'eut pas la force de refuser au mendiant de quoi continuer à ne rien faire. Aussi disoit-il, *que pour être assez bon, il falloit l'être trop.* La Morale rigoureuse peut condamner cette maxime ; mais l'Humanité doit absoudre ceux qui la pratiquent ; ils sont malheureusement assez rares, pour qu'il n'y ait pas à craindre que leur exemple soit contagieux.

Bienfaisant & prodigue, même à l'égard des autres, M. de Marivaux ne recevoit pas de toute espece de

mains le bien qu'on vouloit lui faire, ſur-tout quand il ſoupçonnoit que la vanité pouvoit en être le principe. Il avoit beſoin d'aimer & d'eſtimer ſes bienfaiteurs ; ce n'étoit qu'à ce prix qu'on pouvoit eſpérer de l'être : mais perſonne auſſi ne ſavoit recevoir avec plus de grace, quand on avoit obtenu ſon attachement & ſon eſtime. Dans une maladie qu'il eut, M. de Fontenelle, craignant qu'il ne ſouffrît à la fois la douleur & l'indigence, & ſachant qu'il étoit homme à ſouffrir ſans ſe plaindre, lui apporta cent louis, & le pria de les recevoir ; M. de Marivaux prit cette ſomme les larmes aux yeux, mais la lui remit auſſi-tôt : *Je ſens*, lui dit-il, *tout le prix de votre amitié*, *& de la preuve touchante que vous m'en donnez. J'y répondrai comme je le dois & comme vous le méritez ; je regarde ces cent louis comme reçus, je m'en ſuis ſervi, & je vous les rends avec reconnoiſſance.*

En recevant avec tant de délicateſſe les bienfaits de ſes amis, il leur faiſoit un autre honneur dont il les jugeoit dignes ; il ne ſe croyoit pas obligé à plus de ménagement pour

eux, qu'il n'en auroit eu s'il avoit été, à leur égard, libre de toute obligation. Un jour, dans une dispute, il s'emporta assez vivement contre M. Helvétius, dont la mémoire est si chere aux Lettres & à la vertu, & dont il recevoit une pension depuis plusieurs années. M. Helvétius essuya cette sortie avec la tranquillité la plus philosophique, & se contenta de dire, quand M. de Marivaux fut parti : *Comme je lui aurois répondu, si je ne lui avois pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits* (1) !

Cette liberté de M. de Marivaux avec ses amis, n'étoit pas en lui l'effet de l'orgueil, qui ne se sent obligé qu'à regret, mais de l'estime réelle dont il étoit pénétré pour eux. Il avoit le cœur si peu fait pour l'ingratitude, qu'il croyoit même impossible d'être ingrat, du moins au tribunal de son propre cœur. *Les ingrats ont beau faire*, dit-il dans un de ses Ouvrages, *leur conscience ne sçauroit être ingrate de concert avec eux ; elle a*

(1) Voyez la Note (gg).

des replis où les reproches que nous méritons se conservent; & quelque bonne contenance que nous fassions contre elle au dehors, elle sait bien faire justice au dedans.

Quoique très-éloigné d'afficher la dévotion, il l'étoit encore plus de l'incrédulité : *La Religion*, disoit-il, *est la ressource du malheureux, quelquefois même celle du Philosophe; n'enlevons pas à la pauvre espece humaine cette consolation, que la Providence divine lui a ménagée.* Il tournoit en ridicule ces prétendus Mécréans, *qui ont beau faire*, ajoutoit-il assez plaisamment, *pour s'étourdir sur l'autre Monde, & qui finiront par être sauvés malgré eux.* C'est ce qu'il dit un jour en propres termes à quelqu'un de ces esprits forts; & l'esprit fort fut très-blessé, comme on peut le croire, de l'assurance qu'on lui donnoit de son salut. Dans une autre circonstance, où il entendoit encore quelqu'un d'eux parler avec beaucoup d'irrévérence de nos Mysteres, & avec beaucoup de crédulité de revenans & d'autres sottises semblables : *On voit bien*, lui dit-il, *que si*

vous n'êtes pas bon Chrétien ; ce n'est pas faute de foi.

Mais en sachant respecter ce que sa raison ne comprenoit pas, il n'avoit pas non plus assez de confiance en ses lumieres, pour vouloir expliquer ce qu'il ne pouvoit concevoir ; & si sa philosophie, pour ainsi dire, *littéraire*, étoit très-subtile, sa philosophie religieuse étoit très-simple & très-modeste. On lui demandoit un jour ce que c'est que l'ame : *Je sais*, répondit-il, *qu'elle est spirituelle & immortelle, & n'en sais rien de plus* (1). *Il faudra*, lui dit-on, *le demander à M. de Fontenelle : Il a trop d'esprit*, répliqua-t-il, *pour en savoir là-dessus plus que moi.*

L'hypocrisie & le faux zele, si communs & si révoltans de nos jours, ne trouvoient guere plus de grace à ses yeux, que l'impiété scandaleuse & affichée. Un Prédicateur de son temps, dont la déclamation fougueuse s'appeloit de l'éloquence, mais qui démentoit par une conduite très-peu

(1) Voyez la Note (*hh*).

décente, & des propos très-peu religieux, la Doctrine respectable qu'il osoit annoncer sans la croire, prêchoit un jour, *sur la Foi & sur les bonnes œuvres*, un Sermon renommé parmi quelques dévotes, & auquel M. de Marivaux fut invité d'assister : *Rien ne manque à ce beau Discours*, dit-il en sortant de l'église, *que la foi & les bonnes œuvres du Prédicateur.* Il n'avoit pas meilleure opinion de la croyance d'un Ecrivain connu, qui venoit d'imprimer un gros Livre sur la vérité de la Religion Chrétienne, avec les injures ordinaires contre les Mécréans : *Je souhaite*, lui dit M. de Marivaux, *que les Incrédules soient convaincus ; il ne vous reste plus qu'à l'être vous-même, & c'est une grace que je vais demander à Dieu pour vous.*

Il mourut le 12 Février 1763, après une assez longue maladie, dans laquelle il vit en Philosophe le dépérissement de la machine, & attendit avec la confiance de l'homme de bien, une vie meilleure que celle qu'il alloit quitter sans regret. Il avoit été marié

avec une perſonne aimable & vertueuſe, & fut long-temps inconſolable du malheur qu'il eut de la perdre. Il fut enfin aſſez heureux pour trouver, long-temps après, un autre objet d'attachement, qui, ſans avoir la vivacité de l'amour, remplit ſes dernieres années de douceur & de paix. M. de Marivaux, qui, dans ſa jeuneſſe, avoit ſenti vivement les paſſions, réduit, dans la vieilleſſe, au calme de l'amitié, n'affectoit point ſur cet état une fauſſe philoſophie; il ſentoit tout ce que l'âge lui avoit fait perdre; il ne cherchoit point, comme tant de faux Sages, à s'exagérer le bonheur du repos, il en jouiſſoit ſeulement comme d'une reſſource que la Nature laiſſe à nos derniers jours pour adoucir la ſolitude de notre ame.

En renonçant avec regret à un ſentiment plus vif & plus tendre, il n'avoit pu renoncer à la ſociété de cette partie du genre humain qui nous inſpire ce ſentiment dans la jeuneſſe, & qui, dans le déclin de l'âge, nous offre le dédommagement de la dou-

ceur & de la confiance, de ce ſexe enfin ſans lequel, comme l'a dit une femme auſſi ſpirituelle que ſenſible, le commencement de notre vie ſeroit privé de ſecours, le milieu de plaiſir, & la fin de conſolation. C'eſt ſur-tout lorſque le temps des paſſions eſt fini pour nous, que nous avons beſoin de la ſociété d'une femme complaiſante & douce, qui partage nos chagrins, qui calme ou tempere nos douleurs, qui ſupporte nos défauts. Heureux qui peut trouver une telle amie! Plus heureux qui peut la conſerver & n'a pas le malheur de lui ſurvivre!



NOTES *sur l'Eloge de* M. DE MARIVAUX.

(*a*) NOUS avons ſur la premiere jeuneſſe de notre Académicien, deux leçons très-oppoſées. Selon l'une, » il » brilla beaucoup dans ſes études; il » annonça de bonne heure, par des » progrès rapides, la fineſſe d'eſprit » qui lui étoit propre, & qui carac- » tériſe ſes Ouvrages «. Voilà ce qu'on lit dans un éloge hiſtorique de notre Académicien, imprimé à la tête du Livre qui a pour titre, *Eſprit de Marivaux*. Et dans une eſpece de Satire du même Ecrivain, imprimée ailleurs ſous le titre d'*Eloge*, on lit au contraire : » M. de Marivaux, » à ce qu'on peut juger, n'avoit point » fait de bonnes études, on peut même » ſoupçonner qu'il n'en avoit fait au- » cunes...... L'ignorance où il étoit des » bonnes ſources..... lui fit néceſſaire- » ment commettre beaucoup de fau- » tes «. Si nous avions à choiſir entre ces

ces deux leçons, nous ajouterions foi plus volontiers à la premiere, dont l'Auteur paroît avoir connu particuliérement M. de Marivaux, & doit avoir ſu de lui plus exactement les détails de ſa jeuneſſe. Nous conviendrons pourtant que jamais M. de Marivaux, dans ſa converſation, ne citoit les Anciens, comme il arrive preſque néceſſairement à tous les Gens de Lettres qui ſe ſont nourris de cette excellente lecture; mais il ne citoit guere plus les Modernes, dont cependant les bons Ouvrages ne lui étoient pas inconnus; il aimoit, diſoit-il, à parler d'après lui, bien ou mal, & non pas d'après les autres.

Quoi qu'il en ſoit de l'ignorance réelle ou prétendue qu'on lui reproche, il ne ſeroit pas le premier homme de Lettres eſtimable qui n'auroit pas ſu le latin. Sans parler de Racan, un de nos bons Poëtes dans le temps où ils étoient ſi rares, de Bourſault, Auteur d'*Eſope à la Cour*, & de pluſieurs autres Ecrivains, Valentin Conrart, premier Secrétaire de l'Académie Françoiſe, n'avoit point fait d'études; c'eſt ce que nous ap-

prend un paſſage curieux de l'Hiſtoire de l'Académie, par M. l'Abbé d'Olivet, qu'on ne ſoupçonnera pas d'avoir attaché trop peu de prix à la connoiſſance des Langues anciennes. » Quoi» que M. Conrart, dit-il, ne fût ni » latin ni grec, tous ces Hommes » célebres (*les premiers Membres de l'Académie Françoiſe*) l'avoient choiſi » pour le confident de leurs études, » pour le centre de leur commerce, » pour l'arbitre de leur goût. A la » vérité, il poſſédoit l'italien & l'eſ» pagnol; mais enfin, puiſqu'il n'avoit » pas la moindre teinture de ce qu'on » appelle Langues ſavantes, avouons, » pour encourager les honnêtes gens » qui lui reſſemblent, que ſans ce » ſecours un eſprit naturellement dé» licat & juſte peut aller loin. Je ne » ſais même ſi M. Conrart, ne vou» lant être ni Théologien ni Juriſcon» ſulte, n'eut pas aſſez de ſa Langue » toute ſeule pour arriver au double » but que nous nous propoſons dans » nos travaux littéraires, éclairer notre » raiſon, orner notre eſprit. Rarement » la multiplicité des Langues nous » dédommage de ce qu'elle nous coute.

» Homere, Démosthene, Socrate lui-» même, ne savoient que la Langue » de leur nourrice. Un jeune Grec » employoit à l'étude des choses, ces » précieuses années qu'un jeune Fran-» çois consacre à l'étude des mots «. Ce passage nous paroît suffisant pour la justification de M. de Marivaux, si en effet il n'a pas su le latin, & s'il a besoin de justification pour l'avoir ignoré.

Quant à la Langue grecque, nous conviendrons qu'il l'ignoroit absolument; mais nous dirons pour son excuse, qu'il n'est pas, à beaucoup près, le seul ignorant en ce genre; que cette belle Langue, si cultivée par nos devanciers littéraires, a malheureusement peu de faveur aujourd'hui parmi nous. Dans les Académies même qui ont pour objet l'érudition, & à la tête desquelles doit être placée celle des Inscriptions & Belles-Lettres, il se trouve très-peu d'hommes qui sachent parfaitement cette Langue; quelques-uns l'ignorent absolument; & la plupart n'en ont qu'une connoissance assez légere, mais n'en citent pas moins

Homere & Sophocle, comme s'ils les ſavoient par cœur.

La fureur du bel-eſprit a gagné, pour ne pas dire infecté, tous les Etats de la République littéraire, & fait mépriſer tout autre genre de prétention. Nous appelons nos aſvans aïeux, des pédans inſtruits ; ils nous appelleroient tout au plus de jolis écoliers.

Cette Langue grecque, ſi peu accueillie de nos jours, & devenue, pour nos Littérateurs, un objet d'indifférence, éprouvoit, dans le ſeizieme ſiecle où elle étoit fort cultivée, une autre eſpece de malheur, la haine & preſque la rage de ceux qui l'ignoroient. Il ſuffiſoit de la cultiver, pour être accuſé, ou tout au moins ſoupçonné d'héréſie. Un Savant de ce temps-là aſſure avoir entendu dire en chaire à un Moine Orateur très-éloquent, & ſur-tout d'une ſcience profonde : » On a trouvé une nouvelle Langue qu'on appelle » *Grecque* ; il faut s'en garantir avec » ſoin ; cette Langue enfante toutes » les héréſies ; je vois entre les mains » d'une foule de gens un livre écrit » en cette Langue, qu'on appelle le

» *Nouveau Testament;* c'est un Livre » plein de ronces & de viperes «. Le même Moine ne faisoit pas plus de grace à l'hébreu, & soutenoit que tous ceux qui l'apprenoient devenoient Juifs.

(*b*) Dans les jugemens qu'une superstition aveugle, ou une philosophie dénuée de goût, ont si souvent prononcés pour ou contre les Anciens, il entre presque toujours une dose plus ou moins légere d'amour-propre. Les Fanatiques de l'Antiquité croient s'élever au dessus des vivans, en les mettant au dessous des morts; & ses détracteurs préferent leur Siecle aux Siecles passés, parce qu'ils se donnent une part secrete dans cette préférence. M. de Marivaux, par un principe d'amour-propre différent (car l'amour-propre est toujours ici le premier moteur), ne reconnoissoit en aucun genre, en aucune Nation, en aucun Siecle, ni Maître, ni modele, ni Héros, & disoit quelquefois en plaisantant sur ce sujet :

Je ne sers ni Baal, ni le Dieu d'Israël.

Plus hardi même que ses amis, Fontenelle & la Motte, dans leurs assertions mal-sonnantes contre les Anciens, *jeune & dans l'âge heureux qui méconnoît la crainte*, il ne parloit jamais d'Homere qu'avec un mépris bien fait pour révolter les justes admirateurs de ce grand Poëte. S'il avoit eu besoin d'autorités pour servir d'appui à ses blasphêmes littéraires, il auroit à peine trouvé des défenseurs dans les deux Philosophes qui lui avoient peut-être inspiré ces principes, mais qui, plus modérés ou plus discrets, n'osoient s'expliquer aussi librement que lui, & auroient craint de reconnoître pour leur disciple celui qui outroit leurs jugemens jusqu'à s'exposer à leur désaveu.

(*c*) M. de Marivaux avouoit qu'il avoit osé *travestir* Homere, non à l'imitation (car il avoit trop peu de goût pour le rôle d'imitateur), mais à l'exemple du *Virgile travesti* de Scarron. Il savoit

que cette bouffonnerie de notre Poëte burlesque avoit été fort accueillie dans un Siecle à la vérité bien peu févere, & que les admirateurs même de Virgile n'avoient pas cru offenser les manes de ce grand Homme, en s'amusant un moment d'une telle Parodie. Il espéroit, de la part des enthousiastes d'Homere, la même faveur ou la même indulgence; mais, comme nous l'avons dit, ces deux outrages à la mémoire de deux grands Poëtes, bien différens par le motif & les principes, ne devoient pas non plus être regardés du même œil par les Gens de Lettres. Scarron, accablé de douleurs cruelles, dont il avoit besoin de se distraire à quelque prix que ce fût, est excusable d'avoir cherché, même aux dépens de Virgile & du bon goût, à se faire rire lui-même pendant quelques momens, & à faire rire, s'il le pouvoit, ses Lecteurs : on assure qu'en travestissant ce grand Poëte, il le prioit quelquefois de pardonner à sa goutte l'espece de mascarade qu'il faisoit subir à l'Enéïde. M. de Marivaux, qui n'avoit pas besoin d'indulgence pour ses amusemens, montroit

une intention bien plus répréhensible; il en vouloit sérieusement, disoit-il, au Poëte Grec, à ses Héros, qui parlent tant & qui agissent si peu, à ses Dieux, pires que ses Héros, à ses longs discours, à ses plus longues comparaisons, à toutes les absurdités enfin (c'étoit son expression) que ce Poëte s'étoit permis de mettre en vers. Le Censeur d'Homere croyoit rendre plus sensible, par sa longue parodie, tout ce qui avoit été si amérement relevé par Charles Perrault, cet intrépide Censeur du Prince des Poëtes, qu'il a bien moins ménagé dans ses *Parallèles*, que n'avoit fait la Motte dans la Préface de son Iliade, & dans ses *Réflexions sur la Critique*. M. de Marivaux, qui croyoit avoir bien réussi par ce moyen à rendre Homere ridicule, prétendoit que le burlesque de Scarron n'étoit que *dans les mots*, &, ce qui étoit selon lui un grand avantage, que le sien étoit *dans les choses*. Mais, malheureusement pour lui, & heureusement pour le bon goût, le temps du burlesque étoit passé; à peine quelques Lecteurs peu difficiles s'amusoient-ils encore du *Virgile tra-*

vefti, comme d'une folie fans conféquence, & jugée telle par fon Auteur même. Le moderne Scarron n'obtint pas même le fuccès peu flatteur dont l'ancien s'étoit contenté. Le génie d'Homere, déjà vainqueur de tant de Satyres, écrafa fans peine fon nouveau détracteur, & douze beaux vers de ce grand Poëte fuffifoient pour anéantir les mauvais vers françois de fon infipide Critique; car cette Critique, afin que rien n'y manquât pour la rendre mauvaife, étoit en vers burlefques, mais moins gais que ceux de Scarron, à qui cependant l'auftere Defpréaux ne pardonnoit pas ce mauvais genre, malgré la gaîté naturelle & fans prétention qui paroiffoit le lui avoir infpiré. La Parodie d'Homere fut oubliée prefque en naiffant; & l'Auteur, qui, dit-on, conferva toujours du foible pour cet enfant bizarre & difforme, n'ofoit pourtant en parler jamais, foit qu'il fe repentit de lui avoir donné naiffance fous des aufpices malheureux, foit que mécontent de l'indifférence avec laquelle le Public avoit accueilli cette Production avortée, il aimât mieux étouffer fon

affection paternelle & malheureuse, que de la laisser voir en pure perte à ses impitoyables Lecteurs.

Il eut, quelques années après, un tort encore plus grand que d'avoir travesti dans l'Iliade la Production d'un grand Poëte ; il travestit, dans le Télémaque, l'ouvrage d'un Citoyen vertueux ; la morale saine & pure que ce Livre respire, l'amour que l'Auteur y montre pour ses semblables, les leçons si sages & si douces qu'il y donne au Maître du Monde, sembloient demander grace au Parodiste, quand il n'eût pas d'ailleurs rendu justice au style enchanteur de Fénélon, aux graces de son imagination & de ses tableaux, au sentiment & à l'intérêt qu'il fait répandre sur tout ce qu'il touche. Aussi le Télémaque fut il vengé par le Public, plus cruellement encore que ne l'avoit été l'Iliade ; les Gens de Lettres, qui avoient reçu avec une sorte d'indignation la Parodie d'Homere, ne virent celle de Fénélon qu'avec un dédain bien plus mortifiant pour le Parodiste. Sa disgrace fut si fâcheuse & si complette, qu'il ne put même avoir, en cette occasion, pour con-

folateurs fes dangereux amis Fontenelle & la Motte, qu'on accufoit d'avoir été pour le moins les fauteurs fecrets & peut-être les complices de l'*Homere travefti*. Ils étoient déjà affez criminels envers le Poëte Grec, pour n'avoir pas befoin de fe rendre encore coupables à l'égard de l'Auteur François; & nous devons à la vérité & à la juftice de les difculper tous deux de cette feconde faute de leur ami, qu'il eut grand foin de leur laiffer ignorer : car il favoit le cas infini qu'ils faifoient l'un & l'autre du Télémaque, jufqu'à le mettre au deffus d'Homere, à qui Fénélon, difoient-ils, avoit fait l'honneur de le prendre pour modele. Il ne s'agit point ici d'apprécier un tel jugement; fi c'étoit pour Homere un nouvel outrage, c'étoit au moins une preuve que l'ombre de Fénélon n'avoit point à fe plaindre d'eux, & qu'ils étoient bien éloignés d'approuver l'injure qu'on venoit de lui faire. Auffi M de Marivaux, qui, peut-être par remords de confcience, n'avoit pas achevé cet Ouvrage, & l'avoit abandonné en cet état à toute

la févérité de fes Lecteurs, fut fi humilié, foit de la faute, foit de la punition, qu'il alla même jufqu'à défavouer le *Télémaque travefti*, quoique fa maniere d'écrire, empreinte à toutes les pages, ne permît pas de chercher un autre coupable.

On peut voir dans la Préface de cet Ouvrage, avec quelle liberté M. de Marivaux cherche à s'égayer aux dépens d'Homere; car il en vouloit bien plus à Homere qu'à Fénélon, à qui feulement il favoit mauvais gré d'avoir pris ce grand Poëte pour modele. Nous citerons quelques traits de cette Préface. » Je ne fais fi les ado-» rateurs d'*Homere* ne regarderont pas » le Télémaque travefti comme une » Production facrilége & digne du » feu; peut-être même que dans les » tranfports d'admiration qu'ils ont » pour le *divin Homere*, l'Auteur de » cette Parodie burlefque, & fon ef-» prit impie, retourneroient au néant, » fi leurs imprécations pouvoient autant » que pouvoit jadis le courroux des » Fées; mais heureufement pour moi, » les dévots du *divin Homere* n'ont

» pour moyen de vengeance, contre
» la profanation de sa divinité, qu'un
» ressentiment dont l'effet ne passera
» pas l'expression.

» N'est-il pas étrange que l'impu-
» nité suive des crimes pareils au mien !
» Mais par bonheur pour les Adver-
» saires de cette Religion infortunée,
» ils ne périclitent ni dans ce monde
» ni dans l'autre. *Homere*, tu t'es ac-
» quis un culte, souvent aussi scrupu-
» leusement observé que le vrai ; mais
» si le mépris de ce culte est sans
» vengeance, tu n'es donc qu'un
» *homme ?* Parlez, Adorateurs ! est-ce
» un blasphème que de le penser &
» de l'écrire « ?

Ce qui suit, veut dire en substance
qu'Homere pouvoit être un géant pour
son Siecle barbare, mais n'est qu'un
pygmée pour le nôtre. » Seroit-il seu-
» lement raisonnable, je ne dis pas
» de mépriser, mais de comparer nos
» richesses au petit gain de celles que
» possédoient les temps d'*Homere* ?
» Par ses Ouvrages, ils ont eu droit
» d'être frappés de leurs richesses ; mais
» elles ne sont à présent qu'une légere
» portion des nôtres ; encore a-t-il fallu

» ſe donner bien de la peine pour les » mettre en état de s'en ſervir. Mais » briſons là deſſus. Ce ſeroit trop de » crimes à la fois, qu'une Préface qui » apprécieroit *Homere* à ſa juſte va- » leur, & un Livre qui démaſque » ſes Héros «.

Ces aſſertions peu réfléchies de M. de Marivaux, ces Parodies inſipides, ces écarts, en un mot, de ſa jeuneſſe, ont été (qu'on nous permette cette expreſſion) la partie honteuſe de ſa vie ; il étoit digne de ſe faire connoître d'une maniere plus avantageuſe qu'en traveſtiſſant des Productions immortelles ; & *Marianne* a fait oublier le *Télémaque* & l'*Homere traveſtis*.

(*d*) Deſtiné, ſoit par la Nature, ſoit au moins par ſon goût, à faire des Romans & des Comédies, M. de Marivaux, qui avoit débuté de très-bonne heure dans l'une & l'autre carriere les ſuivit en même temps toutes les deux preſque juſqu'à la fin de ſa vie, donnant ſucceſſivement au Public tantôt une partie de Roman, tantôt un Ouvrage de Théatre. Comme toutes ſes Comédies ſont à peu près du même

genre, qu'il en eſt auſſi à peu près de même de ſes Romans, & qu'en même temps nous croyons voir entre ſes Romans & ſes Comédies, des différences aſſez ſenſibles, les réflexions que nous avons à faire ſur ces doubles Productions de notre Académicien, ſeront, à pluſieurs égards, applicables, les premieres à toutes ſes Comédies, les ſecondes à tous ſes Romans; mais pour mettre dans ces réflexions plus de préciſion & de clarté (autant du moins que nous en ſommes capables), nous avons cru devoir, pour ainſi dire, décompoſer les talens de M. de Marivaux, conſidérer ſéparément en lui d'abord l'Auteur dramatique, enſuite l'Auteur de Romans, & marquer le caractere général de ſes Ouvrages en ces deux genres, l'eſpece de mérite qui les diſtingue, & les défauts qui leur ſont propres. Puiſſe la juſtice & la vérité que nous avons tâché de ne point perdre de vue dans cet examen, ſuppléer à la fineſſe que M. de Marivaux a ſu répandre dans ſes Productions, & que nous ne nous piquons pas d'imiter!

(*e*) La proſe, diſoit ſouvent M. de Marivaux, eſt le vrai langage de la Comédie. Un ami & partiſan de la Motte n'avoit garde de penſer autrement; & c'eſt en effet ainſi qu'il a écrit toutes ſes Pieces comiques, à l'exception du *Pere prudent*, ſon coup d'eſſai, ſoit que dans ce coup d'eſſai ſon amour-propre voulût montrer tout ce que ſon eſprit ſavoit faire, ſoit qu'il n'eût point encore, ſur cet objet, de ſyſtême arrêté. Son peu de goût pour la Poéſie, dont il ne ſe cachoit guere, tenoit d'une part à ſa communauté de principes avec la Motte & Fontenelle, & de l'autre, au peu de talent qu'il ſe ſentoit, quoiqu'il n'en convînt pas, pour ce genre d'écrire. Après cela, on ne ſera pas étonné qu'il ait proſcrit la verſification de ſes Pieces de Théatre; il auroit mis Annibal même en proſe, s'il l'avoit oſé. Des Auteurs qui ont brillé ſur la Scene comique, & dont preſque toutes les Comédies ſont en vers, n'étoient pas éloignés de penſer comme M. de Marivaux ſur les Comédies en proſe. Voyez l'article de M. de Boiſſy.

(*f*) La Comédie du *Pere prudent* ne doit être regardée que comme la tentative d'un talent naiſſant, dont la Philoſophie & le Goût aiment à voir les premiers efforts pour en obſerver la marche & les progrès. En effet, on apperçoit déjà dans cette Piece, quoique foiblement, ce que M. de Marivaux promettoit d'être, & ce qu'il a été depuis. On y voit à la fois & les motifs d'encouragement, & les objets de critique qu'un ami d'un goût ſûr y auroit trouvés; c'eſt une eſpece de chryſalide, ſi nous pouvons parler ainſi, où des yeux exercés peuvent démêler au microſcope le germe de ſes talens & de ſes défauts; & peut-être concluera-t-on de cet examen, qu'il n'eût pas été impoſſible à des Cenſeurs ſéveres, s'il eût été aſſez heureux pour les trouver, de rendre vraiment utile aux Lettres le talent dont il donnoit déjà des marques, & de mettre ce talent dans toute ſa valeur, en épurant, pour ainſi dire, le genre d'eſprit que l'Auteur avoit en partage, & en le ſauvant des écarts où l'abus de cet eſprit devoit l'entraîner. Il y a lieu de croire que la

docilité pour leurs leçons n'auroit pas manqué au jeune Ecrivain, si l'on en juge par le peu de cas qu'il parut faire lui-même de son coup d'essai, malgré le succès qu'il avoit eu dans les Sociétés, & la tendresse si naturelle & si pardonnable d'un Auteur novice pour ses premieres Productions.

(g) Le sujet de la *mort d'Annibal*, en prêtant beaucoup à l'élévation des idées, présentoit, dans le grand Corneille, un dangereux objet de comparaison. M. de Marivaux osa presque lutter contre ce grand homme, & quelques scenes de cette Piece ne parurent pas tout-à-fait indignes du parallele. Cette Tragédie néanmoins eut peu de succès, parce qu'il faut au Théatre de l'intérêt & du mouvement, & que la Piece en avoit peu. La foiblesse du coloris & du style contribuoit encore à cette langueur. Cependant, quoique l'Ouvrage n'eût pas attiré la foule, une partie du moins des Spectateurs l'accueillit avec bienveillance; & déjà ces suffrages bénévoles, qui offrent si souvent aux Auteurs une tentation bien propre à les

faire succomber, encourageoient M. de Marivaux à courir encore la carriere tragique; mais plus éclairé par son peu de succès, qu'aveuglé par les éloges, il s'apprécia lui-même plus sévérement encore que n'avoit fait l'indulgence ou l'estime de ses Juges, & n'eut garde de faire, en ce genre, un nouvel essai de ses forces. Non seulement il se rendoit justice sur la *vigueur tragique* dont il étoit dépourvu, mais quelque peu favorable qu'il fût à la Poésie, il ne pouvoit se dissimuler la nécessité d'écrire la Tragédie en vers, pour ne pas courir, disoit-il, même injustement, le risque d'une chute humiliante; & il se sentoit peu de talent pour la versification noble, élégante & harmonieuse, si nécessaire à ce genre d'Ouvrage, quand l'Auteur joint à l'ambition d'être applaudi au Théatre, celle de l'être encore à la lecture, & de jouir, après une existence brillante & passagere, d'une existence solide & durable.

(*h*) En renonçant au Théatre tragique, & en le jugeant trop au dessus

de ſes forces, M. de Marivaux conſerva du moins ce ſentiment honnête & aſſez peu commun chez les Poëtes, d'applaudir au ſuccès d'un autre dans un genre auquel il s'étoit condamné lui-même à renoncer. Il eſt vrai qu'il ne choiſit pas fort heureuſement l'objet de ſon culte; mais nous ne voulons louer ici que ſa candeur & non pas ſon goût. M. de la Motte, ſon ancien & dangereux ami, avoit donné, peu de temps après les repréſentations d'*Annibal*, ſa Tragédie de *Romulus*, Ouvrage foible d'intérêt, de conduite & de ſtyle; mais l'Auteur avoit tâché, ſuivant ſes moyens, d'y mettre une énergie & une élévation de ſentimens qui donna aux Spectateurs un moment d'illuſion, & qu'*Annibal* leur avoit montrée avec un ſuccès moins heureux. M. de Marivaux, ſéduit peut-être uniquement par l'amitié (car nous devons l'excuſer autant qu'il eſt en nous), entreprit l'éloge de cette Piece, & la défenſe de l'Auteur contre les critiques que ſon triomphe, bien ou mal mérité, lui attiroit de toutes parts; c'étoit déjà beaucoup pour une Pro-

duction, qui, malgré la vogue passagere qu'elle obtint dans sa nouveauté, est aujourd'hui presque entiérement tombée dans l'oubli : mais il osa plus encore; il eut le courage mal-adroit de hasarder une comparaison assez avantageuse de Romulus avec les Pieces de Corneille & de Racine. Certainement l'illusion, soit du goût, soit de l'amitié, ne pouvoit aller plus loin. Aussi l'éloge fit-il à la Piece plus de mal encore que ses critiques; les Auditeurs même qui avoient un moment applaudi l'Ouvrage, trouverent que le faiseur d'éloges, en voulant motiver leur estime, avoit de beaucoup passé ses pouvoirs. Il fut presque accusé d'avoir voulu se moquer de celui qu'il célébroit, en lui donnant, entre les deux Héros du Théatre tragique, une place que ses partisans même étoient bien éloignés de lui accorder. Le Public prononça si énergiquement son désaveu sur ce point, que si les louanges de M. de Marivaux eussent été données à *Romulus* dans le fort de son succès, peut-être ce succès en auroit-il souffert, tant il est utile de répéter aux Ecrivains avides de gloire,

& à leurs trop zélés prôneurs, ces vers si sages de la Fontaine, que nous avons déja trouvé l'occasion d'appliquer à des jugemens semblables :

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami ;
Mieux vaudroit un sage ennemi.

M. de Marivaux, peu louangeur de son naturel, le devint encore moins dans la suite, quand il eut vu le peu de fortune de ses éloges. Il croyoit n'avoir guere besoin d'être corrigé sur cet article ; & cependant il le fut.

(i) Dans le cours d'environ trente ans, M. de Marivaux donna, sur la Scene Françoise & sur la Scene Italienne, environ trente Pieces, qu'il partagea à peu près également entre les deux Théatres ; il semble qu'il ait craint de faire de la jalousie. S'il voulut mettre dans le partage cette sorte de délicatesse, elle eut pour lui quelque désavantage ; car il fut, comme nous l'avons dit, plus heureux chez les Italiens que chez les François, par les raisons sans doute que nous en avons données. C'est une chose assez singu-

liere, que l'indulgence du Public à tous les autres Théatres, & sa sévérité à celui de la Comédie Françoise. Dans ce dernier, il regarde les Auteurs comme des hommes qui ont affiché leurs prétentions aux talens & à l'esprit, & d'après ces prétentions, il les juge à la rigueur. Par tout ailleurs, il voit à peine dans les Pieces qu'on lui donne, un objet de critique, & il tient à la fois compte aux Auteurs de leurs tentatives pour lui plaire, & du peu de confiance qu'ils ont eu dans leurs propres forces, en cherchant à lui plaire sans prétention à ses éloges. Il est vrai que certains Spectateurs ne sont pas toujours aussi indulgens que la multitude. Un de ces derniers, qui voyoit au Théatre Italien une Piece fort applaudie, & qui la trouvoit mauvaise, le disoit franchement à ses voisins : *Mais cela est assez bon pour le Théatre Italien*, lui dit un Spectateur moins difficiles que lui. *A la bonne heure*, répondit-il ; *mais cela n'est pas assez bon pour moi.*

Nous permettroit-on de hasarder à ce sujet une réflexion que le zele du bien public nous inspire ? On se plaint

depuis long-temps, & avec raiſon, que les farces journellement repréſentées ſur les Théatres des Boulevarts, & ſur ceux de la Foire, ne ſont bonnes, pour la plupart, qu'à corrompre le goût & les mœurs. On ſoutient d'un autre côté, & ce me ſemble encore avec raiſon, que trop de faveur accordée au genre de Pieces connues ſous le nom de *Drames*, & qui ont pour objet des actions intéreſſantes & morales tirées de la vie commune, pourroit nuire ſur le Théatre François à la Tragédie & à la Comédie proprement dites, deux genres d'Ouvrages bien ſupérieurs aux *Drames* par les beautés dont ils ſont ſuſceptibles, & par le talent qu'ils ſuppoſent. Pourquoi, en réſervant à la Comédie Françoiſe ces dernieres Pieces, ne permettroit-on pas de repréſenter les Drames ſur les Théatres ſubalternes? Le Peuple y trouveroit au moins des leçons d'honnêteté & de vertu; il y apprendroit à compatir au malheur de ſes ſemblables; il y verroit dans des tableaux frappans, les funeſtes effets du vice; & ce ſpectacle jugé ſi pernicieux, deviendroit alors utile, très-digne

très-digne même d'être encouragé.

Il eſt un autre genre dont on a tenté quelques eſſais, & qui pourroit encore réuſſir à ces mêmes Spectacles; nous voulons parler des Pieces où l'on a eſſayé de mettre en action les faits hiſtoriques, comme le *François II* de M. le Préſident Hénault. Ces ſortes d'Ouvrages, repréſentés encore ſur les petits Théatres, inſtruiroient le peuple des événemens les plus intéreſſans de notre Hiſtoire, &, par les différens exemples qu'on lui mettroit ſous les yeux, entretiendroient en lui l'amour de la vertu, l'horreur du crime, le dévouement pour la Patrie, & l'honneur national. On pourroit, dans la même vûe & avec le même ſuccès, compoſer & faire jouer de pareilles Pieces dans les Colléges, pour l'inſtruction & pour l'éducation morale de la jeuneſſe. Ce genre d'exercice ſeroit bien préférable aux mauvaiſes Tragédies dont on chargeoit autrefois la mémoire des enfans, & même aux bonnes Tragédies eſtropiées & mutilées, qu'on leur faiſoit apprendre ou repréſenter.

(*k*) M. de Marivaux, qui avoit fort

connu Mademoiselle le Couvreur, racontoit d'elle un trait singulier. Accoutumée à jouer sur le Théatre les rôles de Princesse, elle en avoit tellement pris l'habitude, qu'elle en portoit souvent dans la Société le ton & les manieres. Et ce n'est pas la seule personne de sa profession à qui l'on ait reproché ce ridicule. Elle passoit un jour avec M. de Marivaux devant la porte d'une Communauté religieuse, où elle avoit reçu la premiere éducation, & se tournant vers cette porte, elle se mit à pleurer : *Qu'avez-vous donc*, lui dit M. de Marivaux ? *Hélas !* répondit-elle, *je pleure d'avoir si mal suivi les principes que j'ai reçus dans cette maison. Mademoiselle*, lui dit-il, *je ne puis que respecter vos pleurs ; mais choisissez donc ou d'être la plus grande Princesse du monde, ou la personne du monde la plus raisonnable.*

(*l*) L'Acteur dont nous avons rapporté les paroles, justifioit assez bien auprès de M. de Marivaux sa maniere de jouer ; ce ne sont pas en effet des Métaphysiciens subtils, mais des Au-

diteurs pour la plupart très ordinaires, qui rempliſſent le Spectacle, & qui n'y viennent que pour rire ou pleurer, ſans apprêt comme ſans étude. Le Miſanthrope penſa être ſifflé dans la critique du Sonnet, parce que le Parterre avoit eu la bêtiſe d'en applaudir les vers, & l'Auteur l'imprudence de ne pas le prévenir que les vers étoient mauvais. Moliere ſe repentit de lui avoir ſuppoſé tant d'intelligence, & M. de Marivaux eut raiſon de laiſſer les Acteurs jouer à leur fantaiſie, ſinon de la maniere qui convenoit le mieux à ſes Pieces, au moins de celle qu'ils jugeoient le plus profitable pour lui & pour eux. *Il ſe pourroit bien en effet*, diſoit-il, *que cette ſimplicité de jeu pour laquelle je réclame, réellement meilleure pour l'Ouvrage, fût réellement auſſi plus mauvaiſe pour le pauvre Auteur.* On a reproché à pluſieurs Comédiens de trop jouer pour le Parterre; peut-être ce qu'ils faiſoient par défaut d'intelligence, étoit-il plus utile qu'on ne croyoit au ſuccès des Acteurs & de la Piece.

(*m*) Il eſt ſurprenant que M. de

Marivaux, donnant, pour ainſi dire, toujours la même Comédie ſous différens titres, n'ait pas été plus malheureux ſur la Scene : car nous devons dire à ſon honneur, que preſque toutes les Pieces qu'il a faites dans ce genre métaphyſique, ſont reſtées au Théatre Italien, & un aſſez grand nombre au Théatre François. Plus d'un Auteur s'eſt répété moins ſouvent & avec moins de ſuccès & de bonheur. *J'ai guetté*, diſoit-il, qu'on nous permette de le faire parler encore un moment, *j'ai guetté dans le cœur humain toutes les niches différentes où peut ſe cacher l'amour lorſqu'il craint de ſe montrer, & chacune de mes Comédies a pour objet de le faire ſortir d'une de ſes niches.* Il faut avouer qu'on ne ſçauroit l'en faire ſortir avec plus d'eſprit & d'adreſſe; mais il faut convenir auſſi que ce genre d'eſprit & d'adreſſe n'eſt pas celui qu'il faut au Théatre, ſur-tout quand c'eſt le genre unique de l'Auteur & le pivot continuel de toutes ſes Comédies. M. de Marivaux fait aux Spectateurs & aux Lecteurs mêmes un honneur qu'ils ne méritent pas, en leur ſuppoſant à tous le genre

d'eſprit que la Nature lui avoit donné, & qui ne ſçauroit tout au plus être entendu & goûté que du petit nombre de ſes pareils. Il ne ſe contenta pas de donner, ſous différens titres, *la ſurpriſe de l'Amour*, diſtinguée ſeulement dans chaque Piece par des nuances différentes. Il donna, *ſous le même titre*, aux Italiens & aux François, une *ſurpriſe de l'Amour*, dont le ſujet étoit le même. C'étoit un nouveau tour de force, qui, à la vérité, ne lui réuſſit pas tout-à-fait, au moins dans la nouveauté. La Piece qu'il donna aux Italiens réuſſit; celle des François tomba; cependant la derniere étoit mieux faite, & pleine de détails plus fins; mais la premiere étoit plus gaie, & le Public préféra ce qui le faiſoit rire. Mais bientôt la *ſurpriſe de l'Amour*, d'abord malheureuſe aux François, ſe releva avec aſſez de diſtinction pour balancer au moins ſa rivale. Elle eſt reſtée au Théatre, & continuera d'y être vue avec plaiſir, tant qu'il s'y trouvera des Acteurs capables de la jouer.

Au reſte, il n'eſt pas le ſeul à qui on puiſſe reprocher d'avoir fait des

Comédies qui ſont toutes jetées dans le même moule. M. de Sainte-Foix, tant loué de ſon vivant dans les Journaux, & qui a fait, dans le genre médiocre, quelques Ouvrages agréables, mérite abſolument la même critique par rapport à ſes Pieces de Théatre. Toutes ſont auſſi des *ſurpriſes de l'Amour ;* mais avec cette différence, diſoit M. de Marivaux lui-même, » que dans les Pieces de M. de Sainte-» Foix, c'eſt un amour naiſſant qui » ne ſe connoît pas lui-même, & dans » les miennes, un amour adulte & » tout formé, qui craint & refuſe de » ſe connoître «. Dans ces Comédies de M. de Sainte-Foix, qui ſont pour la plupart des Pieces en un acte, il y a plus de naturel, mais moins d'eſprit & de fineſſe que dans celles de M. de Marivaux ; les premieres doivent aux Acteurs la plus grande partie de leur ſuccès, & les ſecondes à l'Auteur même. On peut ajouter que les Pieces de M. de Sainte-Foix ſe reſſemblent encore plus que celles de M. de Marivaux, qui du moins a mis dans les ſiennes toute la variété que pouvoit lui permettre le cercle

étroit qu'il s'étoit tracé; au lieu que M. de Sainte-Foix ne peint jamais que l'amour d'une jeune perſonne ingénue & naïve. M. de Marivaux, ainſi que nous l'avons obſervé, décrit dans ſon cercle des lignes qui ne ſont pas les mêmes, & qui s'approchent ſans ſe confondre; M. de Sainte-Foix décrit toûjours la même ligne dans le ſien.

(*n*) On auroit pu dire de M. de Marivaux dans la Société comme dans ſes Ecrits, ce que dit Francaleu dans la *Métromanie*, en parlant d'un Poëte dont il fait l'éloge : *C'eſt que cela jamais n'a rien dit comme un autre.* Et cet éloge ne lui auroit pas déplu. Cependant, malgré l'affectation qu'on lui a ſi juſtement reprochée, perſonne ne croyoit être plus ſimple, & ne s'en piquoit davantage, par la raiſon qu'il faiſoit auſſi peu d'efforts pour être affecté, que les autres en font pour être ſimples. *On croit*, diſoit-il, *que dans mes Pieces je dis toujours la même choſe : j'avoue cette reſſemblance de ſtyle dans mes Ouvrages; mais c'eſt le ton de la converſation en gé-*

néral que j'ai tâché de prendre. Bien convaincu de la solidité de cette défense, il a cherché, de la meilleure foi du monde, la cause secrete, & selon lui très-singuliere, qui a pu faire sur ce sujet illusion à ses Juges, & lui attirer le reproche d'affectation. Il lui étoit en effet si difficile de parler une Langue différente de celle dont on l'accuse, que cette Langue est celle de tous ses Acteurs, de quelque état qu'ils soient, & quelque situation qu'ils éprouvent : c'est sur-tout dans les conditions les plus basses, dans les Valets & les Paysans, que ce style paroît le plus étrange au Spectateur. M. de Marivaux, voulant d'un côté ne faire dire à ces personnages du peuple que des choses assorties à leur état, & ne pouvant de l'autre se résoudre à les faire parler naturellement comme les Valets & les Paysans de Moliere, & de toutes les bonnes Comédies, met dans leur bouche un jargon tout à la fois bas & précieux; alliage rare, & que peut-être lui seul pouvoit tenter sur la Scene sans s'exposer à une disgrace trop humiliante. Il résulte de ce bizarre amalgame, un effet singu-

lier au Théatre, & d'autant plus singulier, qu'il eſt bien différent à la lecture. Le Spectateur rit ſouvent d'aſſez bonne foi dans ces Scenes ſi étranges de Valets & de Payſans, parce que d'un côté il y a toujours dans ce qu'ils diſent le genre d'eſprit & de fineſſe dont ces perſonnages ſont ſuſceptibles, & que de l'autre, le langage ſingulier dont ils ſe ſervent, aidant le Spectateur à mieux ſentir cette fineſſe, ne lui laiſſe pas le temps de s'appercevoir qu'ils ne parlent ni en Payſans ni en Valets; mais à la lecture, on ne voit plus que le défaut de naturel & de vérité de ce langage; & ſi le Spectateur rit un moment aux choſes qu'ils diſent, le Lecteur, il faut l'avouer, rit un peu plus long-temps de ce que l'Auteur leur fait dire.

Néanmoins, à travers ce jargon ſi entortillé, ſi précieux, ſi éloigné de la Nature, M. de Marivaux a ſu conſerver un mérite dont on doit lui ſavoir d'autant plus de gré, qu'on le croiroit incompatible avec un pareil langage, & qu'il eſt même peu commun dans nos Auteurs dramatiques, quoiqu'ils parlent une Langue plus na-

turelle que lui. Ce mérite eſt la vérité du Dialogue. Qu'on paſſe un moment à ſes Acteurs ce jargon bizarre, comme s'ils ne pouvoient en avoir un autre, on verra qu'ils ſe diſent & ſe répondent toujours ce qu'ils doivent ſe dire & ſe répondre dans la ſituation où ils ſe trouvent; il eſt vrai que ce Dialogue, malgré ſa juſteſſe, deviendroit à la fin très-fatigant, au moins dans les longues ſcenes; mais l'Auteur, qui apparemment a ſenti cet inconvénient, y a remédié de ſon mieux par un Dialogue très-coupé, & par des ſcenes auſſi courtes que chaque ſituation peut le permettre.

(*o*) Le premier Roman que donna M. de Marivaux, avoit pour titre, *Pharſamon*, ou *les nouvelles Folies romaneſques*; il ſe propoſoit d'imiter Don Quichotte; mais il ne fut guere plus heureux à imiter, qu'il ne l'avoit été à traveſtir. Il parut fort au deſſous de ſon modele, qui lui-même, malgré ſon rare mérite, auroit peut-être aſſez de peine, s'il n'étoit ancien, à nous intéreſſer aujourd'hui, parce que le genre de folie qu'il attaque n'exiſte

plus, & que d'autres ridicules ont ſuccédé à celui du Héros de la Manche, devenu ſuranné pour nous. Il y a auſſi dans cet Ouvrage un *Cliton*, qui eſt au Sancho Eſpagnol ce que Pharſamon eſt à Don Quichotte. Ce Cliton, dans le Roman de M. de Marivaux, parle à peu près la même Langue que les Valets de ſes Comédies; il a, comme Sancho, de l'eſprit & même de la gaîté; mais l'eſprit & la gaîté de Sancho ſont d'un homme du peuple, & ſi ſes idées ne ſont pas nobles, ſi ſon langage eſt familier, il ne tombe jamais ni dans le précieux ni dans le bas. Cliton eſt tantôt une maniere de Métaphyſicien qui n'a de Valet que l'habit, tantôt un perſonnage ignoble qui n'a de propos que ceux de la plus vile populace.

(*p*) Les deux principaux Romans de M. de Marivaux, auxquels même il doit preſque entiérement la réputation dont il a joui, ſont *Marianne*, & le *Payſan parvenu*; Ouvrages où l'eſprit avec des fautes, & l'intérêt avec des écarts, valent encore mieux que la froide ſageſſe & la médiocrité

raisonnable. C'est l'éloge qu'on peut leur donner, avec quelques restrictions sans doute, mais pourtant avec justice.

De ces deux Romans, *Marianne* est celui qui a la premiere place, au moins pour le plus grand nombre de Lecteurs, parce qu'ils y trouvent plus de finesse & d'intérêt; cependant le *Paysan parvenu* a aussi ses partisans par le but moral que l'Auteur s'y propose, & par une sorte de gaîté qu'il a tâché d'y répandre.

Marianne est une jeune personne d'une naissance illustre, mais qui ignore le sang dont elle est sortie, & qui privée, dès sa premiere jeunesse, de ses parens qu'elle ne connoît pas, successivement recueillie par différens bienfaiteurs, ayant essuyé la dureté des uns & la compassion avilissante des autres, tourmentée sur-tout par un amour qui la rend malheureuse, éprouve enfin, après bien des traverses & des larmes, qu'il reste encore sur la terre de l'honnêteté, de la bienfaisance & de la vertu.

Dans le *Paysan parvenu*, dont le titre montre assez le sujet, l'objet principal de l'Auteur, comme il le dit

lui-même, a été de faire sentir le ridicule de ceux qui rougissent d'une naissance obscure, & qui cherchent à la cacher. » Cet artifice, dit-il, ne réussit » presque jamais; on a beau se dégui» ser la vérité là-dessus, elle se venge » tôt ou tard des mensonges dont on » a voulu la couvrir, & jamais je ne » vis en pareille matiere de vanité qui » fît une bonne fin «. M. de Marivaux avoit la prétention, au moins très-louable, de faire trouver dans ses Romans des leçons semblables, & d'y être un Auteur moral; car quoiqu'il paroisse n'avoir été occupé que d'y mettre de l'esprit, il désiroit d'être utile encore plus que de plaire. » Je serois » peu flatté, disoit il, d'entendre dire » que je suis un bel esprit; mais si on » m'apprenoit que mes Ecrits eussent » corrigé quelques vices, ou seulement » quelques vicieux, je serois vraiment » sensible à cet éloge «.

(*q*) Ce tableau si intéressant de la vertu noble & fiere au milieu du malheur & de l'indigence, fait d'autant plus d'honneur à M. de Marivaux, que dans cette peinture il a tracé le por-

trait de ſon ame, & exprimé ce que lui-même avoit plus d'une fois ſenti. Par une ſuite de cette fierté, il dédaignoit de faire ſa cour à ceux qui auroient pu contribuer à l'enrichir, & qui même auroient mis de la vanité à lui être utiles. Sa vie privée étoit uniforme & ſimple, bornée à la ſociété d'un très-petit nombre d'amis, & preſque obſcure par le peu d'empreſſement qu'il avoit de ſe répandre. Auſſi ſe piquoit-il de la plus grande indifférence ſur ſa fortune; & le peu d'aiſance où il a vécu, n'a que trop prouvé combien il diſoit vrai. Nous avons même de lui à ce ſujet une lettre intéreſſante, où il peint d'une maniere aimable, quoique toujours avec ſon ſtyle, ſon indolence & ſon incurie philoſophique. » Oui, mon cher ami, » dit-il, je ſuis pareſſeux, & je jouis » de ce bien-là en dépit de la fortune, » qui n'a pu me l'enlever, & qui m'a » réduit à très-peu de choſe ſur tout le » reſte; & ce qui eſt fort plaiſant, ce » qui prouve combien la pareſſe eſt » raiſonnable, c'eſt que je n'aurois rien » perdu des autres biens, ſi des gens » qu'on appeloit ſages, ne m'avoient

» pas fait cesser un instant d'être pa-
» resseux. Je n'avois qu'à rester comme
» j'étois ..... & ce que j'avois m'ap-
» partiendroit encore .... Mais,
» moitié honte de paroître un sot en
» ne faisant rien, moitié bêtise d'ado-
» lescence, & adhérence de petit gar-
» çon au conseil de ces gens sensés....
» je les laissois disposer, vendre pour
» acheter, & ils me menoient comme
» ils vouloient....... Ah, sainte pa-
» resse! salutaire indolence! si vous
» étiez restées mes gouvernantes, je
» n'aurois pas vraisemblablement écrit
» tant de *néants* plus ou moins spiri-
» tuels; mais j'aurois eu plus de jours
» heureux que je n'ai eu d'instans sup-
» portables «.

(*r*) Un autre reproche qu'on peut faire à M. de Marivaux dans ses Romans, c'est de s'y être permis de trop longs épisodes; celui de la Religieuse, dans Marianne, occupe lui seul plus d'un volume, & distrait trop le Lecteur de l'objet principal. Si j'osois hasarder ici mon opinion dans un genre où je me sens peu digne de juger, il me semble que les épisodes dans les

Romans ſont faits pour impatienter le Lecteur, au moins ſi j'en juge par le ſentiment qu'ils me font éprouver. On les permet, on les autoriſe même dans les Poëmes épiques, parce que l'objet de ces Ouvrages eſt encore moins d'exciter un grand & vif intérêt, que d'attacher le Lecteur par la richeſſe des détails. Auſſi n'y a-t-il pas un Poëme épique dont on n'interrompe ſans peine la lecture où l'on voudra, ſans être trop preſſé de la reprendre; mais malheur à tout Roman que le Lecteur n'eſt pas preſſé d'achever. Quel plaiſir peut-on donc eſpérer de lui voir prendre aux épiſodes, dont preſque tous nos Romans ſont ſurchargés? fécondité malheureuſe, qui veut jouer l'imagination, mais qui n'indique qu'une ſtérilité véritable, & l'impuiſſance de ſoutenir long-temps un grand intérêt réuni ſur un ſeul objet. » Quand je ren-
» contre un de ces épiſodes, diſoit un
» Philoſophe, je ſuis tenté de déchi-
» rer le feuillet; ſauter l'épiſode eſt
» plus tôt fait encore, & je n'y man-
» que jamais. Eh! mon Dieu, dis-je
» tout bas à l'Auteur, ſi vous avez de
» quoi faire deux Romans, faites-en

» deux, & ne les mêlez pas pour les » gâter l'un & l'autre «.

(*s*) Le Théatre demande du mouvement & de l'action, & les Pieces de M. de Marivaux n'en ont pas assez; la Comédie est un spectacle national & populaire, & les Pieces de M. de Marivaux sont d'un genre peu propre à la multitude. Dans ses Romans, les peintures sont, à la vérité, plus fines encore que dans ses Comédies, mais on a le temps de les envisager plus à son aise; les tableaux d'ailleurs sont plus variés, & par conséquent réveillent davantage. Telle est, à notre avis, la raison de la préférence que les Romans de M. de Marivaux ont obtenue sur ses Comédies. Ces Romans néanmoins, outre les défauts que nous y avons reconnus, ont encore celui de n'être achevés ni l'un ni l'autre; défaut qui doit diminuer beaucoup le plaisir qu'on peut prendre à cette lecture, ou dégoûter du moins d'en faire une seconde; & malheur à tout Roman qu'on n'est pas tenté de relire!

(*t*) Les Anglois sont sur-tout beau-

coup de cas du *Spectateur* de M. de Marivaux, qui, d'après l'idée que nous en avons donnée, doit être en effet pour eux la plus intéressante de ses Productions. On assure qu'ils mettent ce Livre à côté de la Bruyere; il nous sera permis de ne pas penser comme eux, & de croire sans vanité que nous sommes sur ce point des Juges plus compétens. Ils ne placent pas de même M. de Marivaux sur la ligne des Ecrivains qu'ils ont eus dans le même genre; d'abord parce qu'un Anglois préfere rarement d'autres Ecrivains à ceux de sa nation, & ensuite par une raison à laquelle toutes les nations doivent souscrire, par la supériorité réelle & bien reconnue des Pope, des Adisson & des Stecle, auxquels le *Spectateur* Anglois est redevable de son succès & de sa renommée. A cette restriction près, ils sont si favorables à M. de Marivaux, qu'ils nous reprochent de n'avoir pas pour lui assez d'estime.

(*u*) Nous avons dit dans l'Eloge de Destouches, que Dufreni avoit aussi le même travers que M. de Marivaux, d'estimer peu le Créateur de notre

Théatre Comique. C'étoit peut-être par cette raiſon que notre Académicien, ſi avare d'éloges pour Moliere, en donnoit volontiers à Dufreni, le ſeul de ſes contemporains que nous lui ayons entendu louer. Nous avouerons cependant pour l'honneur de l'un & de l'autre, que M. de Marivaux pouvoit fonder ſur d'autres motifs beaucoup plus juſtes, le cas qu'il faiſoit de cet Ecrivain; l'originalité piquante de Dufreni étoit auprès de ſon Panégyriſte une aſſez bonne recommandation; peut-être croyoit-il y trouver un exemple & une apologie du ſtyle dont on l'accuſoit lui-même; peut-être ſe flattoit-il, ſans trop le laiſſer voir, que ſes contemporains, ſi prompts à le cenſurer, lui rendoient enfin la même juſtice qu'ils rendroient à Dufreni depuis qu'il n'exiſtoit plus. Mais il y avoit entre l'originalité de l'un & celle de l'autre cette prodigieuſe différence, que l'originalité de Dufreni eſt plus dans les choſes, & celle de Marivaux dans le langage; la diction ſinguliere du premier eſt toujours la peinture naïve d'une idée ſinguliere, &, par cette raiſon, paroît naturelle, quoiqu'origi-

nale; le ſtyle du ſecond ne fait ſouvent qu'exprimer d'une maniere précieuſe des choſes ordinaires, qui ne méritoient pas tant de frais.

Corneille & Montagne étoient, après Dufreni, les ſeuls Auteurs que M. de Marivaux daignoit louer quelquefois; & Montagne encore plus que Corneille, par cette ſeule raiſon que la maniere d'écrire de Montagne étoit plus à lui, moins faite pour tenter le peuple imitateur, & plus faite par conſéquent pour plaire à un Ecrivain, qui ſe piquoit lui-même de ne reſſembler à perſonne.

(*x*) Une différence eſſentielle entre le Tartuffe de Moliere & celui de Marivaux, c'eſt que le dernier ſe repent, à la mort, d'avoir voulu corrompre ſa pupille. Ce rôle de Climal eſt un des meilleurs de l'Ouvrage. M. de Marivaux lui fait parler ſucceſſivement, & avec la plus grande vérité, le langage apprêté & mielleux de la fauſſe dévotion, lorſqu'il n'eſt qu'hpyocrite & ſéducteur, & le langage touchant & vrai de la contrition, lorſqu'il eſt repentant. Ce dernier morceau, qui eſt comme

la confeſſion de Climal, eſt écrit avec beaucoup de naturel ; en général, M. de Marivaux l'eſt preſque toujours lorſqu'il veut peindre des objets intéreſſans. Marianne, toutes les fois qu'elle parle ſentiment, s'exprime d'une maniere auſſi ſimple que touchante. Elle ne quitte ce ſtyle que lorſqu'elle s'abandonne aux réflexions, ſi prodiguées dans ſon Hiſtoire, & que l'Auteur, dans la Préface de ce Roman, a eſſayé de juſtifier, comme la reſſemblance de ſes Pieces. Mais il a beau dire, dans un Roman comme dans une Hiſtoire, les longues réflexions impatientent & glacent le Lecteur. On les aime chez Tacite, parce qu'elles ſont courtes, énergiques, renfermant un grand ſens en peu de paroles, & incorporées avec les faits ; preſque partout ailleurs elles ennuient ; & de plus, chez M. de Marivaux, elles fatiguent, parce qu'elles joignent à l'ennui de la longueur l'affectation du ſtyle.

(y) Lorſque l'Académie adopta M. de Marivaux, on trouva ſur-tout très-mauvais, & ſur ce point ſeul on étoit juſte, que les portes de cette Compa-

gnie fussent ouvertes à l'Auteur de *Marianne* & d'*Annibal*, dans le temps qu'elles étoient fermées à celui de *la Henriade* & de *Zaïre.* On avoit très-grande raison de se récrier contre cette préférence incompréhensible; il étoit en effet bien étrange de n'avoir pas mis encore le plus célebre Ecrivain de nos jours à une place où le Public s'étonnoit depuis trente ans de ne le pas voir, & nos prédécesseurs ont trop fait durer ce scandale, que nous ne sçaurions trop avouer & trop réparer. Mais on avoit tort d'ailleurs de reprocher amérement à l'Académie le choix qu'elle venoit de faire. Si Pline & Lucain eussent vécus du temps de Cicéron & de Virgile, & qu'il y eût eu dans Rome une Académie, croit-on qu'il eût été juste d'y refuser à Lucain & à Pline une place au dessous de l'Orateur & du Poëte Latin? Le Borromini, qui a gâté, du moins pour un temps, l'Architecture moderne, mais qui l'a gâtée avec esprit & même avec talent, auroit-il pu être exclus, sans injustice, d'une Académie d'Architecture? M. de Marivaux est, si l'on veut, le Borromini de la Littérature moderne;

mais ce Borromini eſt encore préférable à tant d'Ecrivains médiocres, qui croient avoir un ſtyle ſage, parce qu'ils ont un ſtyle commun. Il eſt vrai que les ſinges de M. de Marivaux ſeroient encore au deſſous de cette populace d'Ecrivains médiocres. Si Horace a donné le nom le plus mépriſant aux ſimples imitateurs, en les appelant un *Bétail eſclave*, quelle place auroit-il aſſignée dans la Littérature aux déteſtables Copiſtes d'un mauvais genre ?

(z) La réception de M. de Marivaux à l'Académie Françoiſe a été le ſeul événement un peu remarquable de ſa vie. Non ſeulement il fut orageux pour lui avant ſa réception, il le fut encore le jour de ſa réception même. L'Archevêque de Sens, Languet de Gergy, chargé de le recevoir, & obligé, par la place qu'il occupoit, de louer ſes Ouvrages, qu'il ne vouloit pas paroître avoir lus, tempéra un peu fortement ſes louanges par quelques critiques, qu'il aſſaiſonna, il eſt vrai, de tous les dehors de la politeſſe ; mais ſur leſquelles il auroit pu gliſſer d'une main plus adroite & plus légere. Le

Récipiendaire s'en trouva bleſſé, & fut ſur le point, nous le ſavons de lui-même, de demander publiquement juſtice à l'Académie & à l'Aſſemblée, d'une leçon qui, pouvoit être juſte, mais qui par la circonſtance & par la forme, n'étoit pas en ce moment fort à ſa place. Il eût peut-être trouvé de l'appui dans l'Auditoire, déjà bleſſé, comme lui, de l'eſpece de réprimande qu'on lui faiſoit eſſuyer, & prévenu d'ailleurs peu favorablement pour le Prélat Directeur, qui, par ſes Ecrits multipliés ſur nos querelles théologiques, s'étoit fait des amis peu zélés & des ennemis implacables. Mais M. de Marivaux prit un parti plus ſage, celui de garder le ſilence ſur un Diſcours qui devoit bientôt tomber dans l'oubli, & de ne pas lui donner, par ſes plaintes, une célébrité àlaquelle il ne prétendoit pas.

(*aa*) M. de Fontenelle reconnoiſſoit lui-même toute la différence qui étoit entre M. de Marivaux & lui. » Il a, » diſoit-il, un genre d'eſprit qui lui » appartient uniquement, & dont ſeu» lement il abuſe quelquefois «. *Voilà*, diſoit

disoit encore le Philosophe, *du bon Marivaux*, lorsqu'il approuvoit quelque trait de ses Ouvrages ; & nous ajouterons qu'il approuvoit souvent, car il étoit plus favorable en littérature à l'originalité de l'Ecrivain, qu'à la sévérité du bon goût.

Si M. de Marivaux a sur M. de Fontenelle l'avantage d'avoir quelquefois peint le sentiment avec la plus touchante vérité, il n'en a pas parlé de même ; rien n'est peut-être plus extraordinaire dans ses Ouvrages, (& c'est beaucoup dire) que la définition qu'il en a donnée. *C'est*, selon lui, *l'utile enjolivé de l'honnête.* A peine peut-on entrevoir dans ce jargon bizarre le sens que prétendoit y attacher l'Auteur ; à peine devine-t-on qu'il a voulu définir le sentiment de l'amour, lorsque ce sentiment est commandé par la vertu, qui permet à la Nature de s'y livrer, & d'en goûter la douceur & les charmes. Un de nos plus illustres Ecrivains a donné, de l'amour, dans le style même de M. de Marivaux, une définition plus vraie & plus vivement sentie : *C'est*, dit-il, *l'étoffe de la Nature, que l'imagination a brodée.*

M. de Fontenelle, dans la derniere édition qu'il donna de ses Ouvrages, fit imprimer cinq ou six Comédies dans ce genre si décrié par les uns, si protégé par les autres, qu'on appelle *Tragique bourgeois*, ou *Comique larmoyant*; il mit à la tête une Préface très-ingénieuse, & même, selon plus d'un Critique, assez solidement ingénieuse, qui contient une apologie pour le moins très-fine de ce genre inconnu à Moliere & à nos meilleurs Orateurs comiques. Dans cette Préface, il parle avec éloge de MM. de la Chaussée & Destouches, qui s'étoient le plus distingués dans cette carriere nouvelle; il oublia M. de Marivaux, & ne se le pardonnoit pas. On eut beau lui dire, pour le consoler, que l'omission étoit pour le moins bien excusable, puisque le genre de M. de Marivaux étoit différent de celui dont cette Préface étoit l'apologie. *N'importe*, répondit-il, *je ne me consolerai jamais d'avoir manqué cette occasion de lui témoigner toute mon estime.* Il étoit d'autant plus affligé de cette omission très-involontaire, qu'il n'osa jamais en parler à son ami. *Je lui connois*, disoit-il, *une sen-*

ſibilité dont la délicateſſe va juſqu'à la défiance, & je craindrois d'augmenter encore à ſes yeux, par mon excuſe, la faute que je ſuis déjà ſi fâché d'avoir commiſe.

(*bb*) L'Auteur des *Petits Hommes*, en reconnoiſſant que ſa Piece avoit dû ennuyer les ſpectateurs, ne s'exécuta pas, à la vérité, auſſi franchement que La Fontaine, qui s'étoit le premier ennuyé à la ſienne, & qui l'avoit dit bonnement à ſes voiſins ; mais notre Académicien, en avouant que la principale cauſe de ſon ennui avoit été l'humiliation de ſon amour-propre, prouvoit au moins, par la naïveté de cet aveu, qu'il ſe ſoumettoit à l'arrêt prononcé contre lui, & que ſon dernier mot étoit de n'en pas appeler. Soumis & docile à la critique quand elle lui paroiſſoit juſte, il la mépriſoit ſouverainement quand il la croyoit déraiſonnable; cependant il ne laiſſoit voir ſon mépris que par le ſilence, & ne faiſoit jamais d'autre réponſe. Le ſeul déſir de la paix l'auroit d'ailleurs engagé à ſe taire : *J'aime mon repos*, diſoit-il, *& ne veux point troubler celui des au-*

tres. Mais si la douceur de son caractere lui défendoit de se venger, la sensibilité de son amour-propre ne lui permettoit pas d'oublier.

(*cc*) M. de Marivaux ajoutoit encore une raison bonne ou mauvaise en faveur de l'intolérance religieuse dans les vrais croyans : *Je l'excuse*, disoit-il, *quoique sans l'approuver, parce qu'il s'agit là du plus grand intérêt de l'espece humaine. L'intolérance littéraire n'est pas dans ce cas-là, & je voudrois bien qu'elle fût plus accommodante.* Aussi assure-t-elle toujours qu'elle ne demande pas mieux que de l'être. Elle ne paroît, si on l'en croit, tenir fortement à son avis, que parce qu'on veut la contraindre à y renoncer, & elle laisseroit en paix celui des autres, si on daignoit faire la même grace au sien ; telle est, dans toutes les querelles littéraires, le langage ordinaire & réciproque des partis opposés qui s'égorgent mutuellement pour leurs opinions, en assurant qu'ils se bornent à demander grace pour elles.

(*dd*) Notre Académicien étoit pres-

que auſſi révolté des éloges qu'on lui donnoit, lorſque ces éloges paroiſſoient ridicules, qu'il auroit pu l'être d'une épigramme ou d'une ſatire. Il trouva mauvais que l'Auteur du Mercure l'eût appelé *Théophraſte moderne*, en louant un de ſes Ecrits ſur les mœurs & le caractere des François ; dans la lettre qu'il écrivit là-deſſus à ce Journaliſte, on a de la peine à démêler ſi ſon mécontentement venoit de ce que la louange lui paroiſſoit trop forte, ou ſimplement déplacée par le peu de juſteſſe & d'équité qu'il croyoit voir dans ce parallele. Ce qui pourroit faire ſoupçonner dans ſes réclamations un peu de vanité ſecrete, c'eſt que dans la lettre dont nous parlons, il ſe moque un peu des Anciens ; c'étoit une vieille & mauvaiſe habitude dont il avoit peine à ſe défaire.

(*ee*) Si M. de Marivaux a jamais montré du fiel & même de l'injuſtice, ç'a été contre un ſeul homme, & par malheur pour lui, contre le plus illuſtre Ecrivain de nos jours. Il ne pardonnoit pas à ce grand Homme d'avoir lancé un trait contre lui dans un de

ſes vers; il s'en ſouvenoit avec amertume, & ne parloit jamais de ſang froid de ſon détracteur; il n'entendoit pas même de ſang froid les éloges qu'on en faiſoit quelquefois en ſa préſence, & que le Public eſt ſi ſujet à répéter. Il eſt vrai que le trait dont il avoit à ſe plaindre étoit piquant, fait pour être retenu par tous les Lecteurs, & à plus forte raiſon pour n'être pas oublié par celui qui en étoit l'objet & la victime: pardonnons à l'amour-propre humilié d'être injuſte à ſon tour pour ceux qui l'humilient; mettons-nous un inſtant à ſa place, & ſouvenons-nous des momens de notre vie où notre vanité, excitée par le même motif, & non moins preſſée de ſa vengeance, n'a été ni plus éclairée ni plus équitable.

Avouons cependant que ſi M. de Voltaire, peut-être par une tentation de Poëte (qui ne mépriſe pas toujours celui dont il paroît ſe moquer), s'étoit permis ſur M. de Marivaux un vers plaiſant & ſatirique, il lui avoit rendu en proſe une juſtice plus ſérieuſe, plus détaillée, & apparemment plus ſincere. » Je ſerois fâché, dit-il dans une de

» ſes Lettres, en parlant de M. de Marivaux, de compter parmi mes ennemis un homme de ſon caractere, & dont j'eſtime l'eſprit & la probité. Il a ſur-tout dans ſes Ouvrages un caractere de philoſophie, d'humanité & d'indépendance, dans lequel j'ai retrouvé avec plaiſir mes propres ſentimens. Il eſt vrai que je lui ſouhaite quelquefois un ſtyle moins recherché & des ſujets plus nobles; mais je ſuis bien loin de l'avoir voulu déſigner en parlant des Comédies métaphyſiques. Je n'entends par ce terme que ces Comédies où l'on introduit des perſonnages qui ne ſont point dans la nature, des perſonnages allégoriques, propres, tout au plus, pour le Poëme épique; mais très-déplacés ſur la Scene, où tout doit être peint d'après Nature. Ce n'eſt pas, ce me ſemble, le défaut de M. de Marivaux. Je lui reprocherai au contraire de trop détailler les paſſions, & de manquer quelquefois le chemin du cœur, en prenant des routes un peu détournées. J'aime d'autant plus ſon eſprit, que je le prierois de ne le

» point prodiguer. Il ne faut pas qu'un » personnage de Comédie songe à être » spirituel, il faut qu'il soit plaisant » malgré lui & sans croire l'être. C'est » la différence qui doit être entre la » Comédie & le simple Dialogue «.

Nous ne voudrions pas répondre que M. de Voltaire pensât bien exactement & à la rigueur tout ce qu'il dit dans cette Lettre, & qu'en se moquant des *Comédies metaphysiques*, il n'eût pas eu tant soit peu en vue celles de M. de Marivaux, dont c'est-là, en effet, le défaut principal. Mais en général la maniere dont il juge ici notre Académicien, est assez équitable pour laisser croire qu'en effet c'étoit au fond, & à peu de chose près, sa vraie façon de penser sur cet ingénieux Ecrivain.

(*ff*) Dans ses mouvemens d'humeur ou de justice contre les Auteurs de Parodies, M. de Marivaux ne se souvenoit pas qu'en travestissant autrefois Télémaque, il s'étoit lui-même rendu coupable de la faute qu'il leur reprochoit; mais il se croyoit moins criminel, parce qu'il n'avoit travesti que des morts, à qui la louange & la

critique étoient indifférentes ; c'en étoit assez pour mettre sa morale à couvert, mais non pas pour justifier son goût.

(*gg*) Dans quelques-uns de ces *Ana*, dont les Anecdotes sont si suspectes, on a rapporté autrement un fait si honorable à M. Helvétius. On lui fait dire : *Oh ! comme j'aurois traité Marivaux, si je ne lui faisois pas une pension* ; & on a la sottise de lui donner des éloges pour avoir parlé de la sorte. Le Compilateur d'Anecdotes n'a pas senti combien il y auroit eu peu de délicatesse dans un pareil discours. Aussi n'a-t-il pas été tenu par M. Helvétius, qui avoit l'ame trop honnête & trop élevée pour se venger ainsi de celui dont il étoit le bienfaiteur. Parlant un jour à l'Auteur de cet éloge, de l'humeur que M. de Marivaux avoit souvent avec lui : » Il me paye, disoit-il, » avec usure le peu de bien que je lui » fais ; heureusement pour moi je m'en » souviens quand il me maltraite, & » je dois à ce souvenir la satisfaction » inexprimable que je ressens de ne » pas rendre ma bienfaisance amere à

» l'homme vertueux & sensible que
» j'ai eu le bonheur d'obliger «.

(*hh*) On pourroit ajouter à cette réponse si philosophique & si modeste sur la nature de l'ame, que le Pere Mallebranche, qui avoit étudié l'ame toute sa vie, avouoit lui-même n'en pas savoir davantage, & se bornoit à en croire la spiritualité & l'immortalité, sans se piquer, comme il le disoit en propres termes, d'avoir une idée claire de sa substance. Si on étoit tenté de former quelque soupçon sur l'ignorance de M. de Marivaux à cet égard, celle du pieux Oratorien suffiroit pour la justifier aux yeux du moins des hommes sages, qui déjà trop affligés de voir l'impiété où elle est, n'ont garde de la chercher encore où elle n'est pas.





ÉLOGE
DE
JACQUES
HARDION,

Garde des Livres du Cabinet du Roi, de l'Académie des Belles-Lettres; né à Tours le 17 Octobre 1686; reçu le 28 Septembre 1730, à la place de MICHEL PONCET DE LA RIVIERE, *Evêque d'Angers; mort le 3 Octobre 1766* (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE
DE
JOSEPH THOULLIER D'OLIVET,

Conſeiller d'Honneur en la Chambre des Comptes de Beſançon ; né à Salins, en Franche-Comté le 30 *Mars* 1682 ; *reçu le* 25 *Novembre* 1723, *à la place de* JEAN DE LA CHAPELLE ; *mort le* 8 *Octobre* 1768.

APRÈS avoir fait ſes Humanités de la maniere la plus brillante, ſon goût décidé pour l'étude le détermina à entrer chez les Jéſuites, où il eſpé-

roit trouver en tout genre d'excellens Maîtres & de bons modeles, & principalement tout le loisir nécessaire pour se livrer à sa passion favorite; car parmi tant d'Ordres Religieux, dont l'Eglise & l'Etat sont chargés, la Compagnie des Jésuites a été la seule où tous les momens, le temps du noviciat excepté (1), fussent consacrés à s'instruire; on n'y consumoit point dans une psalmodie fastidieuse un temps qu'on savoit mieux employer (2). C'est à une Constitution si bien assortie aux véritables intérêts d'une Congrégation monastique, que cette Société doit les hommes célebres qu'elle a produits, & dont le mérite lui auroit assuré une existence glorieuse & durable, sans l'esprit de domination & de cabale qui l'a rendue odieuse & l'a précipitée dans l'abîme où elle s'est perdue.

Ce fut pendant son séjour chez les Jésuites, que le P. Thoullier, car c'est ainsi qu'on appeloit alors M. l'Abbé

(1) Voyez la Note II sur l'Eloge de Crébillon.

(2) Voyez la Note (*a*).

d'Olivet, eut l'avantage de connoître l'illuſtre Deſpréaux. Il alloit voir ſouvent ce Poëte célebre dans ſa retraite d'Auteuil ; il recueilloit avidement ſes leçons ; il étoit là comme un Diſciple de Pythagore, *pendens dicentis ab ore* ; immobile & dans le ſilence, écoutant ce grand Maître avec une eſpece de vénération religieuſe (1). Auſſi adopta-t-il ſans réſerve toute la ſévérité de ſes jugemens littéraires. Peut-être avoit-il, comme ſon Oracle, le goût plus auſtere que fin (2) ; ſon eſprit reſſembloit à ces palais ſains & vigoureux, qui expriment avec force & goûtent avec plaiſir le ſuc des viandes pleines de ſubſtance, mais qui ne ſavent ni diſtinguer ni apprécier des alimens plus délicats ; peut-être, après tout, ne perdent-ils pas, autant qu'on le croit, à être privés de cette ſubtilité exaltée & fugitive, ſouvent plus propre à énerver le goût qu'à le raffiner.

(1) Voyez la peinture que M. l'Abbé d'Olivet a faite lui-même [Hiſt. de l'Acad. T. II, p. 267] de ſon attention reſpectueuſe aux diſcours de Deſpréaux.

(2) Voyez les Notes ſur l'article de Deſpréaux.

L'attachement du P. Thoullier pour les opinions de Despréaux, s'étendit jusqu'à sa personne ; l'humeur un peu brusque & quelquefois chagrine du Maître, s'accordoit assez avec la franchise & l'espece de rudesse dont le Disciple paroissoit se piquer aussi. C'est au moins sous cet extérieur que l'Abbé d'Olivet s'est montré dans le monde a ceux qui l'ont connu : le Public apprendra néanmoins avec quelque surprise, que tant qu'il fut chez les Jésuites, il eut une réputation toute différente ; on lui trouvoit une urbanité, une politesse, une douceur, qui faisoient regretter à la plupart de ses amis, que tant de charmes & d'agrémens fussent perdus pour le monde, & condamnés à l'obscurité monastique. On ne peut expliquer cette différence singuliere du P. Thoullier & de l'Abbé d'Olivet, qu'en supposant, ou que l'Abbé d'Olivet avançant en âge, avoit sur la route prodigieusement changé d'extérieur & de forme, ou que la sévérité attachée à la robe Jésuitique, faisoit louer en lui comme un agrément rare, ce qui n'étoit que l'effet simple & naturel d'une éducation moins agreste

que celle de la plupart de ſes Confreres. D'ailleurs le crédit énorme dont cette Société jouiſſoit alors par la confiance que le Monarque avoit la foibleſſe de lui accorder, donnoit à preſque tous ſes Membres un air de morgue & d'orgueil qui révoltoit juſqu'à leurs amis mêmes ; mais qu'apparemment le Pere Thoullier ne partageoit pas, & dont on lui ſavoit gré d'être exempt.

Il eut le bonheur de payer à Deſpréaux, par un ſervice eſſentiel, l'amitié & les leçons dont l'illuſtre Satirique le gratifioit. Nous avons dit dans l'Eloge de ce grand Poëte, que l'implacable Jéſuite le Tellier lui avoit attribué des vers déteſtables contre la Société ; vers dont il auroit bientôt ceſſé de le croire Auteur, s'il eût daigné conſulter ſur ce ſujet le dernier Préfet du Collége de Louis-le-Grand, ou même le dernier Ecolier de ce Collége, qui ſe connût tant ſoit peu en vers françois. Mais le Tellier, plus fougueux Controverſiſte que bon Ecrivain, prévenu d'ailleurs contre Deſpréaux, dont les liaiſons avec Port-Royal lui déplaiſoient, s'affermiſſoit,

par cette prévention, dans une erreur dont il ne se soucioit pas de sortir ; il paroissoit déterminé à perdre le Poëte dans l'esprit du Monarque, que Despréaux avoit tant célébré ; mais qui, devenu vieux & dévot, n'auroit pas hésité à sacrifier son Panégyriste à son Confesseur, & son amour-propre à ses scrupules. Le Pere Thoullier se rendit médiateur, entreprit de justifier son ami, fut assez heureux pour y réussir, & appaisa tout. Le fidele ami de Despréaux & son respectueux Commentateur, l'Avocat Lyonnois Brossette, nous a conservé quelques Pieces curieuses de cette grande négociation (1). On y voit le fiel & l'insolence du Confesseur Jésuite, la sage modération du Médiateur, & la violence que le Poëte se fait en frémissant pour contenir la bile dont il est plein contre son odieux adversaire, sans pouvoir, malgré ses efforts, empêcher qu'elle ne lui échappe.

Le P. Thoullier dut se faire aussi lui-même quelque violence pour la médiation dont il se chargeoit ; car il n'aimoit pas le P. le Tellier, & par-

(1) Voyez la Note (*b*).

tageoit ce ſentiment avec preſque tous ſes Confreres. On lui a pluſieurs fois entendu dire, que lorſque ce Jéſuite paſſa de la dignité de Provincial, dont il étoit revêtu, à celle de Confeſſeur du Roi, la plupart des Jéſuites, & ſurtout les plus jeunes, au nombre deſquels étoit le P. Thoullier, furent tranſportés de joie, non de l'honneur que recevoit le P. le Tellier, mais d'être délivrés du ſceptre de fer avec lequel il les gouvernoit. Heureuſe l'Egliſe de France, ſi elle n'avoit pas trouvé ſon malheur dans un événement qui ſoulageoit tant la Société !

Le jeune Jéſuite, qui voyoit ſi aſſidument le Légiſlateur du Parnaſſe, crut par cela même avoir quelque droit de s'y placer. Il oſa pendant quelques années être Poëte : nous ſavons de lui-même qu'il avoit fait beaucoup de vers françois, & qu'il fut aſſez juſte ou aſſez ſévere, dans un âge plus avancé, pour les dévouer à ce qu'il appeloit lui-même, *emendaturis ignibus* (1); bien différent de cette foule de jeunes Littérateurs, qui, craignant de perdre ce que le Pu-

(1) Au feu deſtiné à les corriger.

blic n'eût jamais réclamé, se hâtent de lui offrir les fruits avortés de leur verve, & ont la douleur d'entendre prononcer contre ces Productions malheureuses, la sentence qu'ils auroient prévenue en les condamnant à l'oubli.

Il passa de la Poésie à la Chaire, & s'y livra avec la même ardeur; mais pour se pénétrer des principes & du goût d'une éloquence saine, & pour avoir sous les yeux, dans le même Ecrivain, le précepte & l'exemple, il s'attacha sur-tout à Cicéron; à force de le lire & de le méditer, il prit pour cet Auteur le goût vif & l'espece de passion qu'il a conservée jusqu'à la fin de ses jours, & consignée dans tous ses Ecrits; cet enthousiasme déclaré, cette profession de foi constante, a été parmi les Gens de Lettres comme l'écusson de M. l'Abbé d'Olivet, ou, si l'on veut, sa cotte d'armes distinctive. Il sembloit répéter sans cesse à tout ce qui l'environnoit, l'espece de cri de guerre qu'il a fait retentir dans une de ses Harangues Académiques : *Lisez Cicéron, lisez Cicéron* (1). A peine

(1) Voyez le Recueil des Harangues de l'Académie, T. VI, p. 253.

permettoit-il aux jeunes gens d'autres lectures, qui ne lui paroissoient guere propres qu'à leur corrompre le goût. On lui demandoit son avis sur les Ouvrages d'un jeune Ecrivain, qui annonçoit dès lors les plus grands talens, & qui a tenu depuis tout ce qu'il promettoit, l'Auteur des Eloges de Sulli, de Descartes & de Marc-Aurele; l'inflexible Cicéronien répondit avec une sévérité chagrine : *Il a trop lu Tacite.* M. l'Abbé d'Olivet n'eut point *cet écueil* à éviter. Fidele au Dieu qu'il avoit choisi, il ne porta point ailleurs son hommage. Aussi, quoiqu'obligé chez les Jésuites à d'autres études, la lecture de Cicéron, devenue son occupation chérie, lui rendit bientôt toute autre occupation fastidieuse; & comme il craignit que ses Supérieurs ne le forçassent de faire diversion à cette lecture en se tournant vers des objets contraires à son goût, il quitta la Société à l'âge de trente-trois ans, c'est-à-dire, au moment où il étoit près de s'y engager pour toujours (1). Mais en la quittant, il conserva pour elle

(1) Voyez la Note*(c).

cet attachement, pour ainsi dire, filial, devenu parmi nous comme le signalement de presque tous ceux qui ont appartenu à cette Société célebre ; attachement qui prouve en eux, ou le souvenir estimable de ce qu'ils lui doivent, ou l'habitude qu'ils y ont contractée du patriotisme général qui étoit comme inhérent à tous les Membres de cette Compagnie, & que la robe Jésuitique sembloit en quelque maniere envelopper. On a vu même (& M. l'Abbé d'Olivet en citoit d'illlustres exemples), on a vu plusieurs de ceux qui avoient dépouillé cette robe par mécontentement de leurs Confreres, afficher pour eux, après les avoir quittés, le zele le plus courageux & le plus vif, non seulement dans les beaux jours de la Société, mais dans ses jours d'infortune & de destruction ; on a vu la plupart de ses déserteurs travestis, ou plutôt de ces Ex-Jésuites honoraires, conserver jusqu'à cet esprit d'intrigue sourde & de manége hypocrite, qui, des Chefs de la Société, se répandoit jusqu'à ses Membres. On a vu enfin, comme le disoit encore M. l'Abbé d'Olivet, des Ex-Jésuites, qui, dans

cette Société, n'avoient point fait parler d'eux, en montrer tellement l'esprit après leur retraite, qu'on a dit, *qu'ils s'étoient faits Jésuites depuis qu'ils ne l'étoient plus*. Notre Académicien, & pendant qu'il fut Jésuite, & depuis qu'il eut cessé de l'être, a toujours été à l'abri de ce reproche. Il ne fut ni ambitieux, ni tartuffe, ni adulateur; il le fut si peu, qu'il ne voyoit pas même ces vices dans plusieurs de ses Confreres, en qui néanmoins ils pouvoient être apperçus par des yeux moins clairvoyans que les siens. Tout Jésuite étoit son ami, même sans en être connu, & comme par provision ou par sympathie. Peut-être aussi y entroit-il une sorte de prudence & presque de politique; peut-être craignoit-il de déplaire à une Société qui ne pardonnoit pas, & de mériter par quelque faute, même involontaire, ce ressentiment implacable dont il avoit été à portée de voir de près & souvent les redoutables effets. Son amitié ferme & intrépide pour les Jésuites a fait présumer qu'en conservant l'esprit général qui attache à cette Compagnie ses anciens Membres, il avoit de plus con-

ſervé avec elle des relations particulieres plus cachées & plus intimes. Il fut, dit on, lié aux Jéſuites jusqu'à la fin par cette eſpece d'*affiliation* qui s'étendoit jusqu'aux Séculiers, qui les mettoit dans une eſpece de dépendance de la Société, qui à donné à cette Société tant d'amis & des partiſans déclarés ou ſecrets ; on aſſure même que ces PP. ont eu l'adreſſe d'engager dans une aſſociation ſi habilement formée, des Princes & des Monarques, s'aviliſſant eux-mêmes par ce dévouement, qui les réduiſoit à n'être plus que les premiers des Moines.

Pendant que M. l'Abbé d'Olivet étoit encore dans la Société des Jéſuites, on avoit voulu l'appeler en Eſpagne pour lui confier l'éducation du Prince des Aſturies. Mais il ſentit que l'éducation d'un Prince avoit trop de difficultés morales, pour qu'il pût eſpérer un ſuccès capable de le dédommager du ſacrifice qu'il auroit fait de ſa liberté. Il renonça donc à cet emploi ſi flatteur pour la vanité, mais preſque impoſſible à bien remplir ; il préféra à la faveur & aux richeſſes, la liberté & l'étude, & à l'humble métier de courtiſan,

tisan, l'état noble d'Homme de Lettres. Peut-être aussi (car pourquoi taire ce motif ?), peut-être M. l'Abbé d'Olivet, instruit par ses Confreres du peu de considération dont les Lettres jouissoient alors à la Cour d'Espagne, voulut, sans oser trop le dire, imiter Pétrarque, qui dédaigna avec un noble orgueil de paroître à la Cour de Philippe de Valois, parce que le Monarque avoit pour les Lettres, non seulement l'indifférence dont tant de Rois ont été coupables, mais une haine dont il avoit l'ineptie & la mal-adresse de se glorifier ; quoiqu'ayant donné sur lui tant de prises par ses fautes & par ses revers, il eût le plus grand intérêt de ne pas offenser des hommes qui devoient, par leurs Ecrits, le livrer à la Postérité. Ce Roi, si peu considéré par elle, n'avoit pas même la misérable finesse de ce Tyran de Syracuse, qui » disoit : J'entretiens à ma Cour des » Philosophes & des Beaux-esprits, » non que je les estime, mais parce que » je veux être estimé à cause de la fa» veur que je leur montre (1) «.

(1) Voyez la Note (*d*).

Le premier Ouvrage de notre Académicien ne pouvoit manquer d'avoir Cicéron pour objet ; ce fut la Traduction des *Entretiens sur la nature des Dieux*. Il donna depuis, conjointement avec M. le Président Bouhier, la Version des *Tusculanes*, du même Auteur ; il publia ensuite celles des *Catilinaires* ; enfin il recueillit dans les Ouvrages de Cicéron, les endroits qui lui parurent les plus propres, non seulement à former le goût des jeunes gens, mais à leur inspirer des principes solides & lumineux de justice, de sagesse & de bienfaisance : ces morceaux, traduits avec soin, parurent sous le titre de *Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la Jeunesse*. C'est une espece d'*esprit* de cet Orateur Philosophe ; *esprit* infiniment plus digne de ce nom, que ces extraits informes & mal choisis de tant d'Auteurs modernes, compilés aussi sous le nom d'*esprit*, & quelquefois de *génie*, par des hommes qui ne donneront à personne la peine de recueillir le leur (1).

(1) On nous a donné le génie de *Montesquieu*, le génie de *M. Hume*, l'esprit de

Toutes ces Traductions furent très-bien reçues, & ont conservé jusqu'aujourd'hui la réputation qu'elles obtinrent lorsque l'Auteur les donna pour la premiere fois. Elles parurent écrites avec la fidélité la plus exacte, & la correction grammaticale la plus scrupuleuse. Ces deux qualités les rendirent sur-tout très-recommandables pour cette classe d'hommes, qui est chargée d'enseigner dans nos Colléges les principes des deux Langues; ils pouvoient, en envisageant sous ce point de vue les Versions de M. l'Abbé d'Olivet, les offrir à leurs Disciples comme des modeles. Des Juges plus délicats ou plus difficiles décideront si, au mérite de l'exactitude & d'une diction pure, ces Versions joignent celui de l'élégance & des graces qu'on doit désirer dans un Traducteur de Cicéron; si l'on trouve dans M. l'Abbé d'Olivet cette heureuse aisance, ce choix & cette noblesse d'expression jointe à la plus aimable simplicité, & sur-tout cette

---

M. de Voltaire, celui de *Fontenelle*, celui de *Montagne*, &c., & jusqu'à celui de l'*Abbé des Fontaines*, & des *Journalistes de Trévoux*.

harmonie ſi douce & ſi facile qui caractériſe les Ouvrages de l'Orateur Romain ; qualités ſi propres tout à la fois, & à charmer ceux qui liſent Cicéron dans ſa Langue originale, & preſque à déſeſpérer ceux qui voudront faire paſſer dans notre Langue, non pas ſeulement les traits groſſiers de ſon viſage, mais le caractere intéreſſant de ſa phyſionomie, & la mélodie ſéduiſante de ſon ſtyle.

M. l'Abbé d'Olivet, en ſe conſacrant au pénible métier de Traducteur, n'ignoroit ni le travail qu'il exige, ni les dégoûts que l'opinion même des Gens de Lettres ſemble y avoir attachés. » Un Traducteur, dit-il dans ſon Hiſ» toire de l'Académie, doit être un » Protée qui n'ait point de forme im» muable, & qui ſache prendre tous » les caracteres de ſes originaux ; mais » pour cela, outre la ſoupleſſe du gé» nie, il faut de la patience, vertu qui » manque plus que le génie aux Fran» çois, & qui manque ſur-tout aux » Traducteurs ; car tout Ecrivain ne » fait d'efforts qu'à proportion de la » gloire qu'il ſe promet de ſon Ou» vrage ; & comme les Traducteurs » ſavent que le Public n'attache qu'une

» gloire médiocre à leur travail, aussi » sont-ils sujets à ne faire que des ef- » forts médiocres pour réussir «. C'est aux connoisseurs à juger si M. l'Abbé d'Olivet a mieux fait parler Cicéron qu'un autre Académicien dont il fait mention dans son Histoire, le Jansé- niste Dubois, qui, ayant traduit plu- sieurs Ouvrages de ce grand Orateur, & quelques-uns de S. Augustin, avoit fait croire à quelques-uns de ses Lec- teurs, que l'Auteur de *la Cité de Dieu* & celui des *Offices* se ressembloient absolument par la maniere d'écrire (1).

En s'occupant à mettre en françois les Ouvrages philosophiques de Cicé- ron, M. l'Abbé d'Olivet avoit eu oc- casion de faire quelques recherches sur la Philosophie ancienne; le résultat de ces recherches est imprimé à la suite de sa Traduction *de la nature des Dieux*, sous le titre de *Théologie des Philosophes*. C'étoit à peu près à cette Théologie ancienne que se bornoient ses connoissances philosophiques; elles ne s'étendoient pas jusqu'à la Philo- sophie moderne, qu'il avoit même l'in-

(1) Voyez la Note (*e*).

justice de mépriser au fond de son cœur, quoiqu'il ne pût s'en dissimuler les progrès journaliers, & que ces progrès lui donnassent même quelquefois une humeur secrete dont il ne s'appercevoit pas. Plein d'admiration pour les Anciens, il trouvoit dans leur philosophie jusqu'aux vérités les plus sublimes, dont ils étoient si loin d'avoir même une idée confuse.

L'admirateur passionné & le Traducteur infatigable de Cicéron ne se contenta pas d'enrichir notre Langue, autant qu'il étoit en lui, des Productions de ce grand Homme qui lui en parurent les plus dignes; il entreprit de donner une édition complette de tous ses Ouvrages, avec le texte le plus pur, & avec des remarques, où, sans rien mettre de superflu, il n'omettroit aussi rien d'utile. Il se livra avec ardeur à ce grand travail durant plusieurs années, & il eut la satisfaction de jouir du fruit de ses veilles par le succès avec lequel son édition fut accueillie de tous les Savans de l'Europe. En effet, elle ne laisse rien à désirer pour la correction du texte, pour la netteté, la précision, le savoir & le goût qui brillent

dans les remarques, & pour la beauté même de l'exécution typographique. La plupart des Editeurs & Commentateurs promettent beaucoup, tiennent peu ; M. l'Abbé d'Olivet, dans son *Cicéron*, donne beaucoup sans le promettre. Il n'y a pas une note de lui, mais toutes sont des meilleurs Commentateurs, & chacune est appuyée d'un nom illustre. Ainsi le goût de l'Editeur paroît également & dans le choix des richesses qu'il a empruntées d'ailleurs, & dans celles qui lui appartiennent, entre autres, dans une Préface savante, judicieuse & bien écrite, qui sert de frontispice à l'Ouvrage, & qui en décore l'entrée. M. l'Abbé d'Olivet avoit d'abord entrepris cette Edition à la sollicitation de la Cour d'Angleterre ; on eut honte à la Cour de France de laisser aux Etrangers l'honneur de récompenser son travail ; & il dut à cette émulation nationale ou ministérielle, une pension de 1500 livres qu'il eut sur la cassette ; prix modique de ses peines, mais qui suffisoit à ses désirs, & qui n'étoit à ses yeux qu'une marque précieuse & chere de la satisfaction de son Souverain. Il est vrai

qu'il jouiſſoit d'ailleurs d'une aiſance honnête pour un Savant livré à la retraite & à l'étude ; mais combien d'hommes plus opulens que lui n'en ont pas été moins avides ? Les diſtributeurs des graces, auprès deſquels ſon mérite lui donnoit accès, étoient étonnés de le voir ſans ceſſe demander pour les autres & jamais pour lui. Il vivoit avec cette économie & cette ſimplicité ſi ordinaire & ſi naturelle à ceux qui cultivent les Lettres ; économie que l'on a injuſtement taxée d'avarice dans quelques Ecrivains célebres, à qui leur fortune ſembloit permettre un état plus faſtueux ; heureux, quoi qu'on en diſe, d'avoir été aſſez ſages pour trouver dans le travail leurs plaiſirs les plus chers, & d'avoir ignoré ces beſoins factices, ſi triſtement néceſſaires à tant d'hommes dont l'ame & la tête ſont également vides (1).

M. l'Abbé d'Olivet n'étoit encore connu que par une de ſes Traductions, lorſqu'il fut reçu dans l'Académie Françoiſe. Cette Compagnie crut lui devoir tenir compte de ſes premiers tra-

(1) Voyez la Note (ſ).

vaux, de sa modestie, & des suffrages qu'il avoit obtenus dans un genre d'écrire où les succès, encore si rares de nos jours, l'étoient alors bien davantage. Il fut élu, quoiqu'absent, dans le temps qu'il étoit allé rendre les derniers devoirs à son pere : l'Académie, en le dispensant de solliciter les suffrages que ses travaux sollicitoient assez, fit en cette occasion ce qu'elle devroit toujours faire ; les Lettres & la Compagnie y gagneroient ; mais l'intrigue & le crédit, ces deux ressources de la médiocrité, rendront nos vœux inutiles.

Comme les Traductions publiées par M. l'Abbé d'Olivet, soit avant, soit après son entrée dans cette Compagnie, étoient de très-bons modeles pour la pureté de la Langue Françoise, il pouvoit se flatter d'avoir suffisamment rempli par ce travail le devoir d'Académicien, même avant que d'en avoir le titre ; il crut cependant que sa nouvelle qualité l'obligeoit à faire quelque chose de plus pour une Langue qui lui étoit chere, & qu'il n'avoit pas eu, à l'exemple de tant d'Erudits, l'injustice & l'ineptie de négliger pour apprendre très imparfaitement les Langues ancien-

nes. Il donna ſon Traité de la *Proſodie Françoiſe*, qu'on peut regarder comme étant à la fois l'apologie & l'éloge de notre Langue. L'Auteur ſe propoſe de développer dans cet Ouvrage toutes nos richeſſes & nos reſſources quant à la Proſodie ; il tâche ſur-tout de prouver, ce qui ne paroît pas facile, que nous n'avons à cet égard rien ou preſque rien à envier aux Grecs & aux Latins, & que preſque toutes nos ſyllabes ont une meſure déterminée. On ne peut diſſimuler que M. l'Abbé d'Olivet, qui étoit né loin de la Capitale, & qui n'y étoit pas venu d'aſſez bonne heure, s'eſt trompé ſur la *quantité* de quelques ſyllabes qu'il prononçoit à la maniere de ſa province. Mais on doit en même temps rendre juſtice à ſon travail, le plus détaillé & le plus utile qui eût encore paru ſur cette matiere. Il le ſeroit parfaitement à tous égards, ſi quelque Homme de Lettres, bien verſé dans notre Proſodie, entreprenoit de donner une édition de ce Livre, avec des remarques où il corrigeroit les mépriſes très-excuſables qui ſont échappées à l'Auteur, & ſuppléeroit les omiſſions preſque inévitables qu'il a

faites. On procureroit à la Littérature plus d'avantages en rajeunissant de la sorte les Ouvrages vraiment utiles, par des éditions revues avec soin, corrigées avec intelligence, augmentées quelquefois avec goût, & souvent élaguées avec plus de goût encore, qu'en redonnant vingt fois au Public, dans des Ouvrages qu'on appelle nouveaux, le bien dont il étoit déjà en possession, & en multipliant les Livres, sans multiplier l'instruction ni les lumieres (1).

Au Traité de la *Prosodie Françoise*, M. l'Abbé d'Olivet fit succéder des *Remarques de Grammaire sur Racine.* Quoique plein d'une juste admiration pour ce grand Poëte, il jugea utile de marquer les fautes légeres qu'il croyoit lui être échappées dans ses Ouvrages. On reproche néanmoins au Censeur d'avoir poussé la sévérité trop loin, & d'avoir plus jugé Racine en Grammairien qu'en Poëte ; les *Remarques* déplurent sur-tout à un Satirique plus fameux que célebre, & plus caustique que juste, qui, à chaque ennemi qu'il se faisoit toutes les semaines par ses

(1) Voyez la Note (g).

Feuilles périodiques, croyoit avoir fait une nouvelle conquête. L'Abbé Desfontaines (puisqu'il faut l'appeler par son nom) attaqua les observations sur Racine, par un Ouvrage qu'il intitula *Racine vengé*; titre d'autant plus impropre, que M. l'Abbé d'Olivet étoit bien éloigné d'avoir voulu par ses Remarques porter la moindre atteinte à la gloire de ce grand Poëte; il l'avoit au contraire choisi comme le modele le plus parfait de la pureté grammaticale, comme un Ecrivain digne d'être étudié & médité par tous ceux qui veulent s'instruire à fond de notre Langue. Il n'est pas étonnant, il étoit même presque indispensable que celui de tous nos Auteurs qui a le plus enrichi la Langue Françoise, qui a le mieux vu ce que le génie de cette Langue pouvoit interdire ou permettre, qui a su le plus heureusement & le plus hardiment tout à la fois marier ensemble tant d'expressions, dont l'alliage étoit une entreprise délicate & dangereuse, payât, dans un petit nombre de négligences ou de méprises, le tribut à la condition humaine; il étoit donc nécessaire, en marquant ces légeres ta-

ches, de rendre la lecture de ce Poëte inimitable, aussi utile qu'elle pouvoit l'être aux jeunes Auteurs, qui ne sçauroient trop étudier Racine, si la Nature les a faits pour le remplacer un jour, ou même pour en approcher. Nous n'examinerons point si quelques-unes des fautes ou des licences que M. l'Abbé d'Olivet remarque dans *Racine*, sont permises en poésie, ou même y sont des beautés. Mais il est au moins certain que presque toutes les incorrections que notre scrupuleux Grammairien croit appercevoir dans ce grand Poëte, doivent être évitées dans une prose sévere, & que la plupart de ces incorrections, nonobstant même les beautés qui en résultent, n'ont peut-être pas de sauve-garde plus assurée contre le peuple des Critiques, que l'autorité qu'elles tirent du nom respecté de Racine. L'Ouvrage de M. l'Abbé d'Olivet, étudié & médité dans cet esprit, sera de la plus grande instruction pour les Prosateurs & pour les Poëtes ; il leur apprendra ce qu'ils doivent proscrire ou adopter dans les autres Ecrivains ; il les éclairera sur le caractere de notre Langue, sur ses en-

traves & ses ressources, sa richesse & son indigence, la sagesse de ses loix & la singularité de ses bizarreries. Ce seroit un travail facile, mais digne d'un Poëte homme de goût, de marquer avec soin, dans les Pieces de Racine, toutes les expressions nouvelles & hardies qu'il s'est permises, & de les réunir dans un même Recueil, aussi précieux pour la Langue, qu'intéressant pour les Gens de Lettres. Ils ne pourroient, en lisant ce Recueil, se refuser à une réflexion bien naturelle; c'est que s'il avoit existé du temps de Racine quelqu'un de ces Cerberes de la Littérature, qui, trois ou quatre fois le mois, déchirent à tort & à travers les Ouvrages des autres, il n'eût pas manqué de tourner ces expressions en ridicule, & d'appeler leur Auteur un Poëte gothique & barbare, abusant des libertés de la Poésie pour se faire une Langue qui ne seroit jamais parlée que de lui seul. Une pareille critique auroit fourni la plus douce pâture à ce même Abbé Desfontaines, qui défendoit Racine mort, & qui l'auroit décrié vivant. Il faisoit un crime à M. l'Abbé d'Olivet de n'avoir pas témoi-

gné aſſez de reſpect pour un grand Homme, que ſoixante ans plus tôt ce prétendu *Vengeur* eût vilipendé ſans pudeur & ſans égards. Auſſi notre Académicien, bien tranquille ſur l'utilité de ſon Ouvrage, ſur la juſteſſe de ſes remarques, & ſur la ſincérité de ſon admiration pour Racine, dédaigna de répondre aux critiques de l'Abbé Desfontaines; il fit ſeulement quelques obſervations légeres ſur cet Ariſtarque, dans une lettre qu'il adreſſa à M. le Préſident Bouhier. Il y avoue à ſon illuſtre ami, combien il eſt étonné de l'acharnement du moderne Zoïle, avec lequel il n'avoit cependant aucune eſpece de concurrence : » Car je ne ſuis » occupé, dit-il, qu'à faire honneur » aux morts, & lui à déchirer les vi» vans «. Il ajoute, après avoir caractériſé, avec autant de vérité que d'énergie, la partialité, la paſſion, & les bévues fréquentes du Critique, » qu'occupé depuis tant d'années à » nous faire le portrait d'un millier » d'Auteurs, l'Abbé Desfontaines n'a » jamais fait que le ſien «. M. l'Abbé d'Olivet rappeloit à cette occaſion la ſottiſe naïve de ce même Compilateur

d'invectives hebdomadaires, qui, embarraſſé des reproches que lui faiſoit un homme en place ſur le vil métier qu'il exerçoit, lui dit tranquillement : *Il faut que je vive* ; & en reçut cette courte réponſe : *Je n'en vois pas la néceſſité.* Ex-Jéſuite, ainſi que M. l'Abbé d'Olivet, il ſe piquoit, diſoit-il, de beaucoup d'eſtime & d'amitié pour lui malgré leur querelle, & lui auroit dit volontiers, comme il avoit fait dans une autre occaſion à un homme qui ſe croyoit ſon ami, & dont il avoit déchiré l'Ouvrage : *Alger mourroit de faim, s'il vivoit en paix avec tout le monde.* Il oſa dédier à l'Académie Françoiſe (ſans l'en avoir prévenue,) ſon *Racine vengé*, en proteſtant, comme le font toujours ſes pareils, *de la pureté de ſes intentions & de ſon zele pour les Lettres*, & ſur-tout, ce qui donnoit à cette proteſtation un grand air de vérité, en *déſavouant* quelques Satires groſſieres qu'il avoit faites contre l'Académie, & dont il eût été bien fâché qu'on ne le crût pas l'Auteur. » Vous êtes, Meſſieurs, dit il, les ar- » bitres de la Langue ; plût à Dieu, » ajoute-t-il par un *rebus* ingénieux,

» que vous le fussiez aussi *de la langue*
» prise dans un autre sens, c'est-à-dire,
» que vous fussiez les Juges de tous les
» traits que la malignité ou la préven-
» tion sement contre la réputation des
» Gens de Lettres «. L'Académie, sans que M. l'Abbé d'Olivet l'en sollicitât, déclara qu'elle se tenoit d'autant plus offensée de cette Dédicace faite sans son aveu, que si l'Auteur lui en avoit demandé la permission, elle la lui auroit refusée ; & elle ne fit pas plus d'attention à l'apologie du Satirique, que les Magistrats n'en font aux complaintes de ces criminels, dont la réponse aux preuves qui les condamnent, est qu'ils ont le malheur *d'avoir des ennemis*. Tel étoit l'Antagoniste à qui M. l'Abbé d'Olivet avoit à faire. Nous rapportons ces différens traits, non seulement parce qu'ils sont la peinture fidelle du Satirique dont il s'agit, mais parce que nous avons plus d'une fois entendu notre Académicien en faire une application peu flatteuse aux dignes successeurs de ce Forban Littéraire, qui se sont ignominieusement traînés sur ses traces, & qui, pleins du même fiel que lui, n'ont pas

même eu comme lui l'art facile & méprisable de le préparer & de le répandre.

Nous sommes pourtant fâchés que M. l'Abbé d'Olivet ait un peu gâté la réponse, de très-bon goût, qu'il a faite à son Censeur, par une Epigramme latine qui n'est pas tout-à-fait du même genre; Epigramme faite pour le temps des Scioppius & des Saumaises (1).

Ce léger écart où se laissa entraîner en ce moment un Ecrivain tel que M. l'Abbé d'Olivet, mesuré dans ses Ecrits, & accrédité par la sagesse de sa conduite, est une leçon utile pour nos Auteurs; ils apprendront, par cet exemple, que quand on fait à des Satires l'honneur d'y répondre, ce doit être avec le sel & la gaîté de la Motte (2), & non avec le fiel & la fange de Scaliger; supposé néanmoins qu'il ne vaille pas mieux encore y opposer le mépris & le silence de Fontenelle, plus fait pour humilier l'envie que les repré-

---

(1) Voyez la Note (*h*).

(2) Voyez l'Eloge de cet Académicien, & sa réponse aux invectives de Madame Dacier.

ſailles les plus ſanglantes & les mieux méritées. Il n'y a peut-être qu'un exemple de conduite encore plus eſtimable ; c'eſt celui d'un autre Philoſophe, qui, outragé par un Satirique, lui répondit par une Epigramme ingénieuſe & ſanglante, & la lui envoya en l'aſſurant qu'elle ne ſeroit vue de perſonne : l'offenſé vouloit prouver à l'agreſſeur, par cette vengeance ſi noble, qu'au talent de faire des Satires, il joignoit le mérite d'en dédaigner l'uſage.

M. l'Abbé d'Olivet étoit ſi éloigné de vouloir déprimer Racine en y cherchant des fautes, qu'il a même défendu de ſon mieux, dans ces *Remarques* tant critiquées, une des fautes principales que de féveres Critiques ont reprochée à ce grand Poëte, le récit de *Théramene* dans la Tragédie de *Phédre.* Il eſt vrai que l'Apologiſte de ce récit auroit pu le mieux juſtifier; car il s'attache preſque uniquement à faire voir que l'expreſſion de Théramene,

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté,

eſt très-poétique & très-belle, ce qui n'eſt pas l'état de la queſtion, & même

est un des objets de la critique : mais la foiblesse seule de la défense, jointe au ton de bonne foi qu'on y remarque, suffiroit pour prouver le zele du défenseur (1). Il s'est montré admirateur si vrai de Racine, même en ne plaidant pas assez bien pour lui, qu'il seroit encore moins absurde, quoique toujours très-injuste, de le regarder comme un enthousiaste peu éclairé de ce grand Poëte, que comme son ennemi secret & son Commentateur perfide.

Il ne borna pas ses travaux académiques aux deux Ouvrages sur la *Prosodie* & sur *Racine* ; il entreprit d'écrire l'Histoire de cette Compagnie, dont Pélisson n'avoit fait qu'environ vingt années, & il la continua jusqu'au commencement de notre siecle. L'Ouvrage de Pélisson avoit conservé long-temps une réputation dont il n'étoit pas tout-à-fait digne. M. l'Abbé d'Olivet, dans sa continuation, feint de ne succéder qu'en tremblant à un tel prédécesseur ; mais s'il étoit décent qu'il parût effrayé de son modele, au

(1) Voyez la Note (*i*).

fond il ne devoit pas le redouter beaucoup; sa continuation de l'Histoire de l'Académie, éloge rare dans un Continuateur, soutient le parallele avec avantage; elle est d'ailleurs recommandable par la fidélité des recherches, & par plusieurs faits intéressans pour la Compagnie, que l'Auteur y a conservés. On y désireroit un peu plus de noblesse & d'aménité dans le style. L'austérité du goût dont l'Historien faisoit profession, les leçons qu'il avoit reçues de Despréaux, la lecture des Anciens dont il étoit rempli, lui avoient inspiré un juste éloignement pour l'affectation & l'enflure; mais peut-être a-t-il donné dans l'écueil contraire, en cherchant la simplicité jusqu'à l'excès, peut-être tombé-t-il quelquefois dans le style bourgeois & familier, en voulant éviter le style guindé & précieux. Cette critique, la seule qu'on puisse faire de cet Ouvrage, ne fut pourtant pas celle qu'on en fit. On accusa l'Auteur d'avoir été l'apologiste de *Cotin*: il ne faut que lire l'article de cet Académicien infortuné, pour voir à quel point le reproche est injuste; M. l'Abbé d'Olivet n'a eu garde de défen-

dre les vers de *Cotin* : il passe condamnation de très-bonne grace sur ces Productions malheureuses ; mais il a cru ne devoir pas refuser, à d'autres égards, de modestes éloges à cet Ecrivain, qui auroit pu tenir quelque rang dans les Lettres, s'il n'avoit pas voulu être Poëte malgré la Nature. Cependant le prétendu Apologiste de *Cotin* fut l'objet de quelques Epigrammes, aujourd'hui entiérement oubliées, comme toutes celles qui joignent au malheur d'être méchantes, la mal-adresse d'être mauvaises. Une de ces Epigrammes fut attribuée au fameux Jean-Baptiste Rousseau, soi-disant ami de M. l'Abbé d'Olivet, à qui même il avoit des obligations; mais le Poëte étoit bien capable d'avoir oublié en cette occasion son bienfaiteur, & n'avoit déjà que trop annoncé par des satires de cette espece, ce qu'on pouvoit attendre de lui : il se défendit pourtant bien ou mal d'avoir fait à son ami cette galanterie poétique, & l'offensé voulut bien le croire.

On auroit un peu plus de peine à disculper entiérement M. l'Abbé d'Olivet de n'avoir pas, dans son Histoire

de l'Académie, rendu une justice suffisante à la Bruyere & à Quinault. Il reproche au premier, à qui d'ailleurs il donne de justes louanges, un style entortillé & guindé, qui n'est certainement pas son défaut, & que le Censeur Panégyriste a confondu avec le style énergique & original qui fait le caractere du Théophraste moderne. M. l'Abbé d'Olivet ne paroît pas non plus avoir assez senti le prix & le charme de la sensibilité exquise qui respire dans les vers de Quinault ; il lui accorde seulement le mérite d'avoir fait des vers propres pour le chant ; mérite auquel notre Académicien ne paroît pas avoir attaché beaucoup d'estime, si l'on en juge par la maniere sobre & mesquine dont il l'apprécie. Mais Despréaux avoit critiqué Quinault & la Bruyere ; & les décisions de Despréaux sembloient à M. l'Abbé d'Olivet des arrêts sans appel. Il étoit pour ce grand Poëte ce que ce grand Poëte étoit pour les Anciens ; & dans son Histoire de l'Académie, il auroit écrit volontiers en plus d'un endroit, *le Maître l'a dit.* Soyons cependant équitables, & convenons que si Despréaux, comme Cri-

tique, étoit l'objet de ſon dévouement & de ſon culte, il ne l'étoit pas autant comme Satirique. Le cœur de Mr. l'Abbé d'Olivet, naturellement bon, quoiqu'en apparence peu ſenſible, a exprimé ſa louable délicateſſe ſur ce point dans l'article du malheureux Abbé *Caſſagne*, à qui les traits envenimés de Deſpréaux dérangerent la tête & couterent la vie à la fleur de ſon âge. » Triſte fruit de la Satire, » s'écrie l'honnête Hiſtorien, & qui » devoit bien rendre amer pour l'Au- » teur lui-même, le plaiſir qu'elle pou- » voit d'ailleurs lui donner « !

La ſévérité, &, ſi on l'oſe dire, la roideur & l'âpreté de goût que notre Académicien portoit dans ſes Ouvrages, le rendoit très-difficile ſur ceux des autres. De toutes nos Productions modernes, à peine y en avoit-il quelques-unes qui euſſent le bonheur de lui plaire, d'obtenir même ſon indulgence. Attaché avec ſuperſtition aux anciennes maximes, il s'élevoit par une eſpece d'oſtraciſme contre toute innovation littéraire, ſoit dans les principes, ſoit dans les Ouvrages; il reſſembloit à ces vieux Officiers, qui, accoutumés

coutumés aux anciennes manœuvres de leur troupe, & croyant qu'on ne peut gagner de batailles que par ces manœuvres, s'écrient que tout est perdu, s'ils voient faire quelque changement à l'exercice militaire.

Quoique ses études fussent principalement tournées vers des objets de littérature sérieuse & presque aride, il se délassoit quelquefois par des occupations plus légeres & plus agréables. Nous avons dit qu'il avoit renoncé de bonne heure à la Poésie Françoise; mais il ne renonça jamais absolument à la versification Latine, pour laquelle il se sentoit ou se croyoit plus de talent. Il a même fait imprimer quelques-uns de ses Essais en ce dernier genre, dans un Recueil où il a réuni plusieurs Poésies Latines, & même Grecques, de trois ou quatre Académiciens François; Poésies fort accueillies lorsqu'elles parurent, & fort estimées encore aujourd'hui de cette classe de Littérateurs, qui tâchent de se persuader qu'on peut faire d'excellens vers dans une Langue morte, par l'impuissance où ils se trouvent, pour la plupart, d'en faire de passables dans leur propre

Langue. Quoi qu'il en ſoit, les Pieces de M. l'Abbé d'Olivet ſoutiennent parfaitement le voiſinage de leurs rivales. Nous ignorons ſi le Parnaſſe Latin de l'ancienne Rome l'eût ſouffert à côté de Catulle ; mais le Parnaſſe Latin de l'Académie Françoiſe le verra ſûrement ſans murmure à côté des Maſſieux, des Huets & des Fraguiers, ſes Confreres & ſes dignes Emules.

Il fut toujours d'une aſſiduité exemplaire à nos aſſemblées ; il écoutoit avec autant d'intérêt que d'attention toutes les queſtions qui s'y propoſoient, & opinoit ſur ces queſtions avec tout le ſavoir & toute la juſteſſe poſſible. Il a fait plus, il nous a donné des Remarques en forme d'*Opuſcules*, ſur quelques difficultés de notre Langue, qu'il a diſcutées avec autant de clarté que d'exactitude. Ces difficultés regardent les noms, l'article, les pronoms, & ſur-tout les participes déclinables. Son travail ſur cette derniere queſtion mérite en particulier la reconnoiſſance des amateurs de notre Langue, par les principes qu'il a établis ſur ce ſujet, & les exemples choiſis qu'il a réſolus & diſcutés : on y trouve

toute la précision nécessaire pour éclairer les Grammairiens dans la solution des questions délicates, & quelquefois épineuses, qu'on peut proposer sur ces participes (1).

Il a joint à ces Remarques un Journal écrit par l'Abbé de Choisi, de quelques discussions grammaticales, faites & rédigées avec soin dans nos anciennes assemblées ; ce Journal est précieux, & par les observations très-fines qu'il contient, & par l'idée juste qu'il peut donner de nos exercices à ceux qui, sans les connoître, affectent d'en parler avec mépris ; ils changeroient bien de langage, s'ils pouvoient assister à une de nos séances particulieres. Tel qui s'imagine que l'Académie est oisive dans ces séances, se trouveroit souvent très-embarrassé, non seulement pour résoudre, mais pour analyser & envisager par toutes leurs faces les questions qui s'y proposent, & qui d'ordinaire ont besoin, pour être discutées, de la métaphysique la plus fine, la plus lumineuse & la plus précise. M. l'Abbé d'Olivet l'a

(1) Voyez la Note (*k*).

dit avant nous dans son Histoire de la Compagnie, & nous ne craignons pas de le répéter; non seulement l'Académie Françoise travaille, & travaille beaucoup plus que ses sots ennemis ne le pensent ou ne le disent; mais c'est la seule Académie qui travaille en Corps: les Mémoires des autres Sociétés savantes ne sont que le travail isolé de chacun des Membres qui les composent; le Dictionnaire de l'Académie Françoise, & les améliorations considérables qu'elle y ajoute à chaque édition, sont l'ouvrage de la Compagnie assemblée, & le résultat d'une discussion commune, où chacun de nous apporte en tribut ses connoissances & ses lumieres; discussion qui donne à cet Ouvrage, sinon toute la perfection dont il est susceptible, au moins toute celle qu'il peut recevoir d'une Compagnie prise en Corps (1).

Si M. l'Abbé d'Olivet n'aimoit pas tous ses Confreres, s'il oublioit quelquefois dans nos conversations littéraires qu'ils étoient ses égaux & non ses

(1) Voyez sur le Dictionnaire de l'Académie l'article de l'Abbé Regnier.

diſciples, s'il alloit juſqu'à laiſſer voir à quelques-uns d'eux le peu d'attrait qu'ils avoient pour lui, il a juſqu'à la fin de ſes jours conſtamment & preſque tendrement aimé l'Académie. Il a même laiſſé un monument touchant de ſes ſentimens pour elle, en lui adreſſant, une année avant ſa mort, la derniere Edition de ſes *Opuſcules ſur la Langue Françoiſe.* » Puis-je me flat» ter, dit-il à ſes Confreres, qu'un » jour l'examen de ces remarques vous » dérobera quelques inſtans ? Ajoutez, » retranchez, corrigez. Je prévois que » vous aurez ſouvent à dire, Il s'eſt » trompé ; mais dites quelquefois, je » vous prie, il nous aimoit, il nous » reſpectoit «.

Avec un extérieur peu attirant, & preſque fait pour repouſſer ceux qui n'y étoient pas aguerris, M. l'Abbé d'Olivet portoit au fond du cœur une envie d'obliger ſincere & active, que pluſieurs Gens de Lettres ont éprouvée. Comme ſa réputation, ſes travaux & ſon âge lui avoient mérité la confiance publique, un grand nombre de peres de famille & de Principaux de Collége s'adreſſoient à lui pour recevoir de ſa

main des ſujets propres à l'éducation de la Jeuneſſe ; il en plaça beaucoup, & même en trop grand nombre, comme il ne craignoit point de l'avouer ; car il ſe plaignoit d'avoir été ſouvent trompé dans ſon choix, malgré le ſoin ſcrupuleux qu'il apportoit pour ne pas l'être. Il auroit pu ſe plaindre auſſi ſouvent & avec encore plus de juſtice, d'un autre malheur dont il ne parloit que très-rarement, celui d'avoir fréquemment éprouvé l'ingratitude, récompenſe ordinaire des bienfaiteurs. Il faiſoit des mécontens de ceux qu'il ne croyoit pas dignes de ſa recommandation, & avoit trouvé peu de reconnoiſſance dans la plupart de ceux qu'il avoit obligés ; auſſi pouvoit-il dire avec Cicéron, ſon Auteur favori, en parlant des bienfaits & de ceux à qui on les accorde ou on les refuſe : *Cui placet obliviſcitur, qui dolet meminit* (1). M. l'Abbé d'Olivet s'eſt expliqué plus d'une fois à nous-mêmes avec confiance, ſur tel homme de Lettres qui lui étoit redevable de ſa petite fortu-

(1) Celui qu'on oblige l'oublie, celui qu'on néglige s'en ſouvient.

ne & ne paroiſſoit pas s'en ſouvenir. Il parloit un jour de quelqu'un de ſes Confreres à qui il avoit rendu les plus grands ſervices, & qui, ſe piquant de procédés au défaut de ſentimens, lui témoignoit une reconnoiſſance dont la fauſſeté perçoit à travers les efforts qu'il faiſoit pour l'en convaincre. » Ma » mort, diſoit-il, lui tirera une grande » épine du pied «.

Il ſe dédommageoit de ces petits chagrins, auxquels une ame bienfaiſante, honnête & vraie, doit toujours s'attendre, par l'amitié conſtante & inaltérable que lui ont conſervée juſqu'à la fin un grand nombre d'hommes célebres dans les Lettres ; parmi ces hommes eſtimables, on doit compter ſur-tout M. le Préſident Bouhier, & le P. Oudin, Jéſuite, qui joignoient l'un & l'autre à la plus immenſe érudition, les agrémens de la Littérature, & cette délicateſſe de goût qui ne ſe trouve pas toujours jointe avec le ſavoir (1). De pareils amis, auſſi recommandables d'ailleurs par leur ſageſſe & par leur probité que par leurs

(1) Voyez la Note (*l*).

connoissances & leurs Ouvrages, suffiroient pour prouver combien M. l'Abbé d'Olivet étoit digne & capable d'amitié, & doivent rendre sa mémoire respectable aux Lettres. Ces liaisons si constantes & si louables, la tendresse de M. l'Abbé d'Olivet pour sa famille, le soin qu'il prenoit de ses neveux, au soutien & à l'avancement desquels il sacrifioit la plus grande partie de son patrimoine, justifient hautement notre Académicien du reproche que lui a fait l'injuste malignité de ses ennemis, en disant de lui dans une espece d'Epigramme :

Jamais il n'aima personne,
Personne aussi ne l'aima.

Si quelques Gens de Lettres qui lui avoient des obligations, ont eu le malheur de les oublier, il en est aussi qui ont fait gloire de leur reconnoissance pour lui, & dont l'amitié inaltérable a dignement payé leur bienfaiteur. Nous ne citerons que M. de Voltaire, dont le nom nous dispense d'en joindre ici d'autres. M. l'Abbé d'Olivet avoit dirigé au Collége des Jésuites les premieres études de cet Ecrivain célebre ;

il avoit vu & cultivé le germe de ce génie naissant, qui devoit un jour faire tant d'honneur à sa Patrie, aux Lettres, & à ses Maîtres. L'illustre Eleve & son digne Instituteur conserverent fidélement l'un pour l'autre une estime & un attachement qui fait honneur à tous deux. M. de Voltaire parle avec attendrissement de cette liaison si intime & si ancienne, dans son Discours de réception à l'Académie Françoise. Il y remplaçoit M. le Président Bouhier, & il étoit reçu par M. l'Abbé d'Olivet, ami du savant Académicien qu'on venoit de perdre. » Il a aujourd'hui, dit » M. de Voltaire en parlant de M. » l'Abbé d'Olivet, un ami à regretter » & à célébrer, un ami à recevoir & » à encourager. Il peut vous dire, » Messieurs, avec plus d'éloquence, » mais non avec plus de sensibilité que » moi, quels charmes l'amitié répand » sur les travaux des hommes consa- » crés aux Lettres ; combien elle sert » à les conduire, à les corriger, à les » exciter, à les consoler ; combien elle » inspire à l'ame cette joie douce & » recueillie, sans laquelle on n'est ja-

» mais le maître de ses idées (1) «.

Quoique M. l'Abbé d'Olivet fût parvenu à l'âge de quatre vingt-six ans, la force de sa constitution & le régime qu'il observoit sembloient lui promettre encore quelques années de vie, lorsqu'en sortant d'une de nos assemblées, il fut tout à coup frappé de l'apoplexie, qui nous l'enleva peu de jours après, le 8 Octobre 1768. Il vit approcher à pas lents, sans impatience comme sans crainte, & avec la tranquillité la plus philosophique, cet instant qu'il n'avoit jamais redouté, mais qu'il avoit depuis long-temps prévu. Il faisoit dans ses derniers momens, des réflexions aussi sages qu'intéressantes sur cette chimere qu'on appelle renommée, & dont tant d'Ecrivains sont si avides, mais qu'il avoit envisagée pendant tout le cours de sa vie sous le vrai point de vue qu'elle doit présenter à un Sage, comme un avantage léger & périssable, dont il faut savoir jouir quand on le possede, & savoir se passer quand on en est privé ; il la comparoit à cette fortune aveugle qui préside au

(1) Voyez la Note (*m*).

jeu, & qu'il faut remercier quand elle est favorable, sans la défier quand elle se retire; & il eût pu dire de cette gloire si passagere & si enviée, ce que dit des autres biens périssables ce même Cicéron, qu'on ne peut trop citer dans son Eloge : *Caduca semper & mobilia hæc esse duxi....... Quorum ego non tam facultatem unquam & copiam expetendam putavi, quàm & in utendo rationem & in carendo patientiam* (1) (2).

(1) » Ces biens m'ont toujours paru fra-
» giles & fugitifs, & j'ai pensé toute ma
» vie qu'on devoit moins en désirer la pos-
» session & l'abondance, que savoir en ré-
» gler l'usage & en supporter la privation «.

(2) Voyez la Note (*n*).



NOTES *sur l'Eloge de M. l'Abbé* D'OLIVET.

(*a*) VOICI de quelle maniere Saint Ignace s'explique sur ce sujet dans ses Constitutions. *Quoniam occupationes, quæ ad animarum auxilium assumuntur, magni momenti sunt, ac nostri Instituti propria..... Non utentur nostri choro ad Horas Canonicas, vel Missas & alia Officia decantanda, quando quidem illis, quos ad ea audienda devotio moverit, abundè suppetat, ut sibi ipsis satisfaciant. Per nostros autem ea tractari convenit, quæ nostræ vocationis ad Dei gloriam magis sunt propria.* » Les occupations nécessaires » pour procurer le salut des ames, » étant très-importantes & propres à » notre Institut........ *Les nôtres* ne feront point usage du chœur pour » chanter les Heures Canoniales, la » Messe ou d'autres Offices; ceux qui » auront la dévotion de les entendre, » trouveront abondamment ailleurs de » quoi se satisfaire. Quant *aux nôtres*,

» ils doivent s'occuper des travaux les » plus propres à remplir notre voca- » tion, qui a pour objet la gloire de » Dieu «. Le saint Instituteur de la Société *permet* cependant de chanter Vêpres avant le Sermon, si cela peut contribuer à rendre le Sermon plus utile. Quelques Congrégations ont autorisé le Général à permettre le chant pour certaines Fêtes & en certaines circonstances, mais il ne peut prescrire la psalmodie quotidienne. La Congrégation des Rites ne peut même rien ordonner aux Jésuites en cette matiere, parce qu'elle ne peut aller contre les Bulles de Paul III, de Jules III, & de Grégoire XIII, qui ôtent à ces Peres le chœur & le chant. Le P. Oudin, Jésuite, de qui nous tenons ces particularités, (Voyez *les Mélanges Hist. & Philolog.*, de M. Michault de Dijon, Tome II, page 383 & suiv.), assure avoir lu ce qui suit dans un Manuscrit latin d'un ancien Jésuite François, qui avoit vécu avec St. Ignace. » Quand les Mendians, disoit le Fon- » dateur de cette Compagnie célebre, » les Moines & les autres Religieux » ont abandonné les fonctions labo-

» rieuses de leur Institut, on ne s'est
» pas apperçu qu'ils étoient inutiles &
» onéreux au Public, parce qu'on les
» a vus chanter au chœur à l'ordinaire.
» Je ne veux pas que la Compagnie
» ait cette ressource contre le mépris
» du Public, s'il lui arrive de quitter
» la route que je lui trace ; je veux
» qu'on ne puisse alors se dispenser de
» la détruire comme absolument inu-
» tile & hors d'état de chanter même
» un *Gloria Patri* «. Ce n'est pas tout-à-fait comme inutiles qu'on a détruit les Jésuites en France, en Espagne, & enfin dans toute l'Eglise Chrétienne, ou plutôt Catholique ; car ces *Prétoriens* ou *Janissaires* du S. Siége, devenus odieux au S. Siége même, & proscrits par lui avec opprobre, ont eu le bonheur de trouver asile chez un grand Prince Protestant, qu'ils avoient jusque-là fort décrié, & qui leur a fait éprouver tous les avantages de cette tolérance dont ils étoient si grands ennemis. En les expulsant de par-tout ailleurs, on ne leur a pas reproché de n'avoir été bons à rien, mais plutôt d'avoir trop cherché à se rendre nécessaires; espece de crime bien plus à

craindre de la part d'une Société religieuse, que le vice obscur & paisible de l'inutilité. Pour éviter d'être méprisable, il ne faut pas qu'elle se rende dangereuse.

(*b*) Les pieces de cette négociation sont contenues dans les trois Lettres originales suivantes.

LETTRE du R. P. LE TELLIER, *Confesseur du Roi, au P.* THOULLIER, *Jésuite, au Collége de Louis le Grand.*

PAIX EN J. C.

» D'AUTRES Jésuites que vous, » mon Révérend Pere, m'ont dit aussi » que M. Despréaux désavouoit les » vers que l'on faisoit courir sous son » nom contre nous. Mais ces discours, » tenus en particulier, n'empêchent » point que le Public ne continue à les » lui attribuer; & nos ennemis, qui » répandent ces vers avec empresse- » ment, lui en font honneur dans le » monde. Ce n'est point nous qu'il est

» besoin de détromper, soit parce que » M. Despréaux n'a point d'intérêt » de ménager les Jésuites, soit qu'ils » croient qu'une telle piece est plus » capable de lui faire tort qu'à eux » dans l'esprit des honnêtes gens. C'est » le Public & le Roi qu'il a intérêt de » détromper, & il sait bien les moyens » de le faire quand il voudra, s'il croit » qu'il y aille de son honneur. S'il ne » le faisoit pas, il donneroit lieu à » ceux qui ne l'aiment point, de dire » qu'il a bien voulu avoir auprès de » nos ennemis le mérite d'avoir fait ces » vers-là, sans avoir auprès de nous » la témérité de les avoir faits. Je suis » de tout mon cœur,

Mon cher Pere,

Votre, &c.

Lettre du P. Thoullier, *Jésuite, à M.* Boileau Despréaux.

» Je vous ai promis, Monsieur, de » vous apprendre ce qui se passeroit à » l'occasion des vers qui courent à Paris » sous votre nom. Ils ont été montrés » au R. P. le Tellier; & aussi-tôt que

» j'en ai été averti, je lui ai écrit que » non content de les désavouer, vous » m'aviez fait paroître une estime très- » sincere pour notre Compagnie, & » toute la vivacité imaginable contre » l'imposteur qui a emprunté votre » nom pour nous insulter. Voici à quoi » se réduit la réponse qu'il m'a faite, » & dans les propres termes qu'il em- » ploie. *Ce n'est point nous, c'est le » Public & le Roi même qu'il a inté- » rêt de détromper, & il sait bien les » moyens de le faire quand il voudra. » Ces discours, tenus en particulier, » n'empêchent point que le Public ne » contribue à lui attribuer ces vers; & » nos ennemis, qui les répandent avec » empressement, lui en font honneur » dans le monde.* J'ai cru, Monsieur, » vous devoir fidélement rapporter ce » qu'il y a d'essentiel dans cette Lettre » du P. le Tellier, pour vous marquer » en même temps mon zele & ma sin- » cérité. J'irai demain à Versailles pour » une affaire qui ne m'y retiendra » qu'une heure ou deux; je lui répé- » terai plus au long ce que je lui ai » écrit. Vous savez que les ignorans & » nos ennemis ne sont pas en petit

» nombre : les uns croient que vous
» avez fait les vers dont il s'agit, &
» les autres voudroient le persuader.
» Jugeriez-vous à propos de faire
» sur ce sujet quelque lettre ou quel-
» que chose de semblable, qu'on pût
» rendre public, si ces sortes de bruits
» continuent? Au reste, cet expédient
» vient de moi seul, & je vous le
» propose sans façon, parce que je m'i-
» magine que la droiture de mon in-
» tention excuse la liberté que je
» prends. Qu'on vous attribue de mau-
» vaises pieces, & que les Jésuites
» soient attaqués & calomniés, en tout
» cela il n'y a rien de nouveau. Mais
» il est fâcheux & pour vous & pour
» les Jésuites, qu'on emploie haute-
» ment votre nom pour flétrir avec
» plus de succès un Corps où votre
» mérite est si bien reconnu, & où
» vous avez toujours eu tant d'amis. Je
» fais gloire d'en augmenter le nom-
» bre; & je suis avec un parfait dé-
» vouement,

Monsieur,

Votre, &c.

RÉPONSE *de M.* BOILEAU DESPRÉAUX *au R. P.* THOULLIER.

» JE vous avoue, mon très-Révé-
» rend Pere, que je suis fort scanda-
» lisé qu'il me faille une attestation par
» écrit pour désabuser le Public, &
» sur tout d'aussi bons connoisseurs que
» les Révérends Peres Jésuites, que
» j'ai fait un Ouvrage aussi imperti-
» nent que la fade Epître en vers dont
» vous me parlez. Je m'en vais pour-
» tant vous donner cette attestation,
» puisque vous le voulez, dans ce bil-
» let, où je vous déclare qu'il ne s'est
» jamais rien fait de plus mauvais, ni
» de plus sottement injurieux que cette
» grossiere boutade de quelque Cuistre
» de l'Université; & que si je l'avois
» faite, je me mettrois moi-même au
» dessous des Coras, des Pelletiers &
» des Cotins. J'ajouterai à cette décla-
» ration, que je n'aurai aucune estime
» pour ceux qui, ayant lu mes Ouvra-
» ges, ont pu me soupçonner d'avoir
» fait cette puérile Piece, fussent-ils
» Jésuites. Je vous en dirois bien da-
» vantage, si je n'étois pas malade, &

» si j'en avois la permission de mon
» Médecin. Je vous donne le bon jour,
» & suis parfaitement,

Mon Révérend Pere,

Votre, &c.

A ces trois Lettres, nous ajouterons ce fragment d'une autre Lettre de Despréaux au P. Thoullier. » Aimez-
» moi toujours, mon illustre Pere, &
» croyez que je ne perdrai jamais la
» mémoire du service considérable que
» vous m'avez rendu en contribuant si
» bien à détromper les hommes de
» l'horrible affront qu'on me vouloit
» faire, en m'attribuant le plus plat
» & le plus monstrueux Libelle qui
» ait jamais été fait «. Cette Satire, que l'Editeur des Lettres de Brossette nous a conservée, est, à la vérité, un mauvais Ouvrage dont Despréaux étoit incapable; mais de l'appeler *le plus plat & le plus monstrueux Libelle qui ait jamais été fait*, & de l'attribuer sans preuve *à quelque Cuistre de l'Université*, semble d'un Poëte pusillanime, qui a voulu faire sa cour à ces

Jésuites qu'il aimoit si peu, & la leur faire aux dépens d'autrui. Il eût été digne de Despréaux de se justifier avec moins d'aigreur & plus de noblesse.

(c) On sait que chez les Jésuites les derniers vœux ne se faisoient qu'à trente-trois ans, âge où l'on prétend que Jésus-Christ a été mis en croix, & que ces Peres avoient pris pour s'attacher à la leur. Si le choix de cet âge pour la profession semble inspiré par une dévotion un peu minutieuse, au moins est-il très-sage d'avoir reculé jusqu'à un âge si mûr des engagemens sacrés & redoutables, qui, dans les autres Ordres, se prennent au sortir de l'enfance, & qui souvent y ont produit tant de scandales & de repentirs. On ne peut trop s'étonner que les Magistrats n'aient pas fait revivre l'ancienne Loi qui défendoit les vœux monastiques avant vingt-cinq ans, Loi qu'un cruel abus avoit comme abolie en tolérant les vœux à seize, & qu'une superstition plus digne du douzieme Siecle que du dix-huitieme, a fait restreindre de nos jours à vingt ans, malgré la réclamation de tous les Citoyens

sages, & même de plusieurs Prélats aussi pieux qu'éclairés. Voyez les Notes sur l'article de Segrais & sur celui de l'Abbé de Saint-Pierre.

(*d*) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la conversation de Pétrarque sur Philippe de Valois, avec Robert, Roi de Naples, qui, bien différent, à tous égards, du Roi de France, aimoit véritablement les Lettres, les honoroit, les cultivoit même autant que le pouvoit faire un Prince, & un Prince du quatorzieme siecle. Il avoit attiré Pétrarque à sa Cour, & se plaisoit à converser avec lui. Il demanda un jour au Poëte, s'il n'avoit jamais été à la Cour de Philippe de Valois : » Je » n'en ai même jamais été tenté, ré- » pondit Pétrarque........ Et pourquoi » cela, dit Robert ? C'est, dit Pétrar- » que, parce qu'il me semble qu'un » homme comme moi ne peut être » qu'un personnage inutile & impor- » tun pour un Roi ignorant. J'aime » mieux vivre dans une honnête mé- » diocrité, que d'aller traîner mon corps » dans un pays où personne ne parle » ma Langue...... Il m'est revenu, dit

» le Roi, que le fils de Philippe aime » assez l'étude..... Je l'ai ouï dire aussi, » répondit Pétrarque, mais cela ne » plaît pas au Roi son pere ; on pré- » tend même qu'il regarde comme ses » ennemi, les Précepteurs de son fils..«. Robert fut indigné, & après un moment de silence : » Pour moi, dit-il, » je jure que les Lettres me sont plus » cheres que ma couronne, & s'il fal- » loit renoncer à l'un ou à l'autre, » j'arracherois bien vîte mon diadê- » me «. Peu de Souverains, même de nos jours, en diroient autant, & bien moins encore l'exécuteroient. Il en est pourtant un, que nos Lecteurs nommeront d'eux-mêmes, & qui recevant d'un Philosophe les éloges dus à ses victoires, lui dit pour toute réponse : *N'aimeriez-vous pas mieux avoir fait Athalie ?*

(*e*) Nous rapporterons ici le passage entier & curieux de M. l'Abbé d'Olivet, sur la maniere de traduire de l'Académicien Dubois. » Oserai-je, dit-il, » pour donner une idée de son style, » rapporter ce qu'une Dame, qui a

» du goût & qui se nourrit de bonnes
» lectures, m'a fait penser sur ce sujet?
» Elle me demanda comment il se
» pouvoit faire que Saint Augustin &
» Cicéron, deux Auteurs qui ont écrit
» sur des matieres si différentes, & qui
» ont vécu en des temps si éloignés
» l'un de l'autre, eussent un style tout-
» à-fait semblable! Je lui demandai à
» mon tour, où elle avoit donc trouvé
» cette prétendue conformité? Est-ce,
» ajoutai je, dans le choix, ou dans
» l'arrangement des mots? Est-ce dans
» le tour des pensées? C'est, me dit-
» elle, dans M. Dubois. J'y trouve que
» Saint Augustin & Cicéron étoient,
» l'un comme l'autre, deux grands fai-
» seurs de phrases, qui disoient tout
» sur le même ton. Rien peut-être ne
» fait mieux sentir de quelle impor-
» tance il est, pour bien traduire, d'en-
» trer dans l'esprit de son Auteur,
» qu'en parvienne à ne faire qu'un
» avec lui«. Malheureusement cela est
plus facile à dire qu'à faire, & peut-
être M. l'Abbé d'Olivet en est-il un
exemple.

M. de la Monnoie, dans son Dis-

cours

cours de réception à l'Académie Françoise, prétend que, » comme il est plus » aisé à la Nature de faire un beau vi» sage, qu'il ne l'est à l'Art d'en attra» per la ressemblance; il est plus facile » de bien composer que de bien tra» duire «. Il se peut, il est même vraisemblable, qu'un homme de talent & de génie produise avec plus de facilité, qu'un Traducteur ne copiera son modele; mais le genre qui produit restera toujours aussi supérieur au Copiste qui ne fait qu'imiter, que la Nature est au dessus de l'Art.

(f) Nous avons dit que la Traduction de *la nature des Dieux*, étoit le premier Ouvrage que M. l'Abbé d'Olivet eût fait paroître *sous son nom*. Ce n'étoit pas en effet le premier dont le Public lui fût redevable. Il avoit été l'Editeur & le reviseur de quelques Traductions de M. de Maucroix, & les corrections qu'il y avoit faites étoient si nombreuses, que ces Traductions pouvoient être regardées comme son Ouvrage. Mais il crut devoir sacrifier cette petite gloire à la mémoire de son ami, & à la reconnoissance qu'il lui

devoit ; car M. de Maucroix, homme de beaucoup de favoir & de goût, avoit, ainfi que Defpréaux, éclairé & guidé le jeune Littérateur dans fes premieres études. M. de Maucroix étoit Chanoine de Reims, & intime ami du bon La Fontaine. Quoique profond Littérateur, il s'amufoit quelquefois par délaffement à faire de petits vers françois, affez gais, dans le genre de fon ami, & n'y réuffiffoit pas mal pour un Savant, pour un Prêtre & pour un Chanoine. Voici, par exemple, un Couplet qui fit grande fortune, fur la mort d'une jeune perfonne.

La fille qui caufe nos pleurs
Eft morte des pâles couleurs
Au plus bel âge de fa vie.
Pauvre fille, que je te plains
De mourir d'une maladie
Dont il eft tant de Médecins !

(*g*) Dans l'Ouvrage de M. l'Abbé d'Olivet fur la *Profodie*, perfectionné fuivant le plan que nous venons de tracer, on préfenteroit avec tout le détail & toute l'exactitude poffible ce que l'Auteur a déjà prefque auffi bien développé qu'il le pouvoit faire dans un

premier essai, la quantité considérable de longues & de breves *réelles* que nous avons dans notre Langue ; vérité dont on peut s'assurer d'ailleurs sans avoir recours au Traité de M. l'Abbé d'Olivet, & par un moyen facile qu'il n'a pas indiqué. Il suffira pour cet effet d'essayer de faire une Chanson sur un air connu ; car si on n'apporte pas la plus grande attention au choix des syllabes, on trouvera presque à chaque instant la prononciation sensiblement estropiée dans cette Prosodie. La différence peut-être la plus marquée entre la Prosodie de la Langue Françoise & celle des Langues Grecque & Latine, différence que M. l'Abbé d'Olivet paroît n'avoir pas assez connue, c'est la quantité de syllabes *communes* que renferme la premiere, c'est-à-dire, de syllabes qui, n'étant proprement ni longues ni breves, peuvent être faites dans la prononciation longues ou breves à volonté. C'est ce qu'on apperçoit sur-tout dans les paroles mises en chant, où un très-grand nombre de syllabes, de celles même qu'on seroit porté à croire essentiellement breves, comportent indifféremment, & sans

choquer l'oreille, des longues ou des breves dans la Musique. Ces syllabes sont par-là essentiellement distinguées de celles qu'on peut appeler longues ou breves *d'obligation*, c'est-à-dire, qui doivent être nécessairement longues ou breves, soit dans le discours, soit dans la Musique même, quoique les Compositeurs se permettent quelquefois de les dénaturer, au grand désavantage de leur Musique. Une autre différence de notre Langue & des Langues anciennes, que l'Auteur du *Traité de la Prosodie* auroit encore pu remarquer, consiste dans les accens, qui, ainsi que la *quantité*, ne sont pas, à beaucoup près, aussi déterminés qu'ils l'étoient chez les Grecs. Chez eux, l'accent servoit à hausser ou à baisser la syllabe; chez nous, il sert moins à la hausser ou à la baisser, qu'à renfler ou affoiblir le son. C'est une remarque que n'ont pas assez faite ceux qui ont traité cette matiere, & M. l'Abbé d'Olivet lui-même; la plupart de ces Ecrivains, peu versés dans la Musique, confondent un son fort ou foible, plein ou ramolli, avec un son grave ou aigu, ce qui est néanmoins fort différent,

comme le ſavent ceux qui ont la plus légere teinture de la ſcience des ſons. Les Proſodiſtes dont nous parlons ont cru que dans la Langue Françoiſe l'accent ſervoit à hauſſer ou à baiſſer la voix, au lieu qu'il ne ſert qu'à rendre le *ſon* plus fort ou plus foible ; erreur dont ils ſe ſeroient aiſément garantis, s'ils avoient ſu ou remarqué que la plupart des ſons que nous appelons dans notre Proſodie *graves* ou *aigus*, ſont indifféremment ſuſceptibles, dans la Muſique, d'être chantés en montant ou en deſcendant, par rapport aux ſyllabes qui précedent ou qui ſuivent ; d'où il réſulte que les dénominations de *grave* ou d'*aigu* qui conviennent très-bien à l'accent grec, par le rapport de ces dénominations avec les *ſons* qu'on nomme ainſi, ſont très-improprement appliquées aux accens de notre Langue, qui ne donnent point réellement aux ſyllabes ſur leſquelles ils ſont placés, le caractere de ſon *grave* ou de ſon *aigu*, c'eſt-à-dire, d'intonation plus baſſe ou plus élevée, & qui même ne ſont pas toujours deſtinés à marquer le ſon des mots, mais quelquefois à diſtinguer ſeulement un

même des réformes de M. l'Abbé d'Olivet, c'est l'usage absurde qu'on fait des accens dans la Langue Françoise, même pour déterminer la prononciation de certaines syllabes. On prodigue l'accent aigu dans un grand nombre de mots, qu'on prononceroit ridiculement en suivant à la rigueur cet accentuation. Par exemple, on marque d'un accent aigu les deux premiers *e* du mot *téméraire*, comme si les syllabes *te* & *me* dans ce mot se prononçoient de la même maniere que les dernieres syllabes de *bonté* & d'*aimé*. Il en est de même d'une infinité d'autres mots; car cette absurdité se rencontre à tout moment dans notre accentuation. L'*e* dans les deux premieres syllabes du mot *téméraire* a beaucoup plus de rapport, quant à la prononciation, avec celle du premier *e* dans le mot *fidèle*, *e* qu'on marque d'un accent grave. Ainsi il seroit beaucoup plus raisonnable d'écrire & d'accentuer ainsi, *tèmèraire*. On peut remarquer à ce sujet qu'il y a dans notre Langue cinq *e* très-distincts & très-différens; 1°. l'*é* qu'on appelle, je ne sais pourquoi, *fermé*, comme dans

bonté. L'accent aigu devroit être pour cet *e* ſeul, & pour ceux dont la prononciation eſt abſolument ſemblable ; 2°. l'*è* qu'on nomme auſſi, je ne ſais pourquoi, *grave*, comme dans *fidèle*, *rèpondre* (qu'on accentue mal à propos répondre) ; 3°. l'*ê* ouvert & long, comme dans *problême*, *ſuccês* (qu'on accentue mal à propos ſuccès) ; 4°. l'*e* que je nomme *demi-muet*, comme dans la premiere de *reprendre*, & qui ſe prononce à peu près comme *eu*, (reu prendre) ; cet *e* pourroit être diſpenſé d'accent, à moins qu'on ne voulût lui donner l'accent perpendiculaire (rèprendre), qui indiqueroit que l'*e* ainſi accentué doit ſe prononcer à peu près comme *eu* dans le mot *jeu* : 5°. enfin, l'*e* abſolument ou preſque abſolument muet, comme dans la derniere ſyllabe de tous les mots de rime féminine.

(*h*) Le ſens de cette Epigramme étoit que le cœur du Zoïle *avoit été formé d'un excrément de Cerbere, pétri & tali par les Furies.* Comme il ne s'avouoit que l'Editeur de cette Epigramme, un ami de l'Abbé Desfon-

taines y fit une réponſe digne de l'attaque, en mettant au bas, par une alluſion groſſiere aux deux ſens du verbe *edere* (1) : *Joſephus Olivetus edebat.* Ceux qui ſont plus touchés d'une latinité ſavante & recherchée, que de la fineſſe d'une plaiſanterie, ne feront peut-être pas fâchés de voir ici cette Epigramme qui étoit en vers Scazons.

Denas vorarat Cerberus Chelydrarum (Serpens)
Trigas (Triades) *opimi flore pinguium tabi,*
Ventremque, caudâ degravante, laxarat.
Udum, Megæra cum ſorore, farcimen,
Ter impiatâ, terque depſuit (pétrit) *lævâ.*
Et apta dixit verba; terque poſtici
Immiſit oris halitum; ter imminxit.
Reciprocato palpitare concuſſu
Toroſa (ronde) *cepit pulpa* (chair), *quam ſinu clauſam*
Pro corde ſorvus Furius gerit pulpam.

(*i*) De tant d'Auteurs célebres qui ont critiqué ou juſtifié le récit de *Théramene*, le ſeul M. de Voltaire nous paroît avoir ſaiſi la queſtion dans ſon vrai point de vue. Théramene, ſelon

(1) Le verbe *edere* ſignifie également en latin *mettre au jour* & *manger*.

les Critiques, devoit ſimplement dire à Théſée, *Hippolyte eſt mort*, & ne pas s'arrêter à faire une grande deſcription, incompatible avec la douleur dont il devoit être pénétré. Auſſi, répond M. de Voltaire, Théramene commence-t-il par dire à Théſée ces ſeuls mots, *Hippolyte n'eſt plus*; mais il eſt naturel que Théſée, inſtruit de ce malheur, veuille en ſavoir le détail; *quel coup me l'a ravi?* & cette queſtion amene indiſpenſablement le récit que lui fait le Gouverneur d'Hippolyte. Il eſt vrai, ajoute encore très-bien M. de Voltaire, que Théramene auroit pu ſe diſpenſer de quelques détails, ou poétiques ou puérils, dont le Poëte a un peu gâté ce récit. Des *Courſiers* d'Hippolyte, qui, » l'œil » morne & la tête baiſſée, ſembloient » ſe conformer à ſa triſte penſée; des » cornes menaçantes du Monſtre, de » ſes écailles jauniſſantes, de ſa croupe » qui ſe recourbe en replis tortueux«; & peut-être du *flot qui recule épouvanté*, image empruntée de Virgile (1),

(1) *Refluitque exterritus amnis*. Enéide, Livre VIII.

& trop épique pour une Tragédie. A ces cinq ou six vers près, le récit de Théramene est nécessaire, intéressant, & plein de l'expression la plus naturelle & la plus vraie. Voilà ce que M. l'Abbé d'Olivet auroit pu dire pour justifier solidément ce beau récit.

(*k*) L'Académie Françoise, dans une des années dernieres, a employé un grand nombre de séances à discuter à fond cette question des participes. La matiere y a été comme épuisée ; & le résultat du travail de la Compagnie sur cet objet, mériteroit qu'elle en fît part au Public. Le principe sur les participes déclinables, est clair & sans difficulté; » qu'il faut conjuguer le » participe toutes les fois seulement » qu'il est précédé d'un régime sim- » ple, répondant à l'accusatif des La- » tins «. Mais dans le détail, il n'est pas toujours aisé de savoir ; 1°. quand le régime est simple ou composé ; 2°. quand le régime se rapporte au participe, ou au verbe dont le participe est quelquefois suivi ; 3°. quand il peut être indifférent de décliner ou de ne pas décliner le participe. Toutes ces

questions, pour être développées & résolues, exigeroient un détail que la nature de cet Ouvrage ne comporte pas, mais qui pourroit former un supplément utile aux excellentes observations que MM. Duclos & d'Olivet nous ont laissées sur cette matiere.

(*l*) Nous avons parlé, dans l'article de M. le Président Bouhier, des obligations que lui avoit notre Académicien, & qu'il faisoit gloire d'avouer. Il a déclaré de même, quand l'occasion s'en est présentée, ce qu'il devoit au P. Oudin, par rapport aux savantes Notes dont son Edition de Cicéron est ornée. » Pourquoi, dit M. l'Abbé d'O-
» livet, me soumettre à la dure loi
» qu'il m'avoit imposée de ne le point
» nommer ? Je lui dois plusieurs Re-
» marques signées *anonymes*, qui font
» la richesse de mon Edition «. On peut voir dans les Mémoires de *Nichault*, que nous avons déjà cités, à combien d'autres Gens de Lettres le profond savoir du P. Oudin a été utile. On trouvera dans ces Mémoires le détail des travaux immenses & très-estimables de ce Jésuite laborieux, simple

& modeste, qui n'a pas eu assez d'imitateurs parmi ses Confreres, qui ne cherchoit point, comme plusieurs d'entre eux, à gouverner les hommes au lieu de les instruire, qui gémissoit enfin, quoiqu'en secret, sur l'esprit d'ambition & de manége, devenu si funeste à sa Compagnie.

(*m*) Plus l'attachement de M. l'Abbé d'Olivet pour les Jésuites a été constant & sincere, moins nous devons passer sous silence une querelle assez vive qu'il fut forcé d'avoir, non avec la Société, mais avec quelques Jésuites, au sujet du Livre de M. Huet, intitulé *Traité philosophique de la foiblesse de l'esprit humain.* Cet Ouvrage, dont notre Académicien avoit été l'Editeur après la mort du Prélat, fut vivement attaqué par les Journalistes de Trévoux. M. l'Abbé d'Olivet le défendit avec vigueur, & cessa d'être Jésuite un moment, pour venger son ami. Son courage fut d'autant plus grand, que l'Ouvrage, comme il l'avoue lui-même, prêtoit le flanc à la critique; car prétendre avec M. Huet, » que la raison humaine n'a d'elle-

» même nul moyen de parvenir cer-
» tainement & indubitablement à la
» connoiſſance d'aucune vérité « ; c'eſt évidemment ébranler & peut être ſaper les fondemens de la Foi, qui ne peut être appuyée que ſur des motifs de crédibilité dont la raiſon ſeule eſt le Juge. Mais M. l'Abbé d'Olivet, quoiqu'il ſentît bien toute la force de l'objection, n'en fut pas moins ardent à défendre, ſinon la Philoſophie, au moins le Chriſtianiſme, & les intentions pures de l'Evêque d'Avranches. Il eſt vrai que dans cette diſpute contre les Journaliſtes de Trévoux, il ſe trouva heureuſement appuyé de quelques Jéſuites, qui ne penſoient pas comme leurs Confreres ; entre autres, du P. Baltus, qui avoit ſi laborieuſement prouvé contre M. de Fontenelle, que le Diable avoit *prophétiſé & fait des miracles* (1), & qui déclara n'avoir trouvé dans le Livre de M. Huet, que ce qu'enſeignent *communément* les Docteurs de l'Egliſe. Il ſeroit aſſez ſurpre-

(1) Voyez dans l'Eloge de la Motte, l'excellent mot de Fontenelle ſur cet Ouvrage du P. Baltus.

nant que telle fut la doctrine de ces Auteurs respectables, & qu'au préjudice réel de la Foi, ils accordassent si peu à la raison humaine : mais le P. Baltus les avoit tant lus, qu'il est difficile de ne l'en pas croire ; à moins qu'on ne veuille le soupçonner d'avoir été aussi peu clairvoyant sur cet objet, qu'il l'a été sur les Oracles. Les Journalistes de Trévoux, par un reste de respect pour la mémoire de l'Evêque d'Avranches, avoient insinué dans leur Extrait, qu'il étoit absurde de supposer qu'un Livre si scandaleux eût été imprimé tel qu'il étoit sorti des mains de l'Auteur ; ils faisoient entendre que l'Editeur y avoit ajouté les traits peu édifians contre lesquels ils s'élevoient avec tant de zele. M. l'Abbé d'Olivet n'eut pas de peine à confondre l'imposture, en produisant authentiquement le Manuscrit original de M. Huet, écrit tout entier de sa main ; la calomnie, à qui il avoit fermé la bouche, fut tristement réduite, pour se dédommager, à chercher des scandales dans l'Ouvrage du pieux & savant Evêque, & à le traiter à peu près comme Bodin ou Spinosa. Il n'étoit pas meil-

leur Philosophe que l'un & l'autre; mais il étoit à coup sûr Théologien irréprochable. Le Journaliste qui avoit si mal-adroitement attaqué M. l'Abbé d'Olivet, étoit le P. du Cerceau, dont M. de Voltaire a dit plaisamment qu'il a fait *quelques vers heureux dans le genre médiocre.* Il mourut au plus fort de cette querelle : on assure qu'il méditoit une réponse; c'est dommage qu'elle n'ait point paru; il eût été curieux de voir par quelles subtilités ou quels mensonges le Théologien Poëte & Jésuite auroit défendu une si mauvaise cause.

(*n*) Un de ces François expulsés de leur patrie, & qui, méprisés par-tout où ils se montrent, vivent dans les pays étrangers des mensonges qu'ils y impriment, a eu l'impudente atrocité d'avancer dans une Gazette, que M. l'Abbé d'Olivet, dans la derniere de nos Assemblées où il assista, avoit eu sur le jugement des Prix une dispute violente avec deux de ses Confreres qui l'accablerent d'injures, dont il fut tellement ému, qu'au sortir de la séance, il sentit les premieres atteintes

de l'apoplexie qui nous l'a fait perdre. La vérité eſt que le Prix étoit jugé plus de deux mois avant la maladie de M. l'Abbé d'Olivet, qu'il aſſiſta depuis à pluſieurs ſéances, & que ſes deux Confreres, bien loin d'avoir avec lui la moindre querelle au ſujet de ce Prix, avoient été du même avis que lui, & en avoient été preſque ſeuls. Cette calomnie a depuis été rétractée par les Auteurs mêmes; mais il faut s'attendre à la voir répétée dans quelque Recueil précieux d'Anecdotes littéraires.





ÉLOGE

DE

NICOLAS-CHARLES-JOSEPH

TRUBLET,

ARCHIDIACRE ET CHANOINE

DE SAINT-MALO;

Né à St-Malo en Décembre 1697; *reçu le* 13 *Avril* 1761, *à la place* DE CLAUDE-LOUIS-AUGUSTE FOUQUET DE BELLE-ISLE, *Pair & Maréchal de France; mort le* 14 *Mars* 1770.

IL étoit d'une famille très-ancienne dans la Bourgeoisie de Saint-Malo, & connue, dit-on, il y a douze cents

ans ; car on assure que depuis qu'un gourmand, nommé *Trublet*, qui *florissoit* dans le sixieme siecle, eut l'impiété de manger un excellent poisson destiné pour la table délicate d'un Saint Evêque de cette ville, il y a toujours eu dans cette famille, par un juste & terrible jugement de Dieu, un fou en titre & comme de fondation : *aussi fou qu'un Trublet* est devenu proverbe dans Saint-Malo. Quand le proverbe seroit aussi vrai qu'il est puéril, le sort n'étoit pas tombé sur M. l'Abbé Trublet, pour subir la malédiction de *folie* attachée à quelqu'un de ce nom : il se piquoit même de sagesse ; & sa petite fortune littéraire, quoique troublée par quelques orages, prouve qu'il a été plus avisé qu'on ne le soupçonnoit de l'être.

Les *Trublets*, se trouvant très-illustrés de l'ancienneté sans tache de leur roture, n'ont jamais eu la sotte vanité, comme tant d'autres, de se faire, de Bourgeois anciens, Gentilshommes nouveaux ; ils ont mieux aimé être les premiers Citoyens de leur ville, que les derniers Nobles de leur province ; par-là ils ont prouvé qu'ils n'étoient

pas si *foux* que leurs compatriotes les en accusoient. Ce mépris pour la roture ennoblie étoit, sous Henri IV, l'esprit général de la ville riche & commerçante de St-Malo ; par malheur cet esprit y a trop dégénéré.

Dès l'âge de vingt ans, M. l'Abbé Trublet donna dans le Mercure, des *Réflexions sur le Télémaque* qui venoit de paroître. Ces Réflexions furent goûtées de MM. de Fontenelle & de la Motte, qui désirerent de connoître l'Auteur. M. l'Abbé Trublet devint bientôt l'ami & l'admirateur de l'un & de l'autre. Il fréquentoit assidument le Café où présidoit la Motte ; il faisoit son profit de tout ce qu'il y entendoit dire ; & ses ennemis (car il eut l'honneur d'en avoir) ont prétendu que le premier volume de ses *Essais de Littérature & de Morale* n'étoit que le recueil des conversations journalieres de cette espece de *Manufacture d'esprit*, qui avoit en lui, disoit-on, un fidele habitué. Il suffit, pour apprécier ce trait de satire, de comparer le premier volume des *Essais* aux trois suivans que M. l'Abbé Trublet a donnés long-temps après la mort

de la Motte, & lorſque la *Manufacture* n'exiſtoit plus. On voit dans ces quatre volumes les mêmes opinions, le même ſtyle, la même maniere, le même eſprit enfin que dans le premier ; & quelque jugement qu'on porte de l'Ouvrage, il ſeroit au moins très-injuſte de vouloir l'enlever à l'Auteur.

Quant à l'Ouvrage même, on ne lui a pas rendu plus de juſtice; mais pour la conſolation de M. l'Abbé Trublet, les jugemens qu'on a portés du Livre & de l'Auteur ſont contradictoires. A-t-on voulu louer les *Eſſais* ? on a prétendu qu'ils n'étoient pas de lui; a-t-on rendu à l'Auteur ſon bien ? on a dit que *c'étoit marchandiſe de peu de valeur*; & on a eu tort ſur les deux points. M. l'Abbé Trublet n'eſt pas un La Rochefoucauld ni un La Bruyere ; mais il nous ſemble que l'illuſtre Monteſquieu avoit donné aux *Eſſais de Littérature & de Morale* leur véritable prix, en diſant que c'étoit en ſon genre un *bon Livre du ſecond ordre*. L'Ouvrage eſt écrit purement & avec beaucoup de clarté, mérite qui doit être compté pour quelque choſe, ſur-tout aujourd'hui ; les réflexions y ſont quel-

quefois aussi justes que fines, & toujours présentées sous une forme élégante & précise, lors même qu'elles ne sont pas neuves. Ceux qui ont reproché à l'Auteur de ne faire souvent que donner un léger vernis à des idées rebattues, n'ont pas pensé qu'il est plus d'un Ecrivain renommé à qui l'on pourroit faire le même reproche, & qu'entre autres, le Poëte célebre, appelé par quelques Gens de Lettres *le grand Rousseau*, resteroit assez peu riche de son propre fonds, si on le dépouilloit de toutes les pensées communes qu'il n'a fait qu'exprimer en vers harmonieux. Nous ne prétendons pas mettre les vers de Rousseau sur la même ligne que la prose de M. l'Abbé Trublet, ni même la comparer à la prose énergique ou ingénieuse de nos principaux Moralistes; mais croit-on que les pensées de ces derniers ne tirent pas souvent leur plus grand mérite de la forme dont ils ont su les revêtir? Le fond des idées des hommes n'est pas immense, & s'accroît assez rarement d'idées vraiment nouvelles; mais la variété des formes qu'on peut donner aux idées connues, est inépuisable,

& fait souvent la seule différence entre l'Ecrivain homme d'esprit & celui qui ne l'est pas. En un mot, le travail de M. l'Abbé Trublet, sans être destiné ni à des Philosophes ni à des Littérateurs profonds, peut être fort utile à la Jeunesse, qui, avide d'instructions & d'idées, trouvera en général dans son Ouvrage des principes de morale & de goût nettement analysés, & quelquefois heureusement approfondis. Ce sera pour les esprits encore novices, une espece de lait qui les préparera à des alimens plus solides ou plus raffinés, à ceux que leur offriront nos grands Maîtres dans l'art de penser & d'écrire ; ils ne seront plus réduits à chercher tristement & sans succès leur premiere nourriture dans cet insipide *Traité du vrai mérite*, qui a fait les délices de la génération précédente, & dont les nombreuses Editions, multipliées à un degré honteux pour nos peres, sont enfin heureusement taries. Peut-être même l'Ouvrage de M. l'Abbé Trublet jouiroit-il d'une plus grande réputation auprès des Littérateurs du premier ordre, si l'Auteur n'y avoit pas mêlé aux observations estimables

bles qui en font le mérite, un trop grand nombre de pensées communes, dont le voisinage les dépare; & si, après avoir donné à ses meilleures réflexions une expression nette, précise & heureuse, il ne retomboit pas dans le défaut de les présenter ensuite de nouveau en plusieurs manieres différentes, presque toujours plus foibles que la premiere, & qui même, pour l'ordinaire, vont toujours en s'affoiblissant de plus en plus. Son Livre, de bon qu'il est, pourroit devenir excellent sans y rien ajouter, & en se bornant à n'y faire que des ratures : cet éloge est plus grand qu'on ne pense ; dans la plupart des Livres, les vrais connoisseurs, & sur-tout l'Auteur même, quand il est digne d'écrire, trouvent encore plus à désirer qu'à effacer ; mais la multitude s'apperçoit mieux que l'Auteur de ce qu'il a de trop, & moins de ce qui lui manque.

Partisan déclaré des opinions de la Motte & de Fontenelle sur la Poésie, M. l'Abbé Trublet les a exposées, développées & prouvées de son mieux dans plusieurs endroits de son Ouvrage. Son zele pour ces opinions fut si ardent

& si sincere, que pour justifier sa croyance, il ne craignit point, si l'on peut employer cette expression, de braver même le martyre, en s'exposant au supplice du ridicule, le plus cruel que puisse redouter un Ecrivain, & sur-tout un Ecrivain François. Non content de s'en tenir à des assertions générales & hasardées sur le mérite précaire & frivole, selon lui, de la versification & des Poëtes, il eut l'imprudence de vouloir les appuyer par des exemples, qu'il ne se borna pas à prendre dans les Ouvrages des morts, mais qu'il alla chercher dans les Poëtes vivans les plus redoutables. Il eût couru peu de risque, s'il se fût contenté d'apprécier à sa maniere les Poésies de Jean-Baptiste Rousseau, dont les manes ne pouvoient se venger. » En lisant, » dit-il, ce Poëte qui versifie si bien, » mais qui pense & qui sent si peu, » je n'ai point de regret que ce soient-» là des vers, car que seroit-ce si ce » n'en étoit pas? Au lieu qu'en lisant » M. de la Motte, qui pense beaucoup » & versifie mal, j'ai regret que ce » soient-là des vers, parce que l'Au-» teur écrivant en prose auroit non

» ſeulement mieux écrit, mais encore » plus penſé «. Il eût fait ſagement d'en reſter là ; mais il lui échappa de dire dans le IIIe. volume de ſes *Eſſais*, qu'il ne pouvoit lire de ſuite & ſans dégoût la *Henriade*, le ſeul Poëme épique que la France puiſſe oppoſer à ceux dont les autres Nations ſe glorifient. Il oſa même appliquer à cet immortel Ouvrage les vers de Deſpréaux ſur la *Pucelle* de Chapelain :

Et je ne ſais pourquoi je baille en la liſant.

Eſpece de ſatire d'autant plus imprudente, qu'elle étoit ſans malignité comme ſans juſtice. A la vérité, il rejetoit la faute de ſon *dégoût*, non ſur l'Auteur de ce Poëme, mais uniquement ſur la poéſie, & principalement ſur la verſification Françoiſe, qui ayant le malheur, diſoit-il, d'être monotone par ſa nature, & par conſéquent ennuyeuſe, n'avoit pu même cacher ce défaut dans un Ouvrage où elle étoit d'ailleurs auſſi parfaite qu'elle pouvoit l'être. Cette explication ne put ſervir de paſſe-port à l'aveu naïf que M. l'Abbé Trublet avoit oſé faire de l'*ennui* qu'il éprouvoit en liſant le Virgile

François; & la distinction, ou métaphysique, ou réelle, qu'il croyoit avoir si prudemment articulée entre la Poésie & le Poëme de la *Henriade*, ne satisfit pas l'Auteur sensible de cet immortel Ouvrage. Il se vengea par une Piece de vers, malheureusement charmante, intitulée le *Pauvre diable*, & où l'Auteur des *Essais* fut cruellement caractérisé par ce trait plus gai que juste, mais que tout le monde a retenu : *Il compiloit, compiloit, compiloit.*

Soit timidité, soit modération, soit politique, M. l'Abbé Trublet ne repoussa pas avec aigreur (comme ont fait tant d'Ecrivains qui ne s'en sont pas mieux trouvés) le coup que venoit de lui porter une main si redoutable; il se contenta de dire modestement, mais avec une sorte de courage, que *s'il avoit eu tort au sujet de la Henriade, il avoit le nouveau tort de persister.* Néanmoins il prit en même temps ses précautions pour que cette petite récidive ne lui fût pas aussi nuisible que sa premiere faute. Ayant été élu par l'Académie Françoise dans ce même temps, il envoya à M. de Voltaire son Discours de réception, en lui deman-

dant son amitié. M. de Voltaire, aussi facile à revenir, que prompt à s'offenser, répondit à la lettre de M. l'Abbé Trublet avec reconnoissance, & avec une sorte de regret de ce qui s'étoit passé. Il convint que l'Auteur des *Essais* n'avoit pas le simple & triste mérite de *Compilateur*, auquel il l'avoit d'abord réduit, & que cet Ouvrage contenoit des *choses utiles & agréables*. Il déclara gaîment à M. l'Abbé Trublet qu'il oublioit tout, lui promit la paix, & lui tint parole.

La réception de M. l'Abbé Trublet à l'Académie Françoise, époque de sa réconciliation avec le plus célebre de nos Ecrivains, fut encore, à d'autres égards, une circonstance de sa vie bien intéressante pour lui. Il avoit longtemps frappé aux portes de cette Compagnie, sans qu'elles voulussent s'ouvrir: dès 1736, il s'étoit mis sur les rangs, & ne fut admis qu'au bout de vingt-cinq années, en 1761, & à la pluralité d'une seule voix. Ce n'est pas qu'il ne fût aussi digne de cet honneur que beaucoup d'autres qui l'avoient obtenu avec bien moins de peine. Mais M. l'Abbé Trublet n'avoit pas l'art de se

faire valoir ; ſon extérieur peu impoſant aidoit encore au peu d'égards qu'on avoit pour lui ; la fréquence & l'inutilité de ſes ſollicitations pour l'Académie, avoit jeté un air de rebut ſur ce Candidat ſi opiniâtre & ſi malheureux; il eût pu dire comme l'Abbé Pellegrin, & avec encore plus de raiſon, *On me mépriſe trop.* D'ailleurs les traits lancés contre lui par M. de Voltaire lui avoient aliéné les amis de ce grand homme, & l'avoient rendu preſque ridicule aux yeux de ce Public qui ne cherche que des victimes ; enfin il avoit eu le malheur de s'aſſocier à un Journal appelé *Journal Chretien*, le meilleur Ouvrage, a dit plaiſamment un Ecrivain illuſtre, qui ait paru depuis le *Pédagogue Chrétien*, & dont les Rédacteurs n'étoient pas vus de bon œil par les Gens de Lettres les plus célebres, parce que ces Gens de Lettres y avoient été, pour la plupart, accuſés d'être *également ennemis du Trône & de l'Autel*, ſuivant la formule éloquente, qui depuis eſt devenue ſi fort à la mode. On reprochoit ſur-tout à M. l'Abbé Trublet d'avoir lancé quelques traits dans ce Journal contre un Philoſophe très-

estimable, dont il se disoit l'ami, & qui venoit de donner un Ouvrage (1) écrasé par tous les foudres ecclésiastiques. M. l'Abbé Trublet n'avoit pourtant dit qu'un mot sur ce Livre, & même ce mot étoit aussi mesuré qu'on pouvoit l'exiger d'un Prêtre Journaliste, qui se feroit dangereusement compromis par une indulgence trop marquée. Mais on ne vit point sa modération; on ne vit que les coups qu'il avoit portés, sans y être condamné *sous peine de la vie*, à un homme vertueux & persécuté, dans la société duquel il vivoit, & qui pouvoit lui dire le mot de César, *Tu quoque, Brute* (2). Un si grave sujet de reproche le priva, à son élection, d'un grand nombre de voix; mais ce même *Journal Chrétien*

(1) Le Livre de l'*Esprit*, par M. Helvétius.

(2) *Et toi aussi, Brutus.* Les ennemis de M. l'Abbé Trublet, aveuglés par leur ressentiment, lui faisoient une application du mot *Brute*, trop grossiere & trop injuste pour être plaisante.

lui valut beaucoup de ſuffrages, & préciſément ce qui lui en étoit néceſſaire pour obtenir enfin le titre qu'il avoit ſi ardemment & ſi long-temps déſiré; ainſi il fut ſauvé par la faute même qui paroiſſoitdevoir le perdre : les traits que lui avoit lancés un Écrivain, contre lequel toutes les ames pieuſes croyoient devoir ſe réunir, lui ſervirent de titre pour l'Académie, & il eût pu dire avec Horace :

Duris ut ilex tonſa bipennibus.....
Per damna, per cædes, ab ipſo
Ducit opes animumque ferro (1).

Si quelque choſe pouvoit conſoler M. l'Abbé Trublet d'avoir ſi long-temps erré aux environs de l'Académie ſans y entrer, c'eſt que dans la plupart des élections où il avoit échoué, M. de Fontenelle lui avoit conſtamment donné ſa voix, & ſouvent l'avoit

(1) Tel qu'un chêne mutilé par la hache cruelle, tire ſa richeſſe & ſa vigueur de ſes pertes mêmes, de ſes bleſſures, & du fer qui l'a frappé.

donnée presque seul ; il croyoit lui devoir son suffrage, soit pour le dédommager de son mieux par cette marque distinguée de son estime, & pour opposer son avis à celui de la foule, comme *l'autorité de Caton à celle des Dieux* (1), soit par un sentiment de reconnoissance dont le Philosophe bénévole ne s'appercevoit peut-être pas lui-même, & qu'il acquittoit, comme sans le vouloir, à l'égard de celui qui avoit tant fait brûler d'encens aux pieds de sa statue. M. l'Abbé Trublet eut quelquefois encore, quoiqu'aussi inutilement, d'autres suffrages non moins illustres, entre autres celui de M. le Président de Montesquieu, qui, dans une élection, écrivit & motiva son billet de la maniere suivante : *Je donne ma voix à M. l'Abbé Trublet, aimé & estimé de M. de Fontenelle.* A ces deux suffrages, si glorieux pour M. l'Abbé Trublet, & auxquels M. de la Motte auroit sûrement ajouté le sien, s'il eût

(1) Cette phrase a été employée par M. de Fontenelle lui-même dans l'Eloge du Comte de Marsigli, condamné par un Conseil de Guerre, & absous par M. de Vauban.

vécu, nous pouvons joindre l'honneur que lui a fait un autre Académicien moins célebre, mais dont la voix mérite aussi d'être comptée. M. de Maupertuis lui a dédié un des quatre Vol. qui compose le Recueil de ses Ouvrages, dont il a offert les trois autres volumes, non à des hommes accrédités & puissans, mais à des amis estimables par leurs lumieres. Le volume adressé à M. l'Abbé Trublet est celui qui contient les Discours Académiques. »Quoi» qu'il n'y ait, lui dit M. de Mau» pertuis, aucun des volumes de mes » Ouvrages que je ne puisse vous dé» dier, celui-ci m'a paru le plus par» ticuliérement devoir vous apparte» nir..... J'ai besoin de toute votre » amitié, lorsque je présente des Dis» cours Académiques à un des hommes » de notre Nation qui parle le mieux » notre Langue...... Dans la Ca» pitale de la France, vous avez pu » disputer le style aux meilleurs Ecri» vains, & les choses aux meilleurs » Esprits. Pour chaque genre, on » trouve dans notre Nation quelques » Auteurs qui se sont emparés d'une » réputation qu'aucun autre n'a pu par-

» tager. Un grand mérite, & le bon-
» heur d'avoir été les premiers, ont tellement prévenu le Public pour eux, » que quelque chose qu'aient faite ceux » qui sont venus depuis, on ne les a » jamais laissé approcher de la gloire » des originaux. Vous êtes peut être » le seul pour qui le Public n'ait point » eu cette injustice «. Nos Lecteurs sont en état de juger quelles modifications ils doivent donner à cet éloge; mais il eût été injuste que nous privassions la mémoire de M. l'Abbé Trublet, de l'hommage qu'un Philosophe estimable a cru devoir rendre à son mérite & à ses Ecrits.

Si notre Académicien n'eut pas des talens éminens, il eut au moins la vertu qui les accompagne quelquefois, & qui même en fait pardonner la privation, la simplicité & la modestie. Il demandoit à un homme de Lettres ce qu'il pensoit du IIIe. volume de ses *Essais*, qui venoit de paroître; l'homme de Lettres avoua qu'il en avoit été beaucoup moins content que des deux premiers volumes. » Vous me » surprenez un peu, lui dit M. l'Abbé » Trublet, car sans attacher beaucoup

» de prix à ces deux premiers volu-
» mes, je croyois avoir donné encore
» plus de soin au troisieme «. L'homme de Lettres, sans se rétracter sur ce IIIe. volume, répondit qu'il avoit peut-être jugé trop favorablement des deux premiers, ne les ayant lus qu'en Province, & avant de s'être formé le goût par le commerce des bons Ecrivains de la Capitale. » En ce cas, dit l'Abbé
» Trublet, vous pourriez bien avoir rai-
» son«. Un sacrifice si entier de l'amour-propre dans un Auteur, non seulement sollicite pour lui l'indulgence, mais doit faire regretter qu'il en ait besoin.

Cette maniere de penser, si estimable & si rare, se montra plus naïvement encore dans un autre mot de M. l'Abbé Trublet, qui fait également honneur à son caractere, à son esprit & à son goût. Il parloit un jour, de son propre mouvement, à quelqu'un, du vers lancé contre lui dans le *Pauvre diable*, car il parloit souvent le premier (sans affectation comme sans fiel) de ce malheureux vers qui étoit alors dans toutes les bouches, & devenu comme sa devise involontaire. Il remarquoit combien il y avoit de goût

dans cette triple répétition, *compiloit*, *compiloit*, *compiloit*, que plus d'un Auteur auroit peut-être crue froide & fastidieuse : » Un sot, disoit il, auroit » bien pu trouver ce vers, mais à coup » sûr il ne l'auroit pas laissé «. Après le mérite d'avoir fait le vers, le plus grand sans doute est de le louer avec tant de justesse & de finesse, sur tout lorsqu'on a le malheur d'en être l'objet. Les Auteurs outragés par une satire ingénieuse, n'en sentent que trop toute la malice; mais plus ils la sentent, moins ils se pressent de la faire sentir aux autres.

Admis enfin dans l'Académie, M. l'Abbé Trublet en remplit pendant cinq ans les devoirs avec la plus grande exactitude ; il fut très-utile à nos séances particulieres, comme il s'étoit engagé de l'être dans son Discours de réception. » La qualité d'Académicien, » avoit il dit, est un titre d'honneur, » mais plus encore un engagement à » un travail commun à la Compagnie. » Vos statuts le prescrivent & le re» glent : or, Messieurs, sans me croire » digne de l'honneur, je me suis senti » capable du travail. J'ai étudié de

» bonne heure notre Langue dans les » Ouvrages de vos prédécesseurs ; j'ai » continué cette étude dans les vôtres... » De là mes vœux, & sans doute votre » choix «. On ne peut montrer à la fois & moins d'opinion de soi-même, & plus de zele pour justifier le suffrage de ses Confreres.

La santé de M. l'Abbé Trublet s'affoiblissant de jour en jour, il se retira à Saint-Malo quelques années avant sa mort. Il ne s'occupa plus que de bonnes œuvres & des devoirs de son état, & mourut en paix au sein de sa famille. La conduite sage, religieuse & édifiante qu'il mena dans sa retraite, lorsqu'obscurément confiné au fond de sa Province, sans intérêt, sans prétentions & sans désirs, il n'avoit plus rien à feindre ni à dissimuler, serviroit, s'il étoit nécessaire, de réfutation victorieuse aux imputations dont il a été chargé sur la pureté & la sincérité de sa foi. Ce n'est pas qu'il eût jamais fourni de sujet ni même de prétexte à ces imputations, soit par ses Ecrits, soit par ses Discours ; mais il étoit, comme nous l'avons dit, intimement lié avec Fontenelle & la Motte ; il

adoptoit presque aveuglément toutes leurs opinions philosophiques & littéraires ; & ces deux célebres Ecrivains, quelque réservés qu'ils fussent dans leur conduite & dans leurs Ouvrages, n'avoient pu éviter d'être taxés d'irréligion par le zele adroit de ces dévots pénétrans, dont l'œil fin, & sur tout éclairé, va chercher des ennemis à l'Evangile parmi tous ceux qui font un usage distingué de leur raison & de leurs lumieres. Ces détracteurs si avisés de la Motte & de Fontenelle, concluoient avec leur logique profonde, que M. l'Abbé Trublet, leur ami, pensoit comme eux sur cette matiere délicate, & qu'il étoit Sectateur en Religion comme en Poésie, de leurs principes erronés. Ni les liaisons de notre Académicien avec plusieurs Evèques, qui se reposoient même sur lui de la confection de leurs Mandemens, ni la protection dont une Reine pieuse l'honoroit, ni tout ce qu'il a imprimé contre les Incrédules dans ses *Essais*, ni enfin ce *Journal Chrétien*, auquel il avoit travaillé si constamment, & avec un zele dont il pensa même être la victime ; rien ne put fermer la bou-

che à l'imbécille calomnie. M. l'Abbé Trublet voyoit néanmoins beaucoup plus clair sur les vrais intérêts de la Religion, que ceux qui l'accusoient si légérement de n'y être pas attaché. Triste spectateur, dans ses dernieres années, des coups violens que l'impiété portoit à la bonne cause, & en même temps du fanatisme & de l'ineptie de la plupart de ses défenseurs, mais sur-tout de leur ridicule acharnement contre l'orthodoxie de tous les hommes illustres, il gémissoit profondément de voir l'arche du Seigneur confiée à des mains si débiles & si indignes de la soutenir. » Quels funestes Ouvrages » contre le Christianisme, disoit-il un » jour avec effroi, que toutes les dé- » clamations dont nous sommes inon- » dés en sa faveur par des Avocats si » détestables? Se flattent-ils de sur- » passer dans leurs Diatribes les Plai- » doyers éloquens des Bossuet, des » Grotius & des Abbadie? Qu'ils y » renvoient leurs adversaires, & sur- » tout qu'ils se taisent «. Ces Avocats n'en ont rien fait; ils ont redoublé de clameurs & de sottises, & la piété sincere voit chaque jour avec douleur

les tristes effets de leur opiniâtre absurdité. Ils ressemblent à ces troupes irrégulieres & destructives, qui, sous prétexte d'aller à la découverte de l'ennemi, pillent & brûlent tout ce qu'elles rencontrent, & empêchent par leurs dévastations les troupes régulieres de subsister (1).

---

(1) Les propos injustes, répandus dans la Capitale sur la religion de M. l'Abbé Trublet, s'étendirent, après sa retraite, jusque dans la ville de St-Malo, sa patrie, où il étoit venu finir ses jours; & depuis sa mort même, ces propos indécens & punissables sont revenus avec une nouvelle force de Saint-Malo à Paris, sans en mériter plus de croyance. Voici ce que nous lisons dans une lettre écrite de cette ville de Bretagne, & que nous avons en ce moment sous les yeux. » Les Chanoines con-
» freres de l'Abbé Trublet, qui ignoroient
» jusqu'au titre de ses Ouvrages, remar-
» quoient seulement son édifiante assiduité
» de tous les jours, de toutes les heures,
» de toutes les saisons, aux Offices de sa
» Cathédrale, où, dans l'impuissance de
» marcher seul, il se faisoit traîner par son
» Domestique. Ses infirmités augmentant,
» il appela un Médecin de sa connoissance:
» *Monsieur*, lui dit-il, *vous êtes mon ami*,
» *vous êtes Philosophe; je souffre des maux*
» *incroyables, mettez-y fin; apportez-moi*

Outre ses *Essais de Littérature*, le principal & le meilleur de ses Ouvrages, M. l'Abbé Trublet a composé aussi deux volumes de *Panégyriques des Saints*, terminés par des Réflexions

---

» *quelque breuvage qui me délivre de la vie* » *dont je suis las...... Je suis sûr*, lui ré» pondit le Médecin, *que vous souffrez très-* » *peu*, & *je ne puis faire d'ailleurs ce que* » *vous désirez*. Le lendemain, autre visite » du Médecin, & mêmes instances aussi » inutiles de la part du malade. L'Abbé » Trublet ne pouvant rien obtenir, con» sentit à vivre encore quatre à cinq se» maines. Dans ses derniers instans, un Prê» tre vint inutilement lui crier aux oreilles, » tandis que le Médecin, avec sa voix or» dinaire, se faisoit entendre. Il mourut » ainsi, en profitant de sa fausse surdité «. Nous rapportons cette prétendue anecdote, non pour y donner la moindre autorité, mais pour consoler tant de Littérateurs honnêtes & irréprochables, dont les sentimens en matiere de Religion sont tous les jours l'objet de la plus odieuse calomnie. Qu'ils apprennent à la souffrir & à la mépriser, en voyant qu'elle n'a pas rougi de porter ses dents meurtrieres jusque sur l'Abbé Trublet, Compositeur de Mandemens, protégé de la feue Reine, coopérateur du Journal Chrétien, & ayant toujours conservé, malgré ses liaisons avec d'illustres Philosophes, l'orthodoxie la plus exemplaire.

ſur *l'Eloquence*, & principalement ſur l'éloquence de la chaire. On retrouve dans ces Réflexions l'Auteur des *Eſſais*, quant aux principes & quant au ſtyle ; elles peuvent être lues avec fruit par les jeunes Orateurs ; mais ſi les réflexions donnent ſouvent le précepte, les *Panégyriques* donnent rarement l'exemple. On y trouve, à la vérité, une diction pure, & quelquefois même de la fineſſe ; mais on y chercheroit en vain cette force, ces mouvemens, cette chaleur, qui ſeules peuvent faire ſupporter la monotonie & l'inſipidité de ce genre d'Ouvrages.

M. l'Abbé Trublet nous a auſſi donné des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de M. de Fontenelle.* On lui a reproché d'être entré dans quelques détails trop minutieux ſur cet homme célebre ; mais ces détails doivent trouver grace aux yeux des Lecteurs Philoſophes, par la quantité de traits intéreſſans & curieux que les Mémoires contiennent. D'ailleurs pourquoi de pareils détails feroient-ils plus déplacés dans l'Hiſtoire d'un Ecrivain qui a honoré ſa Nation, que dans celle de tant de Princes qui n'ont fait qu'op-

primer la leur ? & pourquoi les Gens de Lettres illustres n'auroient-ils pas autant de droit d'avoir leur Suétone (1), que six à sept Monstres qui ont régné sous le nom de Césars ? Plût à Dieu que l'Histoire parlât davantage des hommes de génie, & moins de la méchanceté ou de l'imbécillité puissante, si ce n'est pour faire abhorrer l'une & mépriser l'autre !

(1) On sait que Suétone a écrit *La Vie privée* des douze premiers Empereurs, parmi lesquels se trouvent Tibere, Caligula, Claude, Néron, Vitellius, & Domitien.





ÉLOGE

DE

FRANÇOIS-AUGUSTIN PARADIS DE MONCRIF;

Né à Paris en 1687; reçu le 29 Décembre 1733, à la place de JEAN-FRANÇOIS DE CAUMARTIN, *Evêque de Blois; mort le 19 Novembre 1770.*

SA famille, honnête quoique peu aisée, le fit élever avec soin, dans l'espérance de lui voir prendre un de ces états où la fortune est la récompense du travail. Le jeune Moncrif décon-

certa ces vûes par des inclinations toutes contraires ; il préféra aux études sérieuses, les talens agréables, la Poésie, la Danse, & la Musique ; il cultiva jusqu'à l'Escrime, dans laquelle même il se rendit très-profond & presque célebre ; mais en fréquentant les Salles d'armes, il eut le mérite, très-rare à son âge, de n'en prendre ni le ton ni les mœurs. Ce fut au contraire ce talent qui servit le plus à l'introduire dans des sociétés brillantes, en lui fournissant des occasions de se trouver souvent avec la Jeunesse la plus distinguée du Royaume. Il s'en fit aimer & rechercher par les agrémens de son esprit, & par la complaisante facilité de son caractere. Bientôt il pensa à rendre solidement utile à son bien-être le bonheur qu'il avoit de plaire à des hommes dont la bienveillance & le crédit pouvoient lui procurer un état agréable ; il sentit de quel avantage il seroit pour lui d'intéresser efficacement en sa faveur les sociétés où il étoit admis ; pour y réussir, il tâcha de s'y rendre nécessaire, en contribuant à leurs plaisirs. Il y fut Poëte, Musicien, Acteur plein de zele, d'intelligence &

de reſſources. Il étoit l'ame de tous les divertiſſemens que ces ſociétés appeloient au ſecours de leur ennui ; il y portoit la variété, les graces, la gaîté, & quelquefois juſqu'à cette joie bruyante que la triſte dignité regarde comme un plaiſir ignoble, mais qu'il avoit l'art de lui faire goûter ; il ne dédaignoit pas même de ſe prêter à ce genre de farce appelé *Parade*, genre que le bon goût a enfin remis à ſa place & relégué ſur les balcons de la foire ; mais qui faiſoit alors l'incroyable délice de pluſieurs perſonnes de la Cour, entraînées à cet inſipide amuſement par une eſpece de délire paſſager.

Tandis que M. de Moncrif, cédant à la ſeule crainte de déplaire, ſe livroit avec une ardeur apparente à ces froides & triſtes facéties qu'il ſavoit bien apprécier, il penſoit à faire de ſes talens un uſage plus eſtimable, & à s'acquérir auprès des vrais connoiſſeurs une gloire plus réelle. Il ſentoit, & il l'avouoit avec franchiſe, que la voix indulgente des ſociétés qui l'applaudiſſoient, n'étoit pas celle du Public ; il comparoit la médiocrité orgueilleuſe-

ment modeſte, & obſcurément couronnée dans ces tribunaux ſubalternes, à ces *Dieux pénates* des Anciens, qui n'étoient révérés que dans les maiſons où ils préſidoient. Il oſa donc ſe montrer à ce Public dont il redoutoit & déſiroit le ſuffrage, & ſon premier eſſai fut très-heureux. Il donna au Théatre François une Comédie intitulée l'*Oracle de Delphes*, qui fut reçue avec les plus grands applaudiſſemens(1); mais la Piece fut défendue à la quatrieme repréſentation : quelques plaiſanteries que l'Auteur s'étoit permiſes ſur la Religion Païenne, parurent mériter qu'on en arrêtât le cours, *non parce que toute Religion mérite d'être traitée religieuſement*, comme le prétend un Auteur moderne, à coup ſûr grand Philoſophe, mais parce que les fanatiques crurent voir dans ces plaiſanteries des applications ſcandaleuſes, auxquelles M. de Moncrif n'avoit jamais penſé.

La ſuppreſſion de la Comédie de M. de Moncrif étoit pour lui un véritable ſuccès, & d'autant plus agréable,

(1) Voyez la Note (*a*).

que

que cette ſuppreſſion, en donnant de l'importance à l'Ouvrage, & le condamnant en même temps à l'obſcurité, mettoit l'Auteur à couvert des traits de la critique & de la ſatire. Il ne jouit cependant qu'à moitié de cet avantage, car il garda ſi ſévérement l'anonyme, qu'il ſe priva, par cette diſcrétion, d'une grande partie de ſa gloire; mais la prudence qu'il eut de ſe cacher, fut en même temps très-utile à ſon repos; l'imbécille hypocriſie, réduite à ſe battre contre un être inconnu, perdit en l'air ſes cris & ſes coups, & ceſſa bientôt de les porter, par le louable uſage où elle eſt d'abandonner les Ecrits quand elle déſeſpere d'atteindre juſqu'à l'Auteur.

M. de Moncrif dut néanmoins regretter beaucoup de n'avoir pas recueilli pleinement les honneurs de ſon premier triomphe dramatique: car c'eſt à peu près le ſeul qu'il ait obtenu au Théatre François; il fit, à la vérité, pour la Cour quelques autres Comédies qu'on y reçut avec indulgence; mais elles furent accueillies froidement par le Public, & M. de Moncrif n'appela point de cette déciſion. Il ſe mon-

tra ſur ce point d'autant plus docile, qu'une autre carriere s'offroit à lui, & ſembloit l'attendre pour le dédommager; celle de la Scene lyrique, plus analogue à ſes talens & plus propre à les faire valoir. Il y trouva les conſolations qu'il s'étoit promiſes, & il y reçut plus d'une couronne, dont, à la vérité, le Muſicien partagea l'honneur, mais ne l'enleva pas tout-à-fait au Poëte, comme il eſt arrivé tant de fois. Parmi les ſuccès que M. de Moncrif eut en ce genre, on doit ſur-tout diſtinguer celui de *Zélindor*, un des plus grands dont les Annales de l'Opéra conſervent la mémoire, & qui ceſſera (1) quand l'équité ou l'inconſtance de la Nation aura fait diſparoître cette infortunée Muſique Françoiſe, ſi chere aux oreilles de nos bons aïeux, & long-temps ſi chere aux nôtres.

Ce ne fut pas ſeulement ſur la Scene que M. de Moncrif recueillit les ſuffrages du Public, il en mérita par d'autres Ouvrages de plus flatteurs encore & de plus durables. Sa Piece intitulée *le Rajeuniſſement inutile*, ou *la*

(1) On écrivoit ceci en 1773.

Fable de Titon & de l'Aurore, eft une des plus agréables Productions que la délicateffe & la fenfibilité réünies puiffent dicter à un Poëte. On peut en juger par les vers charmans que l'Auteur met dans la bouche de Titon, qui fe retrouve à quatre-vingts ans, après avoir joui dans les bras de l'Aurore de la jeuneffe qu'il avoit recouvrée : *Séchez vos larmes*, dit-il à la Déeffe.

J'ai vu de mon printemps s'évanouir les charmes;
J'en regrette la perte & ne m'en repens pas.
Ce que j'eus de beaux jours, du moins, charmante Aurore,
Je les ai paffés dans vos bras.
Rendez-les moi, grands Dieux, pour les reperdre encore!
Ainfi vieillit Titon. Quelle injuftice, hélas!
D'avancer ainfi fa vieilleffe.
Eh! comment, quand on plaît, contraindre fes défirs?
Otez-en de fi doux plaifirs,
Je compte pour rien la jeuneffe.

Cette Piece fait regretter aux Poëtes & aux gens de goût que l'Auteur n'en ait pas donné beaucoup d'autres dans le même genre, qui fembloit être celui où la Nature l'avoit réellement appelé. Il en a dédommagé le Public par

des Pieces d'une espece toute différente, & qui ont plus contribué à sa réputation que tous ses autres Ouvrages; nous lui devons ces *Romances* si connues & si touchantes, que personne n'a pu égaler jusqu'ici, quoique plusieurs autres Poëtes s'y soient exercés, & qui, pleines de sentiment & de naïveté, le sont en même temps de finesse & de goût. On les chante, on les relit tous les jours, & on en a retenu des vers qu'on se plaît à répéter. Mais parmi toutes ces Romances, où les ames tendres retrouvent avec tant de plaisir leurs sentimens & leur langage, elles paroissent chérir de préférence celle d'*Alix & d'Alexis*, que tous ceux qui savent aimer ont appris par cœur, & qui est en effet un chef-d'œuvre de simplicité, de naturel & d'intérêt. Ce genre de poésie, où M. de Moncrif s'est tant distingué, est du petit nombre de ceux dont les Modernes ont été créateurs, & que les séveres arbitres du goût ont laissé vivre, quoique les Anciens ne nous en offrent aucune trace. Ce n'est pas même aux Siecles où les Lettres ont commencé à refleurir, aux Siecles qui se disent ou

ſe croient *éclairés*, que ces Chanſons tendres & naïves doivent la naiſſance ; c'eſt aux Siecles que nous appelons groſſiers & barbares, où les Poëtes, ſans prétention & ſans modele, s'abandonnoient à toute la vérité & la ſimplicité de la Nature. Mais ſi M. de Moncrif n'eſt pas l'inventeur de la Romance, s'il l'a reçue de nos bons aïeux, il a du moins le mérite de l'avoir fait renaître de nos jours avec des graces nouvelles, & de l'avoir comme remiſe en honneur chez ſa Nation, devenue plus délicate ou plus difficile. Il eſt parmi nous le vrai Poëte de cet eſtimable genre ; & ce n'eſt pas un léger honneur que de donner ſon nom à quelque eſpece de poéſie que ce puiſſe être, ne fût-ce qu'à celui du Vaudeville. Anacréon ſera immortel, quoiqu'il n'ait été que le premier Chanſonnier d'une Nation qui avoit des Homeres & des Sophocles.

Les qualités aimables de M. de Moncrif lui avoient procuré l'honneur d'être attaché à feu M. le Comte de Clermont, qui joignoit à un caractere honnête & bienfaiſant l'amour des Arts & les Lettres. Ce Prince, dont il avoit

ſu mériter la confiance & l'eſtime, parla de lui à la feue Reine avec tant d'éloges, qu'elle déſira de l'avoir à ſon ſervice, & le nomma pour ſon Lecteur (1). Tranſporté dans un monde très-différent de celui qu'il venoit d'habiter, d'une Cour où tout reſpiroit le plaiſir, dans une autre où la piété régnoit ſeule, il ſut, ſans hypocriſie & ſans effort, ſe rendre agréable à la vertueuſe Princeſſe qui l'avoit jugé digne d'approcher d'elle; les ſentimens de Religion dont elle étoit pénétrée lui firent déſirer de les voir exprimés en vers: le génie facile de M. de Moncrif ſe plia ſans peine à ce louable déſir; quoique le langage de la dévotion n'eût pas juſqu'alors été le ſien, il compoſa pour la Reine des *Cantiques Spirituels*, où il ſut prêter aux ſujets édifians qu'il chantoit, tout l'agrément dont ils étoient ſuſceptibles, ſans les dégrader ni les traveſtir. Nous n'appliquerons pas à ces Cantiques le mot qu'il nous a raconté plus d'une fois d'un Philoſophe de mauvaiſe humeur, à qui un ami, plus dévot que Philoſophe, avoit envoyé un Manuſcrit édifiant,

(1) Voyez la Note (*b*).

mais ennuyeux, pour le convaincre qu'on pouvoit avoir en même temps beaucoup d'esprit & beaucoup de foi ; ce que l'exemple seul de Pascal prouve bien mieux que cent volumes. Le Manuscrit portoit ce titre un peu fastueux, *la Réconciliation de la dévotion avec l'esprit* : le Philosophe effaça le titre pour y substituer celui d'une Comédie très-connue, *la Réconciliation Normande* ; parce qu'après avoir lu, disoit-il, quelques pages de ce traité de paix fait sans mission & sans plein pouvoir, l'esprit lui avoit paru plus brouillé que jamais avec la dévotion. M. de Moncrif les a bien rapprochés l'un de l'autre dans les *Poésies Spirituelles* dont nous parlons ; car elles sont vraiment *spirituelles* dans tous les sens possibles de ce mot, & feront toujours le pieux délassement de ceux qui ne croiront pas la Religion incompatible avec les graces. Elles furent chantées avec tout le succès possible dans la pieuse Cour de la Princesse qui les avoit demandées ; & l'on ne pouvoit pas dire de ces poésies ce qu'un Ecrivain célebre a dit plaisamment, peut être injustement, sur quelques autres Cantiques sacrés :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche (1).

Le désir constant de plaire, que M. de Moncrif laissoit voir sans affectation, le bonheur qu'il eut toujours de réussir dans les différentes sociétés où il vivoit, le grand usage du monde qu'il avoit acquis, usage qui suppose, du moins à un certain degré, la connoissance des hommes, de leurs passions & de leurs travers, lui fit penser qu'il pouvoit donner aux autres des leçons utiles sur un Art qu'il pratiquoit depuis si long-temps. Il publia ses *Essais sur la nécessité & sur les moyens de plaire.* Cet Ouvrage, quoique plein de raison, de maximes sages, & quelquefois de réflexions fines, n'eut cependant qu'un succès médiocre. Les gens du monde ne crurent pas devoir prendre pour maître celui qu'ils regardoient comme leur disciple, & que les plus caustiques d'entre eux appeloient un peu grossiérement leur singe; & les Gens de Lettres s'imaginant voir en M. de Moncrif un de leurs égaux qui se pré-

(1) Voyez la Note (*c*).

tendoit homme du monde, dédaignerent d'aller à une école dont la plupart avoient pourtant un besoin indispensable. L'humeur fut poussée jusqu'à refuser à M. de Moncrif ce même talent de plaire qu'il vouloit enseigner aux autres; on le compara, avec plus de malice que d'équité, à ces hommes qui meurent de faim avec le secret de faire de l'or. Néanmoins les amis qu'il s'étoit faits dans tous les états, ceux qu'il avoit à la Cour, la fortune dont il jouissoit & qu'il devoit à lui seul, étoient une preuve suffisante qu'il connoissoit réellement l'art de plaire, & n'avoit peut être d'autre tort que de vouloir le révéler. En effet, le seul reproche bien fondé qu'on puisse faire à l'Auteur de ces *Essais*, c'est d'avoir cherché à réduire en préceptes un Art dont il n'appartient qu'à la Nature de donner des leçons; ceux à qui elle a pris soin de l'enseigner, n'ont pas besoin de ce Livre pour s'en instruire, & ceux qu'elle n'a pas faits pour plaire, n'en plairont pas davantage après l'avoir lu. L'Ouvrage de M. de Moncrif peut néanmoins être de quelque secours aux jeunes gens qui commencent à entrer

dans le monde avec les diſpoſitions néceſſaires pour y réuſſir. Cette lecture leur ſervira d'expérience anticipée, & hâtera les réflexions utiles que l'obſervation leur auroit ſuggérées un peu plus tard. Aidés & éclairés par ces réflexions, ils connoîtront d'avance les hommes avec qui ils auront à vivre, les opinions ou les travers qu'ils devront ménager, & ſur-tout les ridicules ſi *redoutables* dont il leur importera de ſe garantir.

Long-temps avant la petite diſgrace que les *Eſſais de plaire* avoient éprouvée, M. de Moncrif en avoit eſſuyé une autre plus fâcheuſe & plus ſenſible. Une plaiſanterie de ſociété l'engagea à compoſer une eſpece d'*Hiſtoire des Chats*, en forme de Lettres adreſſées à une femme de la Cour. Ces Lettres étoient, comme il l'avouoit lui-même, *gravement frivoles*; il y avoit prodigué, à l'exemple de Mathanaſius, une érudition pédanteſque, dont il ne vouloit que ſe moquer, & dont on eut l'injuſtice de lui faire un reproche. Il joignoit à cette érudition un ton de plaiſanterie qu'on trouva froid & déplacé. Les critiques, les ſar-

casmes, les injures mêmes tomberent sur lui de toutes parts ; des Chansons qu'on a oubliées, des Brochures qu'on ne lit plus aujourd'hui, & dont l'*Histoire des Chats* étoit l'objet, furent alors dévorées avec avidité, & reçues avec une espece de transport. L'impression qu'elles firent fut si vive & si profonde, que l'Auteur ayant été reçu, quelques années après, à l'Académie Françoise, sur laquelle il avoit des droits légitimes par beaucoup d'autres Productions, la satire affecta de publier, & persuada sans peine à l'inepte multitude, que cette bagatelle étoit le seul titre du nouvel Académicien. On imagine aisément tout le parti que la haine & l'envie surent tirer de cette supposition absurde, pour tourner en ridicule & le Récipiendaire & la Compagnie qui l'adoptoit ; car le Public, qui, par un effort d'équité, respecte au fond les Académies, n'en applaudit pas avec moins de plaisir aux traits de malignité dont elles sont l'objet ; de petites épigrammes lancées bien ou mal à propos contre un Corps illustre, réjouissent un moment cette foule de sots oisifs, à qui il faut bien jeter de

temps en temps quelques hochets pour leur amusement. M. de Moncrif se soumit de bonne grace à l'arrêt sévere du Public. Il s'exécuta lui même, en retranchant l'*Histoire des Chats* du Recueil qu'il publia de ses Œuvres ; il fit mieux encore, & dans une Préface qu'il mit à la tête de ce Recueil, il eut l'équité courageuse d'être lui-même le censeur de son propre Ouvrage. » Dans un Ecrit mauvais en soi, dit-» il, l'esprit n'est qu'un tort de plus: » Pourquoi vouloir former un volume ? » Pourquoi accumuler des singularités » dont l'inutilité se découvre, & dont » la curiosité diminue à mesure qu'on » les multiplie « ? Il étoit néanmoins d'autant plus excusable de n'avoir pas apperçu d'abord toute la frivolité de son sujet & de son Livre, que des *mains illustres*, comme il nous l'apprend, avoient pris la peine d'en graver les planches, & par conséquent de se rendre en quelque façon ses complices. Les Critiques impitoyables, qui goûtoient tant de plaisir à l'outrager, n'auroient pas manqué de louer avec une impudente fadeur cette malheureuse Production, si le texte avoit été,

comme les planches, l'Ouvrage d'un amateur de qualité.

Notre Académicien avoit besoin d'être consolé par quelque bonne fortune littéraire, du double degoût que les *Chats* & les *moyens de plaire* lui avoient donné : nous ne croyons pourtant pas qu'il en ait été dédommagé par un succès plus singulier que flatteur, mais qui mérite par sa singularité même de n'être point ici passé sous silence. Il avoit publié un petit Roman intitulé, les *Ames rivales*, & fondé sur la chimere Indienne de la transmigration des ames. Quelque bizarre que fût cette idee, l'usage ingénieux qu'il en avoit fait pour peindre avec finesse nos mœurs & nos ridicules, avoit eu le bonheur de réussir auprès des Lecteurs François ; mais un suffrage plus inespéré l'attendoit aux Indes Orientales. Ce Roman y fut porté par un ami de M. de Moncrif. Un Brame crut y voir le développement le plus heureux du systême de la Métempsycose ; il regarda l'Auteur comme un génie transcendant, & lui envoya en présent un Manuscrit qu'il croyoit très-précieux, en l'assurant

d'ailleurs de son respect & de son admiration.

Docile à la censure quand elle étoit juste, M. de Moncrif y étoit pourtant très-sensible; mais quoi qu'en aient pu dire ses ennemis, une critique décente & modérée ne l'offensoit pas; il n'étoit blessé que du fiel & des injures dont la critique est si souvent assaisonnée, ou plutôt infectée. Il a donné une preuve sans réplique de sa maniere de penser sur ce point, dans la critique qu'il a faite lui-même d'un de ses Ouvrages lyriques, du *Ballet de l'empire de l'Amour.* Cet Ouvrage avoit eu beaucoup de succès; & déjà la satire, que le succès traîne toujours à sa suite, menaçoit de déchirer l'Auteur; il la prévint, & même lui coupa très-exactement les vivres, en ne lui laissant rien à dire; car il ne s'épargna nullement dans la critique dont il s'agit. Il y convient de ses torts avec la plus louable franchise. » Il est vrai, » dit-il naïvement dans une Lettre où » il parle de cette critique, que ma » bonne foi m'a attiré bien des louan- » ges de la part de plusieurs Ecrivains; » & c'est peut-être ce qui m'a encou-

» ragé à être modeste dans quelques
» autres occasions. Pauvres vertus hu-
» maines ! On ne se voue jamais plus
» volontiers à la modestie, que lors-
» qu'elle nous promet des éloges «.

L'exemple qu'il avoit donné aux Auteurs, en ne s'épargnant pas lui-même sur un Ouvrage applaudi, autorisoit les leçons, vraisemblablement inutiles, mais du moins sensées & charitables, qu'il a cru devoir donner à une classe très nombreuse d'Ecrivains, à celle qui fait métier & souvent trafic de la censure qu'elle exerce à tort & à travers sur les Productions des autres. On trouve ces leçons dans un Discours où notre Académicien fixe avec autant de justesse que d'équité la différence trop peu sentie entre l'*esprit critique*, toujours avide de désapprouver, toujours ravi d'en trouver l'occasion ou le prétexte, enfin toujours amer & souvent injuste, & l'*esprit de critique*, vraiment utile à la Littérature & au bon goût, qui n'est autre chose que le discernement juste & fin des beautés & des défauts d'un Ouvrage, & qui, louant les unes sans fadeur, & obser-

vant les autres ſans amertume, éclaire toujours & n'offenſe jamais.

Ce Diſcours de M. de Moncrif, lu dans une ſéance publique de l'Académie, prouva qu'il n'étoit pas tellement borné aux ſujets agréables, qu'il ne traitât quelquefois des matieres ſérieuſes & même importantes. Nous avons encore de lui quelques Diſſertations Académiques pleines de juſteſſe & de raiſon, entre autres, celle où il met à leur place ces prétendus Romans connus ſous le nom de *Féeries*, qu'on a la bonté d'appeler *Ouvrage d'imagination*, & qui ne ſont d'ordinaire pour un Lecteur éclairé, que le triſte cachet d'un Ecrivain ſans génie, & la malheureuſe reſſource de la plus étroite indigence. C'eſt à l'occaſion de ces ſortes d'Ecrits, où le merveilleux eſt ſi *commun* dans tous les ſens poſſibles, que M. de Fontenelle diſoit avec ſa fineſſe ordinaire : » Le vrai merveilleux d'un » Conte de Fées, ſeroit qu'un homme » qui tomberoit dans la mer eût le » malheur de s'y noyer «

M. de Moncrif a auſſi publié quelques Lettres ſur des ſujets intéreſſans

de morale, en particulier ſur cette uſure ſi commune dans le bas peuple, & connue ſous le nom de *Prêt à la petite ſemaine ;* vexation dont il avoue toute l'indignité, mais qui lui ſuggere des vûes eſtimables ſur les moyens de faire ceſſer cet abus, & même de le changer en bien : l'occupation la plus digne d'un Philoſophe eſt moins de combattre les vices & les paſſions des hommes, que de chercher à tourner ces paſſions & ces vices au profit de la Société dont ils ſont Membres, & de forcer l'intérêt même aux actions honnêtes.

Si les talens aimables de M. de Moncrif le rendoient cher à ceux qui mettent tant de prix aux agrémens, ſes qualités perſonnelles doivent le rendre reſpectable à ceux qui mettent du prix aux vertus.

Il étoit reconnoiſſant, & c'étoit ſurtout lorſqu'il voyoit ſes bienfaiteurs affligés & malheureux, qu'il cherchoit à leur donner des preuves d'un ſentiment ſi cher à ſon cœur. M. le Comte d'Argenſon, qui avoit contribué à ſa fortune, & qui l'honoroit de ſon amitié, étant tombé dans la diſgrace, M. de

Académicien vivoit, mirent dans leurs égards pour lui jusqu'à cette délicatesse d'autant plus sensible pour les ames élevées, qu'elle est uniquement sensible pour elles ; & M. de Moncrif ne se trouva jamais dans la nécessité fâcheuse de faire aux Courtisans qui l'appeloient leur ami, le reproche qu'un Homme de Lettres faisoit à un Ministre, auquel il avoit eu le malheur de s'attacher, & dont il étoit bien traité en apparence. » Vos torts à mon égard, » lui disoit-il, me blessent d'autant » plus, qu'il n'y a pas dix personnes » dans Paris à qui je puisse les faire » sentir «. Vrai modele de cette dignité décente qu'un Homme de Lettres doit toujours conserver auprès des Grands, il repoussa un jour, avec autant de noblesse que de mesure, le propos d'un Courtisan, qui faisant semblant d'aimer les Lettres, & caressant par vanité ceux qui les cultivoient, eut dans un moment d'insolence naïve la mal-adresse d'avouer les vrais motifs de l'accueil qu'il leur faisoit : » Je » me sers, disoit-il, de ces gens d'esprit & de ces Savans, comme le Jar-

» dinier du rateau. . . . . Monſieur, lui
» répondit M. de Moncrif, ce rateau
» eſt devenu plus difficile à manier
» qu'il ne l'étoit autrefois, & je ne
» vous conſeille pas d'abuſer de ſa com-
» plaiſance «.



NOTES *sur l'article de M.* DE MONCRIF.

(*a*) ON a prétendu que le Préſident Hénault & le Poëte Fuzelier avoient eu part à l'*Oracle de Delphes.* Cette anecdote nous paroît très-douteuſe. Nous n'en avons jamais entendu parler à Fuzelier, que nous avons fort connu, & qui, dans ſes vieux jours au moins, n'aimoit pas aſſez M. de Moncrif pour ſe faire un ſcrupule de lui dérober une partie de l'honneur que lui avoit fait cette Piece ; il n'auroit pas héſité davantage, & par la même raiſon, à mettre en tiers du ſuccès le Préſident Hénault, s'il y avoit en effet contribué. Défions-nous toujours de ces hommes généreux, qui font préſent d'un Ouvrage à un Auteur anonyme, pour en ôter la gloire au véritable Auteur. C'eſt une des petites reſſources de la haine & de l'envie.

(*b*) M. de Moncrif, malgré les avantages que le ſervice de la Reine

pouvoit lui offrir, n'auroit jamais quitté la Cour de M. le Comte de Clermont, si une misérable tracasserie, telle qu'on en essuie trop souvent dans un pareil séjour, ne l'y avoit contraint. En renonçant à la société intime du Prince, il emporta & conserva toute son estime, ce qui fait du moins autant d'honneur à M. le Comte de Clermont, qu'à notre Académicien. » Si » je savois, dit M. de Voltaire dans » une de ses Lettres, où prendre l'Au» teur de *Titon & l'Aurore*, je lui » écrirois pour lui faire mon compli» ment de n'être plus avec un Prince, » & pour le féliciter d'avoir retrouvé » sa liberté «: Il ne la retrouva pourtant pas, puisqu'il prit de nouveau d'autres liens; mais l'essentiel pour le bonheur n'est pas toujours d'être libre, c'est de porter des chaînes agréables, & sur-tout des chaînes qu'on ait prises dans cette espérance. Celles qui attachoient M. de Moncrif à la Reine, avoient pour lui ce double & précieux avantage. M. de Voltaire, qui le croyoit si heureux d'être devenu son maître, sacrifia lui-même, quelques années après, sa liberté au Roi de

Prusse, bien digne, à la vérité, d'un pareil sacrifice; mais il est vrai que le sacrifice ne dura pas.

(*c*) M. de Moncrif ne se contentoit pas d'alimenter, si l'on peut s'exprimer de la sorte, par ses *Cantiques Spirituels*, la tendre piété de la feue Reine; il étoit encore, pour faire complettement sa cour à cette religieuse Princesse, le médiateur secret de quelques correspondances dévotes qu'elle entretenoit avec des personnes pieuses; entre autres, avec une Comédienne convertie, Mlle. Gautier, qui, après avoir long-temps mené la vie ordinaire des filles de Théatre, étoit devenue Carmélite, & servoit Dieu avec le même zele qu'elle avoit servi le Monde. Voyez l'Histoire curieuse de cette Comédienne Carmélite, dans le Recueil intitulé, *Pieces intéressantes & peu connues, pour servir à l'Histoire.* Paris, 1781, in-12, pag. 259 & suiv.



ELOGE



ÉLOGE

DE

CHARLES-JEAN-FRANÇOIS HÉNAULT,

PRÉSIDENT AU PARLEMENT,

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES;

Né à Páris le 8 Février 1685; reçu le 23 Décembre 1723, à la place du Cardinal DU BOIS; *mort le* 24 *Novembre* 1770 (1).

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE
DE
PIERRE — JOSEPH ALARY,
PRIEUR
DE GOURNAY-SUR-MARNE;

Né à Paris en 1689; reçu le 30 Décembre 1723, à la place de LOUIS-ANTOINE DE MESMES, *Premier Président; mort le 15 Décembre 1770.*

M. l'Abbé Alary montra de bonne heure les plus heureuses dispositions, & la plus grande ardeur pour les cultiver. Ces qualités le firent connoître du docte Abbé de Longuerue, qui

prit plaiſir à l'inſtruire, & qui l'a toujours regardé comme un de ſes meilleurs Eleves. Nous nous arrêterons quelques momens ſur le ſavant homme dont M. l'Abbé Alary mit ſi bien à profit les leçons ; le portrait du Maître peut contribuer à l'éloge du Diſciple, non ſeulement par les qualités eſtimables qui leur ont été communes, mais par quelques ſingularités moins heureuſes qui déparent un peu les qualités du Maître, & dont le Diſciple a ſu ſe garantir. Tous ceux qui ont fréquenté l'Abbé de Longuerue, parlent avec étonnement de ſon érudition prodigieuſe & preſque effrayante ; il avoit tout lu, & une mémoire immenſe lui avoit tout fait retenir. Auſſi étoit-il non ſeulement l'effroi des demi-Savans, qu'il forçoit à ſe taire devant lui, mais le fléau des Savans même, qui ne l'étoient pas aſſez pour être modeſtes. Renfermé preſque abſolument dans ſon cabinet, il y avoit contracté cette ſorte de rudeſſe que donnent les études profondes, quand le commerce du monde n'y a pas, pour ainſi dire, paſſé la lime. Quoiqu'il n'y eût preſque dans aucune Langue au-

cun Auteur célebre qui lui fût inconnu, quoiqu'il ne manquât ni d'esprit, ni même, à certains égards, de discernement & de goût, il n'attachoit absolument de prix qu'à la connoissance *des faits*; les agrémens de la Littérature n'avoient aucun attrait pour cette ame desséchée par l'érudition la plus aride : on prétend que dans la vente de sa bibliothéque, il ne se trouva de Livres françois qu'un volume dépareillé de Racine. Il faisoit pourtant à l'Arioste la grace de dire de lui : *Pour ce fou-là, il m'a quelquefois amusé.* » Il y a, » disoit-il encore, deux Livres sur Homere, que j'aimerois mieux qu'Homere même ; le premier est *Antiquitates Homericæ* ; le second, *Homeri Gnomologia* : avec ces deux » Livres, on a tout ce qu'il y a d'utile » dans ce Poëte, sans avoir à essuyer » tous ses contes A DORMIR DEBOUT «. Tel étoit le prix qu'il savoit mettre aux charmes de l'imagination & de l'harmonie poétique. Il n'estimoit guere plus les Sciences exactes, & joignoit au travers de les dédaigner, celui d'attacher à ce dédain une espece de mérite. Selon lui, les Anglois n'a-

voient plus *rien fait qui vaille* depuis qu'ils avoient renoncé au grec & à l'arabe pour la Géométrie & la Physique. Enfin, quoiqu'il ne fût pas absolument incrédule, car la Bible avoit conservé de grands droits sur lui, comme le seul Livre *franchement hébreu* qui nous reste, il étoit d'ailleurs très-dégagé, pour ne rien dire de plus, dans sa maniere de penser & de parler sur plusieurs objets de croyance, que la Religion nous a appris à regarder comme très-graves. Les Moines de son Abbaye du Jard lui demandant quel étoit son Confesseur : » Je vous » le dirai, répondit-il, quand vous » m'aurez nommé celui de votre Pere » Saint-Augustin «. On prétend que lorsqu'il parloit des différentes Religions, il disoit quelquefois : *Vous autres Chrétiens*, comme il auroit dit, *vous autres Juifs ou Mahométans*. Nous pourrions le faire connoître par des traits plus singuliers encore & plus libres, soit en Littérature, soit dans des matieres plus sérieuses; mais ceux que nous venons de rapporter suffisent pour montrer quels pouvoient être à la fois & les avantages & les inconvé-

niens de ſon commerce. M. l'Abbé Alary, quoique formé par ce Savant, digne du ſeizieme ſiecle, n'eut garde de l'imiter, ni dans ſa critique un peu brutale, ni dans ſes préventions érudites, ni dans ſes opinions haſardées ou dangereuſes. Il apprit dans cette excellente Ecole les Langues ſavantes ; mais il eut ſoin de cultiver en même temps la ſienne, & ne mérita pas la même épigramme qu'un certain Pédant qui ſe vantoit de ſavoir douze Langues : » Cela eſt vrai, dit quel- » qu'un, ſans compter le françois «. Enfin il eut toujours beaucoup de goût pour la Littérature agréable ; il en connoiſſoit les fineſſes ; il ſavoit par cœur les plus beaux morceaux de nos Poëtes, qu'il ſe plaiſoit même à répéter dès qu'il en trouvoit l'occaſion. D'ailleurs il ne donna jamais dans aucun de ces écarts reprochés à ſon Maître ; il ne prit de ſon Maître que ce qu'il avoit de bon, & dans ſes connoiſſances & dans ſes principes. L'Abbé de Longuerue, quoique d'un ſavoir ſi profond & ſi univerſel, n'avoit preſque rien imprimé, parce qu'il aimoit plus l'étude que la gloire, & qu'il avoit préféré le

plaisir de s'instruire à celui de faire voir aux autres à quel point il étoit instruit en tout genre. M. l'Abbé Alary, héritier de son savoir, & nullement de ses défauts, le fut dans ce qu'il avoit peut-être de plus louable, dans son indifférence philosophique pour la réputation littéraire. Il étoit, ainsi que M. l'Abbé de Longuerue, très-versé dans les Langues anciennes & modernes, dans l'Histoire de tous les peuples, & sur-tout dans la nôtre; mais, à son exemple, il a gardé pour lui & pour quelques amis, moitié par modestie, moitié par amour du repos, les richesses qu'il avoit acquises par plus de soixante années d'étude; il n'en a rien communiqué au Public; & s'il n'a pas fait parler bien haut la renommée en sa faveur, du moins il n'a pas vu la jalousie & la haine acharnées & réunies pour lui disputer un peu de fumée.

Néanmoins, malgré son peu d'empressement à se faire valoir, son mérite bien réel & bien connu reçut de l'Académie la justice qu'il méritoit. Elle jugea qu'un homme de Lettres qui réunissoit à tant de connoissances

les qualités sociales, seroit très-utile au travail de nos séances, & elle ne se trompa point. M. l'Abbé Alary justifia sa nomination, non seulement par beaucoup d'assiduité aux assemblées académiques, mais par les lumieres & le savoir dont il éclairoit, sans étalage comme sans réserve, les discussions qui nous occupent. Instruit & exercé dans la science des Etymologies, dans celle de nos Proverbes & de leur origine, &, par une suite nécessaire, dans notre ancienne Langue Françoise, on le trouvoit toujours prêt à répondre aux questions qu'on pouvoit lui faire sur ces différens objets; favorisé d'ailleurs d'une mémoire très-heureuse, & parlant sa Langue avec autant de correction que de facilité, il satisfaisoit sur le champ, d'une maniere aussi sûre que prompte, la curiosité de ses Confreres, à qui d'ailleurs il étoit cher par l'aménité de ses mœurs & la douceur de son commerce. Nous avons plus d'une fois été témoins qu'il étoit infiniment plus propre à nos assemblées particulieres, que d'autres Académiciens justement estimés par leurs Ouvrages, & dignes du choix de la Com-

pagnie par leur réputation & par leurs succès ; mais qui, soit inattention pour des discussions grammaticales qu'ils regardoient comme au dessous d'eux, soit peut-être faute de s'être abaissés aux études nécessaires pour résoudre ces sortes de questions, n'ont porté dans notre travail commun ni le même intérêt, ni les mêmes secours que l'Académicien dont nous parlons. Il a été pour nous une preuve nouvelle & bien sensible de ce que nous avons déjà fait sentir ailleurs, que l'Académie, dans ses élections, ne doit pas se borner rigoureusement à ceux de nos Ecrivains qui sont indiqués de préférence par la Nation, & appelés hautement à cet honneur par leurs talens & leur génie. Ces Ecrivains ont, sans difficulté, le droit d'occuper dans notre liste les places éminentes, & de recevoir du premier Corps académique du Royaume, de celui qui représente, pour ainsi dire, la République des Lettres, les honneurs que doit cette République à ses principaux ornemens ; mais l'Académie peut aussi quelquefois, en jetant les yeux sur le mérite modeste & presque inconnu, avertir le Public des

justes égards que réclame, sans les exiger, un homme moins estimé qu'estimable. D'ailleurs, en admettant dans son sein ce Littérateur timide & peu empressé de paroître, la Compagnie le met à portée de faire passer à ses concitoyens, du moins par la voie indirecte de ses Confreres, une partie des connoissances qu'il a acquises, & des lumieres que la Littérature attend de lui; par ce moyen, l'Académie devient en quelque sorte pour le Public le canal de communication d'un grand nombre de richesses, qui, sans cela, seroient restées perdues & comme ensevelies. En un mot, elle doit encourager & rassembler à la fois, comme nécessaires à son objet, tous les genres de talens & de savoir, sur-tout quand ils se trouvent joints à la simplicité, à la défiance de soi même, & à l'honnêteté de la conduite. Invariable & fixe dans des principes si louables, la Compagnie n'a pas dû se repentir d'avoir admis M. l'Abbé Alary parmi ses Membres; il y portoit d'ailleurs un titre de recommandation bien respectable, il lui étoit présenté par des Mécenes, ou plutôt par des amis, à qui elle avoit

les obligations les plus ſignalées, & dont la mémoire ſera éternellement en bénédiction parmi nous, M. le Marquis & M. l'Abbé de Dangeau (1); tous deux eſtimoient & chériſſoient M. l'Abbé Alary; tous deux déſiroient de l'avoir pour Confrere; & l'Académie auroit reçu ſans examen, & preſque les yeux fermés, tout ce qui lui venoit de la part de deux hommes qui connoiſſoient & ménageoient ſi bien ſes vrais intérêts. Enfin elle étoit encore invitée au choix de M. l'Abbé Alary, par celui que le Gouvernement venoit d'en faire pour un emploi auſſi important qu'honorable, celui d'inſtruire le feu Roi Louis XV dans ſon enfance, & de l'inſtruire dans la ſcience la plus utile aux Rois. M. l'Abbé Alary fut chargé de lui enſeigner l'Hiſtoire; ceux qui ont approché de près ce Monarque, ſavent que l'Eleve avoit parfaitement répondu aux ſoins & aux leçons d'un ſi habile Inſtituteur; la philoſophie la plus ſévere ne pourra

(1) Voyez l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau, & les Notes ſur cet Eloge.

ous accuſer de flatterie ; & de n'être
i que l'écho des vieux Courtiſans ;
r nous ſommes en même temps ce-
i de la voix publique, peu ſujette à
tromper en bien ou en mal ſur les
ouverains qui ne ſont plus.

Non ſeulement cette place étoit due
ı ſavoir de M. l'Abbé Alary, c'étoit
: plus une eſpece de dédommage-
ent ou de réparation que le Régent,
rince éclairé & par conſéquent juſte,
ut devoir au mérite attaqué par la
lomnie. Elle avoit tâché de noircir
I. l'Abbé Alary auprès du Prince ; ce
toyen paiſible, & qui ne connoiſſoit
ıe ſes Livres, fut accuſé d'avoir eu
ırt à une intrigue qui éclata en
718 : le Régent n'imita pas la crédu-
é odieuſe, trop ordinaire à ſes ſem-
ables en de pareilles occaſions ; il
ermit à l'accuſé de ſe défendre, &
t bientôt détrompé : » Vos ennemis,
lui dit-il, nous ont ſervi l'un & l'au-
tre, en me procurant l'occaſion de
vous connoître «. Le Prince ne ſe
orna pas à ce témoignage, qui n'étoit
rès tout qu'un acte rigoureux de juſ-
:e ; il ſe crut obligé de punir la ca-
mnie, & la punit de la maniere la

plus mortifiante pour elle, en confiant à celui qu'elle avoit voulu perdre, une partie essentielle de l'éducation du Roi. Si la calomnie se voyoit toujours payée de la sorte, elle se dégoûteroit peut-être à la fin de n'aiguiser ses traits que pour s'en percer elle-même; supposé toutefois qu'elle soit susceptible de dégoût, car elle ne plaint ni sa vigilance ni ses efforts, & pourvu qu'un seul mensonge lui réussisse, peu lui importe qu'il y en ait cent de perdus.

M. l'Abbé Alary éprouva cette active & détestable persévérance. Quoiqu'il eût condamné ses talens à un silence rigoureux, bien fait pour adoucir l'envie, son entrée dans le Sanctuaire des Muses avoit armé contre lui la jalousie de quelques Gens de Lettres, qui se croyoient beaucoup plus dignes de cette distinction. L'un d'eux, connu par quelques succès au Theatre lyrique, mais plus décrié encore par sa conduite & par ses satires, le Poëte Roi (1), exclu honteusement à la fois

(1) Voyez sur le Poëte Roi l'article de M. de la Faye.

t d'une Compagnie de Magistrature, t de l'Académie des Belles-Lettres ont il étoit Membre, s'indignoit que Académie Françoise ne s'empressât as à le recueillir, & lui préférât des oncurrens honnêtes. Il fit contre la Compagnie un Libelle, où plusieurs de es Membres étoient aussi indignement ue grossiérement déchirés dans leurs alens & dans leurs personnes (1). M. 'Abbé Alary, dont le Satirique ne ouvoit décrier les Ouvrages, fut attaqué sur ses mœurs avec l'impudence la plus atroce & la plus cynique. L'Académie, qui auroit gardé le silence sur une simple satire littéraire, ne crut pas devoir fermer les yeux sur un si cruel outrage fait à un Confrere irréprochable. Elle demanda & obtint une punition flétrissante pour le calomniateur, qui fut mis à Saint-Lazare par ordre du Roi. La Compagnie fut redevable de cet ordre à M. le Cardinal de Fleury, qui, dans cette circonstance, crut, avec raison, s'honorer lui même, en prouvant aux Académiciens ses Confreres, les justes égards

(1) Voyez la Note (a).

qu'il avoit pour eux (1). Ce n'eſt pas la ſeule preuve que ce Miniſtre leur en ait donnée ; il eſt à ſouhaiter, moins encore pour l'Académie que pour l'honneur des hommes en place dont elle inſcrit les noms dans ſa liſte, qu'ils ſe faſſent un devoir de ſuivre dans l'occaſion ce digne exemple. Quoique les Sociétés Littéraires doivent tirer leur principale conſidération d'elles-mêmes, & des qualités perſonnelles de ceux qui les compoſent, elles ſont en droit d'exiger, comme une dette, cette conſidération extérieure que les Gouvernemens ſages ont toujours accordée à la partie de la Nation faite pour éclairer l'autre : c'eſt en reſpectant les Lettres, en favoriſant ceux qui s'y diſtinguent, en les vengeant de l'envie & de la ſatire, que les Rois & les Miniſtres apprendront à la multitude à connoître le prix des vertus réunies aux talens ; tous ceux qui ont le pouvoir en main, ne ſçauroient avoir trop préſente cette maxime que Charles V, le plus ſage de nos Rois, avoit ſans ceſſe à la bou-

(1) Voyez la Note (*b*).

che dans un ſiecle d'ignorance & de ténebres : *Les Clercs ou à ſapience l'on ne peut trop honorer, & tant que ſapience ſera honorée en ce Roiaume, il continuera à proſpérité; mais quand déboutée y ſera, il déchèrra.* Puiſſe la deſtinée de la France en écarter long-temps un malheur ſi funeſte pour elle, & ſi propre à déshonorer le Gouvernement qui l'auroit ſouffert ou préparé!



NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* ALARY.

(*a*) CE même Poëte Roi, qui, en 1728, déchiroit l'Académie par d'infames Satires, avoit prononcé dans la Séance publique du 25 Août 1715, une Ode à la louange de cette Compagnie. Il avoit désiré vivement, & obtenu, après bien des instances, la satisfaction de témoigner ainsi ses sentimens à la Compagnie, dont, à la vérité, il n'étoit pas Membre, mais qui venoit de couronner un de ses Ouvrages. Son caractere & sa conduite lui ayant dans la suite fermé les portes de cette Société Littéraire, qui d'ailleurs rendoit justice à ses talens, il changea bientôt de maniere de penser, ou plutôt de parler, & se flatta sans doute, comme tous les Satiriques de profession, que ses Satires nouvelles feroient oublier ses bassesses anciennes.

(*b*) Le Cardinal de Fleury (c'est une justice que l'Académie lui doit &

qu'elle aime à lui rendre) n'a jamais laissé échapper aucune occasion de donner à cette Compagnie des marques de son attachement & de son estime. Lorsque ses Confreres le complimenterent, en 1726, sur sa nomination au Cardinalat, il eut l'honnêteté de lui répondre, » que de tous » les honneurs dont le Roi pouvoit le » combler, il n'y en avoit point qui » lui fût plus cher que celui d'être » Membre d'un si illustre Corps «. Le compliment pouvoit être exagéré; mais il n'en est que plus remarquable dans la bouche d'un homme qui gouvernoit alors le Royaume. Lorsque la Compagnie en corps alloit à Versailles haranguer le Roi, il ne manquoit jamais d'aller se mettre parmi ses Confreres à son rang d'Académicien, préférant, disoit-il, cette place à celle qu'il auroit pu, dans cette occasion, occuper plus près du Roi, comme Cardinal & comme Ministre.





ÉLOGE
DE
JEAN-JACQUES D'ORTOUS DE MAIRAN,

Secrétaire de l'Académie des Sciences; né à Beziers en 1678; *reçu le* 7 *Mars* 1743, *à la place de* FRANÇOIS-JOSEPH DE BEAUPOIL, *Marquis de Saint-Aulaire; mort le* 20 *Février* 1771 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.





ARTICLE

DESTINÉ DANS L'HISTOIRE *de l'Académie Françoise* (1),

A LOUIS DE BOURBON-CONDÉ, COMTE DE CLERMONT;

Né à Versailles le 15 Juin 1709; élu le 26 Mars 1754, à la place de M. CLAUDE GROS DE BOZE; *mort le 16 Juin 1771.*

MESSIEURS,

LES différens Eloges que j'ai eu l'honneur de vous lire, composent, avec plus de soixante autres, la conti-

---

(1) Lu à l'Assemblée publique du 19 Juillet 1781, que Monseigneur le Prince de Condé honora de sa présence.

nuation de l'Histoire de cette Compagnie, dont je me suis occupé longtemps. Elle seroit dès à présent en état de paroître, si je ne me rappelois souvent le sage précepte d'Horace, de tenir *neuf ans* dans l'obscurité ce qu'on ose destiner au Public, intervalle de temps que je voudrois prolonger encore. Permettez-moi néanmoins de soumettre aujourd'hui à votre jugement l'article de cette Histoire, qui a pour objet S. A. S. feu Monseigneur le Comte de Clermont, que l'Académie a eu l'honneur de compter parmi ses Membres. Le respectable Prince qui nous écoute, semble m'inviter à cette lecture, & m'enhardir à réclamer pour un moment son indulgence & la vôtre.

Louis de Bourbon-Condé, Comte de Clermont, Prince du Sang, entra dans l'Académie le 26 Mars 1754, pour y remplir la place vacante par la mort d'un simple Littérateur, plus recommandable par son mérite que par sa naissance ou par ses dignités, feu M. de Boze, Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres. Les Ecrivains célebres

lebres qui ont été ou qui ſont encore aſſis parmi nous, doivent être ſans doute, aux yeux du Public & de la Poſtérité, l'ornement principal de l'Académie Françoiſe ; mais elle n'en doit pas être moins ſenſible à l'avantage rare dont elle a joui, & que juſqu'à préſent aucun Corps Littéraire n'a partagé avec elle, de voir au rang de ſes Académiciens ordinaires un Prince de l'auguſte ſang de nos Rois, un Prince qui a bien voulu ſe ſoumettre à l'égalité académique, qui a paru même s'en honorer ; un Prince enfin, qui, ſachant oublier l'éclat de ſes titres, par un motif dont la nobleſſe relevoit encore ces titres même, a conſenti, ou plutôt déſiré d'être regardé dans cette Compagnie comme *l'un de nous*.

Ce fait, ſi glorieux pour les Lettres, eſt raconté fort en détail dans la partie de l'Hiſtoire de l'Académie écrite par feu M. Duclos, & qu'il lut, il y a quelques années, dans une Séance publique (1). Nous ne répéterons point ici le récit intéreſſant d'un événement ſi mémorable dans nos Annales ; nous

(1) Voyez la Note (*a*).

nous contenterons d'y ajouter quelques circonstances que M. Duclos a omises, & qui, touchant personnellement les Gens de Lettres, nous paroissent ne devoir pas être ignorées d'eux.

Forsan & hæc olim meminisse juvabit;
Ce souvenir un jour pourra nous consoler.

Nous disons *consoler*, car le temps n'est pas loin peut-être où les Lettres, en butte à tant d'ennemis, auront encore plus besoin de consolation que de gloire.

Lorsque Mgr le Comte de Clermont, dans la Séance où il vint prendre possession de sa place, reçut avec ses Confreres les jetons qui étoient son droit de présence, il leur dit en propres termes & avec une honnêteté d'autant plus obligeante que l'expression en étoit plus simple, » qu'il vou» droit toujours porter sur lui un de » ces jetons d'une maniere ostensible, » comme la marque distinctive d'un » titre dont il se trouvoit infiniment » flatté. Ce jeton, ajouta-t-il, seroit » ma Croix de St. Louis d'Académi» cien «. La comparaison étoit sans

doute trop relevée pour des prétentions aussi modestes que les nôtres ; elle signifioit seulement, que comme la Croix de S. Louis est, ou doit être, une marque de service honorable dans les armes, la place de l'Académie est aussi, ou doit être une marque, si l'on peut parler ainsi, de service honorable dans les Lettres : Mgr. le Comte de Clermont pouvoit se flatter, avec justice, de les avoir également servies & honorées par les témoignages éclatans de son estime, & par l'encouragement que cette estime devoit leur donner.

La Séance où il se présenta n'étoit qu'une assemblée particuliere. L'Académie, & sur-tout le Prince, auroient bien désiré qu'elle fût publique ; tout étoit disposé pour cette espece de fête, la plus brillante que cette Compagnie eût encore célébrée. Le Discours du respectable Récipiendaire étoit tout prêt ; nous ne devons pas oublier de dire qu'il avoit été fait par le Prince *tout seul* ; & nous ne craignons pas d'assurer qu'en cette circonstance, nul Ecrivain de profession n'auroit aussi bien réussi que lui. Il avoit bien voulu communiquer ce Discours à quelques

Gens de Lettres, & aucun d'eux n'y avoit osé toucher, dans la crainte de le gâter en cherchant à l'embellir; son Remercîment à l'Académie, si nous osons lui donner ce nom, étoit écrit avec la simplicité noble qui convenoit à un Académicien si distingué, & au sentiment aussi vrai que flatteur dont il étoit pénétré pour la Compagnie. Lui seul en effet pouvoit exprimer ce sentiment avec la même vérité qu'il l'éprouvoit. La Nation, idolâtre de ses Princes, si disposée à leur tenir compte de tout, & à leur rendre avec usure les marques de bienveillance qu'elle reçoit d'eux, auroit vu avec ravissement cet acte aimable de *popularité littéraire*; le Public, qui partageoit la joie de l'Académie, eût dans son ivresse accablé le Prince Académicien des plus vifs applaudissemens, & ce jour peut-être eût été pour Mgr. le Comte de Clermont un des plus agréables de sa vie. Mais par malheur pour lui & pour nous, les mêmes personnes qui lui avoient si ridiculement conseillé, comme l'a raconté M. Duclos, de n'entrer ici qu'avec des distinctions de préséance, & qui n'avoient pu lui faire

goûter leurs méprisables vûes, réussirent au moins dans le conseil plus maladroit encore qu'ils lui donnerent, de ne pas venir prendre à sa réception la derniere place dans une Séance publique; comme si cette place, acceptée librement & par choix, eût pu dégrader un Prince du Sang; comme si chacun de nous ne l'eût pas mis, du fond de son cœur, à celle qu'il devoit occuper; comme si le Public ne l'eût pas toujours vu à notre tête dans le moment même où il auroit bien voulu ne paroître que notre égal; comme si enfin l'honneur qu'il eût fait en ce moment aux Lettres & à l'Académie, n'eût pas rejailli sur lui de la maniere la plus éclatante & la plus glorieuse (1).

Ces mêmes adulateurs, les plus grands ennemis de la véritable gloire des Princes, qui avoient fait craindre à Mgr. le Comte de Clermont d'occuper un moment dans une Assemblée

(1) » Mgr. le Comte de Clermont, dit » à cette occasion un Académicien, oublie » dans ce moment-ci la maxime de l'Evan- » gile : *Que celui qui s'abaisse sera élevé* «.

publique la place de Récipiendaire, nous ont privés encore du plaisir dont nous nous étions flattés, de le voir assister quelquefois à nos Séances particulieres. Il n'y a paru qu'un seul jour, & nous savons qu'il gémissoit de ne pouvoir ou de n'oser y assister; mais si nous en croyons des personnes à qui il s'en est ouvert avec confiance, il redoutoit les reproches, quoique très-déplacés, de quelques hommes importans à la Cour, qui s'étoient persuadés que *Son Altesse Sérénissime* ne pouvoit paroître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirât, disoient-ils, de la *foule*, dont il se tiroit bien mieux en cherchant à s'y cacher. Mgr. le Comte de Clermont fit céder son amour pour les Lettres à ces vaines représentations, qu'il étoit si fort en droit de mépriser; & nous perdîmes, à son grand regret & au nôtre, l'espoir que nous avions eu de jouir quelquefois de sa présence.

Un autre fait nous a encore plus affligés; nous le disons avec d'autant plus de franchise, que nous savons aussi à quel point ce Prince a partagé notre peine. Il se trouva, dans deux occa-

sions différentes, Directeur de l'Académie par le sort, & chargé en conséquence de deux réceptions, celle de M. l'Abbé de Boismont, & celle de M. Thomas, deux Hommes de Lettres, à qui le Prince pouvoit dire des choses si flatteuses & si vraies sur leurs talens & leurs Ouvrages. Les fonctions de Directeur lui auroient donné, dans cette circonstance, sans inconvénient & sans difficulté, la préséance que des flatteurs subalternes réclamoient pour lui & contre son gré dans les Assemblées particulieres : un Discours de quatre lignes, adressé au Récipiendaire par un Directeur si respecté, eût été reçu par l'Académie & par l'Auditoire avec plus de transport que le Discours le plus éloquent d'un Académicien ordinaire ; & le Prince, devenu, pour ainsi dire, en ce moment, le Dictateur des Gens de Lettres, auroit vivement senti la différence des honneurs exigés ailleurs par son rang, & de ceux qui, en cette occasion, eussent été prodigués à sa personne. Des considérations importunes & fâcheuses, auxquelles il ne se soumit qu'avec répugnance, lui arracherent encore cette gloire si tou-

chante & ſi pure, qu'il a regrettée juſqu'à la fin de ſes jours.

Mais s'il a trop profité, contre ſes vœux & contre les nôtres, de la liberté que nos uſages accordent à chaque Académicien de s'abſenter de nos aſſemblées, ſouvenons-nous du moins qu'il n'a profité que malgré lui de cette liberté, & n'a d'ailleurs uſé de ce droit que par le motif le plus louable ; il a mieux aimé renoncer au plaiſir qu'il s'étoit promis de ſe voir quelquefois au milieu de nous, que de venir y uſurper un rang qui auroit détruit l'égalité précieuſe à laquelle nous ſommes ſi juſtement & ſi conſtamment attachés. Si quelque Académicien (ce qui n'arrivera ſans doute jamais) ſe croyoit d'un rang aſſez ſupérieur pour exiger ici des diſtinctions, nous oppoſerions à cette prétention choquante l'exemple de Monſeigneur le Comte de Clermont, comme une barriere inſurmontable. Le nom de ce Prince ſera donc à jamais la ſauvegarde de notre plus chere prérogative ; & l'Académie devroit, à ce ſeul titre, conſerver pour ſa mémoire une reconnoiſſance éternelle. La déférence même

que la Compagnie a montrée pour son rang, en n'exigeant point de lui un Discours de réception, ne lui est point particuliere. La même permission avoit été accordée à des hommes en place, M. Colbert & M. d'Argenson, à qui les occupations les plus importantes ne laissoient pas le loisir nécessaire pour composer leurs Discours, & qui néanmoins se sentoient dignes du choix de l'Académie, pour n'emprunter, en cette occasion, le secours de personne. Il n'est pas à craindre qu'aucun Membre de la Compagnie réclame jamais une pareille faveur, sans y avoir les droits les mieux fondés; & nous devons rendre cette justice à nos Confreres les plus distingués par leur état, qu'il n'en est aucun qui ne marque le plus juste empressement à remplir les fonctions publiques d'Académicien quand le sort l'en a chargé; aussi n'en est il aucun qui ne voie le Public le payer par son suffrage d'avoir satisfait à un si noble devoir; les applaudissemens les plus marqués sont toujours la récompense infaillible de la dignité modeste qui veut bien s'offrir aux critiques; & l'attention même qu'elle a de s'y soumet-

tre, lui répond qu'elle n'en sera pas effleurée.

On assure que le célebre Prince de Conti, le même qui montra une si brillante valeur aux fameuses batailles de Steinkerque & de Nerwinde, le même que ses talens militaires & ses autres grandes qualités firent nommer Roi de Pologne par la plus saine partie de la Nation, avoit désiré, comme Mgr. le Comte de Clermont, d'entrer dans cette Compagnie ; nous ignorons quelles circonstances ont empêché que ce desir n'ait eu son effet, un tel événement eût mis le comble aux distinctions dont l'Académie fut honorée sous le regne de Louis XIV ; elle a été plus heureuse encore sous celui de Louis XV, son successeur, en possédant Mgr. le Comte de Clermont ; elle se plaint seulement de l'avoir possédé trop peu ; regrets d'autant plus pardonnables, qu'ils partent d'un sentiment honorable à sa mémoire.

Mgr. le Comte de Clermont avoit témoigné de bonne heure un goût pour les Lettres, qui sembloit nous annoncer depuis long-temps la satisfaction que nous avons eue de le voir parmi

nous. Il avoit formé une Société Littéraire, aux assemblées de laquelle il assistoit quelquefois, & qui avoit pris le titre de *Société des Arts*. Cette espece d'Académie devoit réunir à la fois les Sciences, les Lettres, & les Arts mécaniques. Le projet étoit grand, mais trop vaste, & fut d'ailleurs trop mal combiné par ceux que le Prince avoit chargés de l'exécution. Cinq ou six Académies seroient à peine suffisantes pour remplir l'objet que cette Société prétendoit embrasser toute seule. D'ailleurs, les Rédacteurs de ses Statuts avoient conçu à ce sujet, pour ne rien dire de plus, une étrange idée Non seulement ils vouloient (ce qui étoit raisonnable) marier, pour ainsi dire, chaque Art mécanique à la *Science* dont cet Art peut tirer des lumieres, comme l'*Horlogerie à l'Astronomie*, la *Fabrique des Lunettes à l'Optique*; mais ils prétendoient encore (qu'on nous passe cette expression) *accoler* chacun de ces Arts à la partie des Belles-Lettres, qu'ils s'imaginoient y avoir le plus de rapport; par exemple, disoient ils, *le Brodeur à l'Historien*, *le Teinturier au Poëte*, & ainsi des

autres. Ce trait seul suffiroit pour juger à quel point la confian e du Prince fut mal servie dans cette occasion par ceux qu'il en avoit honorés. Aussi cette Société ne véçut-elle pas long temps ; les vûes si louables de Mgr. le Comte de Clermont pour le progrès des Sciences, des Lettres & des Arts, demeurerent sans effet, parce qu'il ne fut pas assez heureux pour trouver des coopérateurs dignes de seconder ces vûes & capables de les remplir ; tant il est vrai, dans les petites comme dans les grandes choses, qu'avec les intentions les plus droites, il importe aux Princes, pour faire le bien qu'ils désirent, de n'avoir autour d'eux que des hommes éclairés. Mais cet avantage, au grand détriment de leur gloire, leur manque plus souvent en ore, que l'amour de la vé ité & le désir de l'entendre.

Dans cet article, trop court peut-être, sur Monseigneur le Comte de Clermont, nous avons cru devoir uniquement l'envisager comme Académicien & comme ami des Lettres. Nous ne parlerons point ici de ses qualités personnelles, de sa bienfaisance, de

son affabilité, de sa franchise, & de son courage. Ce détail intéressant appartient moins à l'Histoire de l'Académie, qu'à celle de l'illustre Maison de Condé, Histoire où Monseigneur le Comte de Clermont tiendra sans doute un jour la place distinguée qu'il mérite. Si dans cet état, Messieurs, nous rappelions à votre souvenir des vertus qui le rendoient cher à tous les François, ce seroit sur-tout pour féliciter la Nation de posséder dans un autre Condé le digne héritier de ces mêmes vertus; c'est à elles qu'il doit cette précieuse bienveillance publique, dont il éprouve tous les avantages, dont il connoît tout le prix, dont l'adulation ne peut jamais tenir la place, & à laquelle les Princes éclairés se montrent d'autant plus sensibles, qu'ils sont plus dignes & plus sûrs de l'obtenir.



NOTE

Sur l'Article de Mgr. le Comte DE CLERMONT.

(*a*) LA partie de l'Hiſtoire de l'Académie, écrite par feu M. Duclos, ſe trouve toute entiere au mot ACADÉMIE, dans la *Nouvelle Encyclopédie par ordre de matieres.* Nous avons cru pouvoir en détacher dans cette Note ce qui regarde l'élection de M. le Comte de Clermont, & qui eſt également honorable pour le Prince, pour l'Hiſtorien, pour l'Académie, & pour les Lettres. C'eſt donc M. Duclos qui va parler dans toute la ſuite de cette Note. » Je ne puis me diſpenſer, dit-» il, de rappeler les circonſtances de » l'entrée de M. le Comte de Cler-» mont dans l'Académie. Il fit com-» muniquer le déſir qu'il en avoit à » dix d'entre nous, tous Gens de Let-» tres, du nombre deſquels j'étois, en » nous recommandant le plus grand » ſecret juſqu'au moment où il con-

» viendroit de rendre son vœu public.
» Le premier mouvement de mes Confreres fut d'en marquer au Prince
» leur joie & leur reconnoissance. Je
» partageai le second sentiment ; mais
» je les priai d'examiner si cet honneur
» seroit pour la Compagnie un bien
» ou un mal, s'il ne pouvoit pas devenir dangereux, si l'égalité que le
» Roi veut qui régne dans nos Séances
» entre tous les Académiciens, quelque différens qu'ils soient par leur
» état dans le monde, s'étendroit jusqu'à un Prince du Sang ; enfin si
» nous, Gens de Lettres, ne nous exposions pas à perdre nos prérogatives les plus précieuses, qui toucheroient peu les Gens de la Cour nos
» Confreres, assez dédommagés de
» l'égalité académique par la supériorité qu'ils ont sur nous par tout ailleurs..... Je leur représentai que
» le projet dont M. le Comte de
» Clermont nous faisoit part, n'étoit
» qu'une espece de consultation, puisqu'il nous demandoit en même temps
» de l'instruire des Statuts & usages
» académiques.

» Ces observations frapperent mes

» Confreres, qui m'engagerent à ré-
» diger sur le champ le Mémoire som-
» maire qui suit; il fut remis le jour
» même à M. le Comte de Clermont.
» L'événement a prouvé que nous
» avions pris une précaution sage &
» nécessaire «.

MÉMOIRE.

Les Statuts de l'Académie sont si simples, qu'ils n'ont pas besoin de commentaire. Le seul privilége dont soient jaloux les Gens de Lettres, qui sont véritablement l'Académie, c'est l'égalité extérieure qui regne dans nos Assemblées : l'Académicien qui a le moins de fortune ne renonceroit pas à ce privilége pour toutes les pensions du monde. Si Son Altesse Sérénissime fait à l'Académie l'honneur d'y entrer, elle doit confirmer par sa présence le droit du Corps, en ne prenant jamais place au dessus des Officiers. Son Altesse Sérénissime jouira d'un plaisir qu'elle trouve bien rarement, celui d'avoir des égaux, qui d'ailleurs ne sont que fictifs, & elle consacrera à jamais la

gloire des Lettres. Comme elle est digne qu'on lui parle avec vérité, j'ajouterai que si elle en usoit autrement, l'Académie perdroit de sa gloire, au lieu de la voir croître. Les Cardinaux formeroient les mêmes prétentions, les gens titrés viendroient ensuite, & j'ai assez bonne opinion des Gens de Lettres pour croire qu'ils se retireroient. La liberté avec laquelle nous disons notre sentiment, est une des plus fortes preuves de notre respect pour le Prince, &, qu'il nous permette le terme, de notre estime pour sa personne. Il reste à observer que lorsque l'Académie va complimenter le Roi, les trois Officiers marchent à la tête, & tous les autres Académiciens suivant la date de leur réception : or Son Altesse Sérénissime est trop supérieure à tous ceux qui composent l'Académie, pour que la place ne lui soit pas indifférente : elle peut se rappeler qu'au couronnement du Roi Stanislas, Charles XII se mit dans la foule. En effet, il n'y a point d'Académicien qui, en précédant Son Altesse Sérénissime, n'en fût honteux pour soi-même, s'il n'en étoit pas glorieux pour les Lettres. On

n'est entré dans ce détail que pour obéir à ses ordres.

» Le Prince approuva nos observa-
» tions, ou, si l'on veut, nos condi-
» tions, souscrivit à tout, & aussi-tôt
» qu'il y eut une place vacante, (ce
» fut celle de M. Boze), en parla au
» Roi, qui donna son agrément, &
» promit le secret. De notre côté,
» nous le gardâmes très-exactement
» à l'égard des Académiciens de la
» Cour, qui ne l'apprirent qu'à l'as-
» semblée du jour indiqué pour l'élec-
» tion....... Ils se plaignirent qu'on
» leur eût fait mystere d'un dessein si
» glorieux pour la Compagnie. On
» leur répondit que le Roi ayant pro-
» mis, ou plutôt offert le secret, avoit
» par-là imposé silence à ceux qui
» étoient instruits du projet ; qu'au
» surplus, chacun étoit encore en état
» de témoigner par son suffrage le
» désir de plaire à M. le Comte de
» Clermont, puisque tous étoient en
» droit de donner librement leur voix.
» Quelques Courtisans objecterent,
» que dans une telle occasion la liberté
» des suffrages étoit une chimere, parce

» qu'on ne pouvoit, dirent-ils, nom-
» mer un Prince du Sang que par ac-
» clamation. Les Gens de Lettres s'y op-
» poserent formellement, réclamerent
» l'observation des Statuts, & deman-
» derent le scrutin ordinaire. On ne
» doute pas que les suffrages & les
» boules n'aient été favorables au Can-
» didat. Le registre ne porte cepen-
» dant que la pluralité & non l'una-
» nimité des voix.

» Dans le premier moment, le Pu-
» blic applaudit à l'élection ; les Gens
» de Lettres en recevoient & s'en fai-
» soient réciproquement des compli-
» mens, lorsqu'il s'éleva un orage qui
» pensa tout renverser.... Quelques
» Officiers de la Maison du Prince
» prétendirent qu'il ne convenoit pas
» à un Prince du Sang d'entrer dans
» aucun Corps, sans y avoir un rang
» distingué, une préséance marquée.
» Ils firent composer à ce sujet un
» Mémoire fort étendu ; & comme
» j'avois été un des agens de l'élection,
» on me l'adressa, en me demandant
» une réponse. On la vouloit prompte,
» & ne me trouvant pas chez moi,
» on m'apporta le Mémoire dans une

» maison où j'étois. Ce n'étoit pas un
» jour d'Académie ; je ne pouvois ni
» consulter mes Confreres, ni concer-
» ter avec eux ma réponse. Je pris
» donc sur moi de la faire telle que
» la voici, quel qu'en pût être le suc-
» cès, & au hasard d'être avoué ou dé-
» savoué par le Corps au nom duquel
» je répondois «.

RÉPONSE

Au Mémoire de Son Al. Sér. Mgr. le Comte DE CLERMONT.

Nous ne pouvons nous imaginer que le Mémoire que nous venons de lire, soit adopté par Son Altesse Sérénissime, sans quoi nous serions dans la plus cruelle situation. Nous aurions à déplaire à un Prince pour qui nous avons le plus grand respect, ou à trahir la vérité que nous respectons plus que tout au monde.

M. le Comte de Clermont a été élu par l'Académie. Si ce Prince n'y entre pas avec tous les dehors de l'égalité, la gloire de l'Académie est per-

due. Si le Prince entroit dans celles des Belles-Lettres ou des Sciences, il seroit nécessaire qu'il y eût une préséance marquée, parce qu'il y a des distinctions entre les Membres qui forment ces Compagnies. C'est pourquoi il fallut en donner au Czar dans celle des Sciences, en plaçant son nom à la tête des Honoraires.

Mais depuis qu'à la mort du Chancelier Séguier, Louis XIV eut pris l'Académie sous sa protection personnelle & immédiate, sans intervention de Ministre, honneur inestimable que nous a conservé & assuré l'auguste successeur de Louis le Grand, jamais il n'y eut de distinction entre les Académiciens, malgré la différence d'état de ceux qui composent l'Académie. Si Son Altesse Sérénissime en avoit d'autres que celles du respect & de l'amour des Gens de Lettres, les Académiciens qui ont quelque supériorité d'état sur leurs Confreres, prétendroient à des distinctions, parviendroient peut-être à en obtenir d'intermédiaires entre les Princes du Sang & les Gens de Lettres. Ceux-ci n'en seroient que plus éloignés du Roi, rien ne pourroit les

en consoler ; & l'Académie, jusqu'ici l'objet de l'ambition des Gens de Lettres, le seroit de la douleur de tous ceux qui les cultivent noblement. L'époque du plus haut degré de gloire de l'Académie, si les regles subsistent, seroit celle de sa dégradation, si l'on s'écarte des Statuts.

En effet, dans la supposition qu'il n'y eût jamais de distinction que pour les Princes du Sang, l'Académie n'en seroit pas moins dégradée de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle ne voit personne entre le Roi & elle, que des Officiers nommés par le sort. Chaque Académicien n'est, en cette qualité, subordonné qu'à des places où le sort peut toujours l'élever.

M. le Comte de Clermont est respecté comme un grand Prince, & de plus aimé & estimé comme un honnête homme. Il a trop de gloire vraie & personnelle, pour en vouloir une imaginaire. Il n'a besoin que de continuer d'être aimé ; voilà l'apanage que le Public seul peut donner, & qui dépend toujours d'un suffrage libre.

Il n'étoit pas difficile de prévoir qu'après les transports de joie que la

République des Lettres avoit fait éclater, l'envie agiroit ſous le maſque d'un faux zele pour le Prince.

Si le Czar eût écouté les gens frivoles, il ne ſe ſeroit pas fait inſcrire ſur la liſte de l'Académie des Sciences, la ſeule qui convînt au genre de ſes études. Néanmoins ce titre n'a pas peu ſervi à intéreſſer à ſa renommée la République des Lettres.

Lorſque M. le Comte de Clermont fit annoncer ſon deſſein à pluſieurs Académiciens, leur premier ſoin fut de lui expoſer par écrit la ſeule prérogative dont leur amour & leur reconnoiſſance pour le Roi les rendent jaloux.

Ils eurent la ſatisfaction d'apprendre que Son Alteſſe Séréniſſime approuvoit leurs ſentimens. Ils ne ſe perſuaderont jamais qu'ils aient eu tort de compter ſur ſa parole. Nous oſons le dire, & le Prince ne peut que nous en eſtimer davantage, nous ne lui aurions jamais donné nos voix, ſi nous avions pu ſuppoſer que nous nous prêtions à notre dégradation. Il eſt bien étonnant qu'on vienne dans un Mémoire établir les droits des Princes du

Sang, comme s'il s'agissoit de les soutenir dans un Congrès de l'Europe; qu'on vienne les étaler dans une Compagnie dont le devoir est de les connoître, de les publier, & de les défendre, s'il en étoit besoin.

Les Princes sont faits pour des honneurs de tout autre genre que des distinctions littéraires. Voudroit on en dépouiller des hommes dont elles sont la fortune & l'unique existence? Les hommes constitués en dignité auroient-ils assez peu d'amour-propre pour n'être pas flattés eux-mêmes que le désir de leur être associés en un seul point soit un objet d'ambition & d'émulation dans la Littérature? L'Académie ne veut point avoir de discussion avec M. le Comte de Clermont, il ne doit pas entrer en jugement avec elle; elle obéiroit en gémissant à des ordres du Roi, mais elle ne verroit plus que son oppressenr dans un Prince qu'elle réclame pour Juge. Elle l'aime, elle voudroit lui conserver les mêmes sentimens; voici ce qu'elle lui adresse par ma voix:

MONSEIGNEUR, si vous confirmez

confirmez par votre exemple respectable & décisif une égalité, qui d'ailleurs n'est que fictive, vous faites à l'Académie le plus grand honneur qu'elle ait jamais reçu, vous ne perdez rien de votre rang, & j'ose dire que vous ajoutez à votre gloire en élevant la nôtre. La chute ou l'élévation, le sort enfin de l'Académie est entre vos mains. Si vous ne l'élevez pas jusqu'à vous, elle tombe au dessous de ce qu'elle étoit; nous perdons tout, & le Prince n'acquiert rien qui puisse le consoler de notre douleur. La verroit-on succéder à une joie si glorieuse pour les Lettres & pour vous même? Ce sont les Gens de Lettres qui vous sont le plus tendrement attachés; seroit-ce d'un Prince, leur ami dès l'enfance, qu'elles auroient seules à se plaindre? Notre profond respect sera toujours le même pour vous, Monseigneur; mais l'amour, qui n'est qu'un tribut de la reconnoissance, s'éteindra dans tous les cœurs qui sont dignes de vous aimer & d'être estimés de vous.

» Le Prince, frappé des observa-

» tions qu'on vient de lire, ne balança
» pas à se décider en notre faveur;
» il me fit dire qu'il ne tarderoit pas
» à venir à l'Académie, & qu'il vou-
» loit y entrer comme simple Acadé-
» micien.

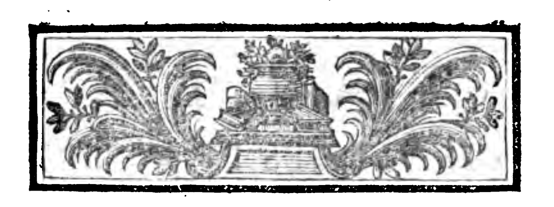
» En effet, quelques jours après il
» vint à l'Assemblée, sans s'être fait
» annoncer, combla de politesses &
» même de témoignages d'amitié tous
» ses *nouveaux Confreres*, ne les nom-
» mant jamais autrement, les invita à
» vivre avec lui, opina très-bien sur
» les questions qui furent agitées pen-
» dant la séance, reçut les jetons de
» droit de présence, se trouvant, dit-
» il, honoré du partage; & tout se
» passa à la plus grande satisfaction du
» Prince & de la Compagnie. Quand
» un Prince du Sang veut bien adopter
» le titre de Confrere, on n'imaginera
» pas qu'il se trouve quelqu'un d'assez
» sottement présomptueux pour n'en
» être pas satisfait «.

Il étoit important pour les Lettres qu'un morceau si précieux de notre Histoire ne restât pas ignoré. M. Duclos, en nous le laissant, a mérité

autant notre reconnoiſſance, que les ſoins ſi nobles de MM. de Dangeau, pour ſauver à l'Académie le déſagrément & le ridicule d'une claſſe d'Honoraires (1).

(1) Voyez l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau.





ÉLOGE
D'ARMAND-JÉROME
BIGNON,

Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi; né à Paris le 27 Octobre 1711; *reçu le* 27 *Juin* 1743, *à la place de* JEAN-PAUL BIGNON; *mort le* 8 *Mars* 1772 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

Fin du Tome VI.



TABLE

DES ÉLOGES ET NOTES

Contenus dans les six Volumes de l'Histoire des Membres de l'Académie Françoise.



TOME IER.

TOME II.

TOME III.

TOME IV.

TOME V.

TOME VI.

Fin de la Table.

